

Radio-Canada: une décision est imminente

"Ça passe ou ça casse" ont déclaré les réalisateurs

LE POINT

● Tout indique que les négociations amorcées mercredi au Château Laurier entre l'Association des réalisateurs et la Société Radio-Canada ont été couronnées de succès. Au moment de mettre sous presse, l'accord était virtuellement acquis. Mais l'hyphothèse d'une rupture ne saurait être écartée complètement.

● Aux Communes, un violent débat s'est engagé en fin d'après-midi à l'occasion de l'étude des crédits supplémentaires de Radio-Canada, début au cours duquel les libéraux et les socialistes ont vivement reproché au gouvernement l'attitude adoptée à ce jour à l'égard de la grève. M. Nowlan a riposté en faisant l'éloge du personnel de la Société.

● A Montréal, un comité syndical est en voie de formation qui sera chargé de négocier à Ottawa au sujet du salaire des employés syndiqués immobilisés par la grève depuis le 29 décembre. A cet égard, les chefs syndicaux ont déclaré qu'ils n'auraient en question d'une reprise du travail tant que ce problème n'aura pas reçu une solution satisfaisante.

● A Montréal, hier matin, M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTC, a confirmé que les négociations progressives de la grève des réalisateurs de Radio-Canada à Ottawa, pour sa part, M. O'Sullivan, président de NABET, a déclaré qu'il n'aurait en question d'une reprise du travail tant que ce problème n'aura pas reçu une solution satisfaisante.

● Au cours d'une réunion générale, les membres de l'Union des artistes et de la Société des auteurs ont accordé leur pleine confiance aux comités exécutifs de leurs syndicats au sujet du différend avec la CCAA.

OTTAWA. — Les négociations entre Radio-Canada et l'Association des réalisateurs ont pris, hier, une tournure décisive. De toutes parts, à l'ajournement de six heures, on avait que les pourparlers ne pouvaient plus durer sans qu'un accord intervienne.

Chez les réalisateurs, le sentiment était celui-ci: "Ça passe ou ça casse, ce soir". En d'autres termes, les grévistes, qui ont soumis aux négociateurs de Radio-Canada leur "dernière" proposition, n'entendent plus céder de terrain. Ils n'avaient point l'intention non plus d'attendre toute la nuit la réponse de Radio-Canada.

Selon ce qu'on peut comprendre, les trois points litigieux qui sont, depuis cinq semaines, la pierre d'achoppement des négociations demeurent toujours sans solution définitive. Mais, il semble que Radio-Canada a cédé du terrain sur celui de la reconnaissance syndicale, qui serait accordée aux grévistes, quelle qu'en soit la réponse de Radio-Canada.

Le point le plus délicat serait celui de l'arbitrage des questions litigieuses, qui n'aurait pas été réglées à l'éventuel accord et, des futurs conflits qui s'élèveront entre Radio-Canada et ses réalisateurs.

Les deux groupes éprouvaient des difficultés réelles à s'entendre sur la composition d'un tribunal d'arbitrage et sur les mécanismes qui devraient être préalablement mis en branle. Radio-Canada tiendrait encore, aux dernières nouvelles, à ce que l'arbitre final soit le



L'Union des artistes et la Société des auteurs ont tenu hier après-midi une réunion conjointe au cours de laquelle les membres ont accordé leur confiance à leurs chefs par suite du conflit intervenu entre les deux syndicats montréalais et le CCAA dont ceux-ci ont été exclus la semaine dernière. Ci-haut, de gauche à droite, on reconnaît MM. Jean Duceppe, président de l'Union des artistes; Jean-Louis Roux, président de la Société des auteurs, et Louis Morisset, vice-président de la Société des auteurs.

(suite à la page 2)

L'opposition fustige l'attitude du Cabinet

OTTAWA (DNC) — Au cours d'un débat dont la vigueur rappelait celle des séances de la session critique de 1957-1958, les deux partis d'opposition ont lancé une attaque à fond de train contre l'attitude du gouvernement Diefenbaker devant la grève des réalisateurs de Radio-Canada. Tour à tour, les deux ministres directement concernés par le conflit, M. George Nowlan, ministre du revenu national, et M. Michael Starr, ministre du travail, ont été forcés par l'opposition, dont le principal porte-parole fut M. Lionel Chevrier, de se défendre contre les accusations de partialité pour Radio-Canada, d'opposition aux réalisateurs, d'indifférence à l'égard du conflit ouvrier et social déclenché à Montréal et de complicité avec la direction de la société dans le sabotage des réseaux français de radio et de télévision de l'entreprise d'Etat.

M. Nowlan, porte-parole de Radio-Canada devant les Chambres, a fait l'éloge du personnel de l'entreprise. Il s'est dit plein d'admiration pour la façon dont la direction de la société s'est comportée pendant la grève.

Pour lui, il est inadmissible qu'il existât des "difficultés mineures" à Montréal qui, si elles avaient été soulevées en temps à la direction générale de la société, à Ottawa, eussent pu être réglées "dans une demi-heure". C'est ce retard qui a provoqué la grève. De plus, selon le ministre, les réalisateurs venaient à peine d'entreprendre l'étude de leurs griefs avec la direction monténaise, le 29 décembre, que le soir même, ils déclenchaient la grève et organisaient le piquetage. L'arme ultime, celle qu'on aurait dû utiliser en dernier ressort, a été la première employée. La grève, en envenimant le conflit, a contribué à accroître les griefs mutuels.

Radio-Canada était prêt à reconnaître une association professionnelle comme celle qui groupe les réalisateurs de Toronto mais les grévistes ont insisté pour une reconnaissance syndicale pure et simple.

La question de salaire n'a jamais été soulevée. En fait, dit le ministre, il existe une différence de \$1,000 entre certains réalisateurs torontois et les meilleurs de Montréal mais dans 75 à 80 pour cent des cas les salaires sont les mêmes. Le ministre explique la différence en faveur de certains réalisateurs de Toronto par le fait que la concurrence est plus vive entre eux et ceux des réseaux américains accessibles à une bonne partie de la population de langue anglaise. Cela, ajouta-t-il, ne diminue en rien le mérite des réalisateurs monténaux qui ont fait du travail splendide.

On prétend que le réseau français a été saboté. Mes informations, dit M. Nowlan, à l'effet contraire. Le réseau continue de fonctionner grâce à des films et les téléscripteurs en sont fort satisfaits, me dit-on.

Les questions de personnalité ne sont pas en cause puisque le président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, est un des plus éminents Canadiens. Il n'y a pas de conflit racial dans cette affaire et les représentants des grévistes, MM. Quirion et Duceppe, ont avoué qu'ils étaient fort satisfaits de ce que les préjugés de race ne soient pas entrés en jeu.

Enfin, quant aux actes criminels qui ont été commis, une chose est sûre, ils n'ont pas été fomentés par la direction de Radio-Canada.

Le gouvernement n'a jamais aidé aux réalisateurs le droit de s'associer mais il a tenu à ce qu'ils le fassent selon la procédure normale, celle de la certification par le Conseil canadien des relations ouvrières. C'est d'ailleurs l'attitude qu'a prise Radio-Canada, qui n'avait rien de l'intransigeance mais les réalisateurs ont refusé de céder.

Radio-Canada a proposé en

Vote de confiance des artistes et des auteurs

C'est par une large majorité que l'assemblée générale de l'Union des artistes et de la Société des auteurs a adopté au début de la soirée, hier, une résolution approuvant la ligne de conduite des deux syndicats montréalais à l'égard du Conseil canadien des relations ouvrières (CCAA), qui la semaine dernière, suspendait l'Union et la Société. Les quelque 300 personnes présentes (comédiens et auteurs dramatiques) se sont plus engagés à n'accepter que les seules directives de leurs comités exécutifs présidés, l'un par Jean Duceppe, l'autre par M. Jean-Louis Roux.

En outre, le comité exécutif de l'Union des artistes a suspendu ses membres un rapport complet sur les constances qui ont amené la congédiement de M. Marcel Franco, agent d'affaires de l'Union. Ce rapport a été agréé par l'assemblée.

Rappelons que la CCAA avait suspendu ses deux filiales montréalaises dimanche dernier en alléguant que l'Union des artistes et la Société des auteurs avaient refusé d'obtempérer à la consigne de cette centrale nationale qui ordonnait à ses membres de franchir les lignes de piquetage établies par les réalisateurs.

Les deux syndicats montréalais ont vivement protesté contre cette décision, d'abord auprès du CCAA, puis auprès de M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada auquel sont affiliés les syndicats d'artistes et d'auteurs. MM. Duceppe et Roux ont adressé au président du CTC une demande d'intervention dans le conflit qui oppose le CCAA à ses deux filiales montréalaises.

Pour sa part, M. Neil Le Roy, président du CCAA, se serait disposé, croit-on, à revenir sur la décision prise à Toronto la semaine dernière et à réintégrer les deux syndicats dans le Conseil.

M. Duceppe a déclaré au DEVOIR que la réunion (qui s'est tenue à huis clos en l'hôtel Mont-Royal) avait été très ordonnée. "Certes, il y a eu quelques dissidents, mais la très grande majorité des membres ont accordé leur confiance à leurs comités exécutifs respectifs".

Hier soir, MM. Duceppe et Jean-Louis Roux, de même que M. Louis Morisset, vice-président de la Société des auteurs, s'attendaient qu'un signal des autres leaders syndicaux pour gagner Ottawa en vitesse et aborder avec les représentants de la Société Radio-Canada les questions litigieuses qui touchent leurs membres. Cette démarche n'est prévue que dans l'éventualité où l'Association des réalisateurs aurait obtenu ce qu'elle réclame: la reconnaissance syndicale.

On croit savoir qu'un comité syndical, groupant l'Union des artistes, la Société des auteurs, NABET, ARTEC, IATSE et ANG sera chargé d'entamer sans délai des négociations sur la question des salaires, pour le cas où le problème des réalisateurs serait résolu.

L'ordre du retour au travail ne sera donné qu'au cours d'une réunion générale de tous les syndicats de Radio-Canada.

Bonn: mission délicate de Dulles

Washington et Paris, d'accord

PARIS — Le secrétaire d'Etat Dulles s'est trouvé pleinement d'accord avec les dirigeants français au cours des entretiens qu'il a eus avec eux, hier, sur les propositions concernant l'avenir de l'Allemagne.

M. Dulles a eu des conversations avec le président de Gaulle et le ministre des affaires étrangères, M. Couve de Murville et il a ainsi mis fin aux consultations entre les trois "grands" occidentaux.

Le plus dur reste à faire: la rencontre avec le chancelier Adenauer et ses ministres pour sceller l'accord de l'Ouest sur une politique commune avant d'entreprendre une nouvelle conférence avec les Russes sur la question allemande. En Allemagne de l'Ouest, les partis ne sont pas du tout d'accord sur la politique à mener.

Peu de chose a transpiré des pourparlers franco-américains. Sur deux côtés, on a cependant confirmé que la situation de Berlin et la question de la réunification allemande avaient l'objet principal des entretiens et qu'aucune décision n'avait été prise.

Double urgence pour les Occidentaux

On a insisté sur le fait que M. Dulles et les dirigeants français s'en sont tenus fermement à leurs décisions précédentes sur la nécessité de maintenir la pleine liberté des communications entre l'Allemagne occidentale et Berlin et de ne pas accepter de geste unilatéral de la part des Russes au sujet du régime de contrôle des quatre "grands" sur cette ville.

Un porte-parole américain a déclaré qu'il n'était nullement question de laisser Moscou remettre aux dirigeants allemands de l'Est les responsabilités qu'ils acceptent, par le traité d'occupation.

Un porte-parole français a ajouté que les principales préoccupations des Occidentaux sont actuellement:

1. la rédaction d'une réponse à la note russe du mois dernier proposant une conférence de 28 pays pour la signature d'un traité de paix avec l'Allemagne;
2. une décision sur les mesures à prendre au cas où les Russes se retireraient de Berlin

Brandt: négociateur avec prudence

OTTAWA — Le maire Willy Brandt a déclaré hier que les citoyens de Berlin-Ouest conservent la plus grande confiance et que "nous ne serons jamais amenés à nous agenouiller".

Prononçant une allocution devant l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, M. Brandt a exposé les raisons pour lesquelles il croit que le problème de l'Allemagne et plus particulièrement de Berlin, devrait être envisagé avec souplesse, patience et fermeté.

"Je suis en faveur de négociations sérieuses, mais je ne veux pas que nous entreprenions les négociations prochaines avec des illusions," a dit le maire socialiste de Berlin-Ouest, considéré comme un partisan d'une politique réaliste dans les pourparlers avec la Russie.

On ne doit pas s'attendre à des "solutions rapides". L'Ouest doit se résigner à des progrès très lents au cours de discussions prolongées et difficiles.

On a été au bord de la catastrophe

A propos de Berlin, le maire Brandt a dit qu'il semble douteux, à tout le moins, que les Russes soient disposés à rechercher présentement une solution "aux problèmes de base".

Au sujet de la proposition soviétique de faire de Berlin une ville libre démilitarisée, Brandt a dit:

"Les forces occidentales ayant évacué Berlin, la ville serait à la merci des Soviétiques et de leur puissance militaire. Nous ne pouvons pas nous passer de la protection des puissances occidentales."

Le maire a avoué qu'il avait entretenu des craintes pour sa ville, l'automne dernier, parce qu'il ne savait pas si le Kremlin apprécierait avec justesse la fermeté des Occidentaux.

Selon lui, on a osé croire à Moscou qu'on pourrait obtenir le retrait des troupes occidentales de Berlin sans pourrir de risques sérieux. Ce maintien n'existe plus. Les Russes ont compris que l'Ouest prend très au sérieux ses droits et ses devoirs à Berlin.

Le "gouverneur-maire" a souligné que le droit d'accès à Berlin ne peut être dissocié du droit d'occuper Berlin.

Les partis allemands, divisés

BONN — Le chancelier Adenauer a subi une violente offensive de la part des socialistes hier, au cours d'une réunion des leaders parlementaires de l'Allemagne occidentale, et à la veille de l'arrivée du secrétaire d'Etat américain Dulles.

Les sociaux-démocrates et les autres partis de l'opposition avaient exigé de rencontrer Adenauer afin de connaître les thèses qu'il exposerait au sujet de la politique étrangère américaine.

A l'issue d'une séance à huis clos de deux heures, les socialistes se sont plaints de ce que le chancelier n'avait présenté qu'un aperçu général des problèmes de Berlin et de l'Allemagne. Ils ont dit qu'il ne leur avait pas révélé quelles propositions il entendait faire.

Selon les révélations de quelques-uns des participants à la réunion, le chancelier a dit que les "propositions décisives" de l'Ouest doivent venir des Etats-Unis. Il a ajouté que le point de vue allemand "dépendra grandement" des résultats des prochains entretiens à Moscou du premier ministre britannique Macmillan.

On prévoyait que Macmillan s'arrêterait à Bonn et à Paris au retour de sa visite de dix jours à Moscou, qui commencera le 21 février.

comme ils ont menacé de le faire le 27 mai.

MM. Dulles et Couve de Murville se sont entretenus pendant une heure. Tous deux étaient accompagnés de plusieurs conseillers. Ils se sont ensuite rendus au palais de l'Elysée où ils ont discuté avec le président de Gaulle pendant 90 minutes, en présence du premier ministre, M. Michel Debré.

M. Dulles a rencontré également pendant une heure le secrétaire général de l'OTAN, M. Paul-Henri Spaak.

Il a dit qu'il "faut distinguer entre les ouvriers du Québec, qui sont les meilleurs du monde, et certains de leurs chefs qui ne sont pas là pour faire du syndicalisme, mais du parasitisme".

Parlant de la célèbre grève d'Asbestos, M. Duplessis a dit: "La grève d'Asbestos était une manifestation révolutionnaire. Il était de mon devoir de la réprimer. Ce fut, dit-il, une œuvre de sabotage. L'œuvre d'un petit groupe d'écervelés".

M. Duplessis a pris la mouche quand M. Lapalme lui a répondu que les autorités religieuses d'un grand nombre de diocèses du Québec ont organisé des quêtes à la porte des églises pour ceux que M. Duplessis traite de révolutionnaires. Il y a deux lois dans le Québec, dit-il, celle de M. Duplessis et celle de la hiérarchie catholique.

M. Lapalme a répondu: "Je m'attendais à l'entendre dire qu'en 1789 il n'y avait pas de troir dans la province de Québec... et qu'il y en a en 1959, grâce à l'Union nationale".

Il manque de colons!

QUÉBEC, 7. (DNC) — M. Edgar Turpin, député libéral de Rouyn-Noranda, a reproché au ministre de la colonisation de ne pas même avoir complètement dépensé le maigre budget de 1957-58 pour la colonisation. Près de trois quarts de million de dollars sont restés dans les coffres du ministère, dit-il, alors que plusieurs demandes de colons ont été rejetées.

M. Turpin a dit que l'Union nationale fait moins que l'ancien gouvernement libéral pour la colonisation.

Le ministre, M. J. D. Bégin, a répondu que les primes aux colons ont été augmentées de 700 p.e. Il a reconnu que le grand problème de la colonisation c'est le recrutement des sujets.

Le débat a occupé presque toute une séance de la Chambre. Modifierait-il l'attitude du gouvernement en face de la classe ouvrière? Probablement pas, car il possède la vérité totale et définitive. Mais l'opinion publique est, une fois de plus, saisie du problème. C'est elle qui aura le dernier mot.

L'opinion publique

Le débat a occupé presque toute une séance de la Chambre. Modifierait-il l'attitude du gouvernement en face de la classe ouvrière? Probablement pas, car il possède la vérité totale et définitive. Mais l'opinion publique est, une fois de plus, saisie du problème. C'est elle qui aura le dernier mot.

Le Canada achète des avions des E.-U. et vend des radios

OTTAWA — On fait état, dans les cercles compétents de la capitale, de l'évolution étonnante de la politique des Etats-Unis en matière de commerce de défense. Les grandes sociétés américaines de fabrication, dit-on, prendraient peu à peu conscience du potentiel de production de leur "petit" voisin septentrional, le Canada.

On signale, pour étayer cette allegation, que le gouvernement fédéral a fondé des bureaux de consultation sur la production de défense dans les villes de New-York, Washington, Seattle et Rome, N.Y., et qu'il se propose d'en établir un cinquième dans la métropole des avionnières: Los Angeles. C'est évidemment, certes, que les échanges s'y font, à l'échelon sous-ministériel, dans le sens qui nous intéresse, puisque les représentants du pays sont là en qualité d'acheteurs.

Si minces qu'ils soient, on observe néanmoins certains signes de succès: il est notamment dans la province de Québec, à Granby, une usine qui fabrique pour le compte des forces armées des Etats-Unis, et en exclusivité encore, un appareil de radio.

Mais ces timides tentatives de redressement ne reformeront pas à elles seules le caractère unitaire du commerce d'armes canado-américain. Qu'on n'en cherche pas la preuve ailleurs que dans ces quelques faits.

La Société Canadair, la grande avionnière montréalaise, et la compagnie Boeing Airplane, des Etats-Unis, sont engagés dans un gigantesque bataillon dont l'enjeu est un commandement de plusieurs millions de dollars du gouvernement américain, une commande de 200 avions munis de radar qui prolongeront le réseau DEW, dans l'Arctique canadien.

Recul inopiné

On croit savoir que Canadair avait pratiquement décroché le contrat lorsque le gouvernement américain intervint, reculant sa

décision de 60 jours afin de laisser Boeing faire une soumission de dernière heure.

Cette affaire présente un petit aspect paradoxal: c'est en effet la société Boeing qui fabrique les projectiles Bomarc, dont on sait que le gouvernement canadien songe fortement à en munir ses propres forces armées. On se souviendra de plus que Canadair a envoyé des techniciens et des ingénieurs en formation dans divers établissements de sa concurrente, en prévision de l'adoption du projet au Canada.

Cependant, on apprend d'informateurs autorisés, dans la capitale, que l'Aviation royale du Canada forme le projet de remplacer les réactifs de type Sabre et CF-100 qui équipent sa division aérienne en Europe par des chasseurs de type "Super Tiger" de l'aéronavale américaine. Cette division compte à l'heure présente quelque 300 appareils.

Le monstre sacré

C'est là, on le souligne, un projet qui ne s'accomplira sans doute pas sous peu; serait-il mis en oeuvre, du reste, que l'avion serait probablement fabriqué au Canada, en partie tout au moins. Il convient pourtant de rappeler que le gouvernement fédéral a manifesté l'intention d'abandonner, après des travaux de mise au point qui lui auront coûté des centaines de millions, la fabrication du CF-105, chasseur d'interception supersonique, le seul appareil du genre de conception entièrement canadienne.

(suite à la page 2)

Duplessis parle des chefs ouvriers "parasites"

Par Pierre LAFORTE

Québec, 7. — Quel problème pour une province d'avoir un gouvernement qui se croit en possession de la vérité définitive et totale.

C'est là le commentaire de M. Lapalme à la déclaration de M. Duplessis à l'effet que le climat social du Québec est parfaitement sain. Le premier ministre venait de répéter avec passion les déclarations qui l'ont classé au nombre des grands adversaires des travailleurs. Il a parlé des chefs ouvriers "parasites", il a dit que la grève d'Asbestos avait été déclenchée par les "révolutionnaires" et qu'il avait le devoir de la réprimer comme il le fait. Pas heureux les ouvriers du Québec? M. Duplessis a aligné des chiffres pour prouver que 332 syndicats avec 138 000 membres en 1944, contre 1 389 syndicats comptant 325,000 adhé-

sants en 1957: \$1.3 milliard de salaires en 1944 et \$4 milliards en 1957.

M. Duplessis oublie que les milliards proménés dans le monde par les Etats-Unis n'ont pas empêché les Américains de se faire détester. Le problème se situe sur un autre plan que celui de l'argent.

Le premier ministre a énuméré les lois ouvrières adoptées par son gouvernement depuis 1944: loi de la convention collective, commission des relations ouvrières, loi de l'apprentissage, etc.

L'opposition a répondu: ce ne sont pas les lois qui sont en cause, mais l'esprit avec lequel on les applique.

La force et la paix

M. Emile Lafrance, qui a entamé le débat, a dit au gouvernement que l'acalmie sociale actuelle n'est pas la paix

mais non sans avoir provoqué un important débat.

Plaidoyer pro-dome

Quel a été le plaidoyer du premier ministre? Le même que d'habitude il est connu. Il a servi de nouveau à l'Assemblée législative, en y mettant une passion que le chef de l'opposition n'a pas manqué de souligner.

Il a dit qu'il "faut distinguer entre les ouvriers du Québec, qui sont les meilleurs du monde, et certains de leurs chefs qui ne sont pas là pour faire du syndicalisme, mais du parasitisme".

Parlant de la célèbre grève d'Asbestos, M. Duplessis a dit: "La grève d'Asbestos était une manifestation révolutionnaire. Il était de mon devoir de la réprimer. Ce fut, dit-il, une œuvre de sabotage. L'œuvre d'un petit groupe d'écervelés".

M. Duplessis a pris la mouche quand M. Lapalme lui a répondu que les autorités religieuses d'un grand nombre de diocèses du Québec ont organisé des quêtes à la porte des églises pour ceux que M. Duplessis traite de révolutionnaires. Il y a deux lois dans le Québec, dit-il, celle de M. Duplessis et celle de la hiérarchie catholique.

M. Lapalme a répondu: "Je m'attendais à l'entendre dire qu'en 1789 il n'y avait pas de troir dans la province de Québec... et qu'il y en a en 1959, grâce à l'Union nationale".

Le chef de l'opposition a demandé pourquoi on rejette tous les jours les ouvriers l'odieux de certaines choses qui se passent dans la province.

Le premier ministre a accumulé des chiffres, comparé 1944 avec 1957. Quel était le salaire du premier ministre, des députés

24 heures dans le monde

RELATIONS EST-OUEST — Les entretiens de M. Dulles avec les dirigeants français ont fait ressortir une complète identité de vues sur le problème allemand. A Bonn, où le chef de la diplomatie américaine est attendu aujourd'hui, la "fermeté" reste à l'ordre du jour; le chancelier Adenauer a une vigoureuse offensive des sociaux-démocrates favorables à un assouplissement des thèses occidentales. A Ottawa, par ailleurs, le gouvernement-maire de Berlin-Ouest a déclaré que des négociations Est-Ouest sont souhaitables mais que l'on doit écarter toute illusion sur les chances d'un accord général et prochain.

ETATS-UNIS — Les sénateurs démocrates violent dans l'attaque d'un avion de transport américain par des chasseurs soviétiques en septembre dernier d'accroître les crédits à la défense dans le prochain exercice. (Voir page 6.)

CUBA — Des étudiants continuent d'occuper l'université de La Havane en réclamant une "purge" parmi les professeurs dont plusieurs auraient été des partisans de Batista. D'autre part, Fidel Castro a justifié une fois de plus les exécutions des responsables de crimes de guerre. (Voir page 6.)

CHINE — C'est le Nouvel an pour les Chinois. Des milliers d'entre eux ont quitté Hong-Kong pour célébrer cette fête en compagnie de leurs parents habitant la Chine communiste. (Voir page 6.)

LA REUNION GENERALE DES GREVISTES

La grève ne sera terminée qu'une fois réglées toutes les questions litigieuses

Au cours de la réunion générale des grévistes de Radio-Canada, hier matin, à la salle du Gesù, M. Jean Marchand a donné l'assurance que "la plupart des points en litige" avaient été réglés la nuit précédente à Ottawa où se poursuivaient les négociations entre les représentants de l'Association des réalisateurs et ceux de Radio-Canada.

Le secrétaire général de la CTC, à ce point, a répondu que le problème essentiel, c'est-à-dire la reconnaissance syndicale de l'Association, n'est pas réglé. Il restera d'autres questions à débattre, notamment celle des salaires des syndiqués qui n'ont pas franchi les lignes de piquetage depuis le 29 décembre. Sur ce point, a-t-il dit, les délégués des divers syndicats sont prêts à gagner la capitale à quelques heures d'avis. La grève, a-t-il laissé entendre, ne sera terminée qu'une fois réglées toutes les questions litigieuses, et non pas seulement celle de la reconnaissance syndicale des réalisateurs.

D'autre part, la rumeur lancée hier selon laquelle l'Association nationale des employés et techniciens de la radio et de la télévision (NABET) s'apprêtait à lancer un ultimatum à Radio-Canada n'était que purement imaginaire. En réalité, les dirigeants de NABET ont envisagé l'extension de la grève à d'autres centres de production (Toronto, Winnipeg, Halifax, Vancouver), mais ils n'ont pas fait état de cette menace au cours de la réunion générale hier matin. La rumeur des négociations à Ottawa pour leur paraissant favorable. Pour justifier, le cas échéant, une extension de la grève, NABET invoquerait l'une des clauses de la convention collective intervenue entre ce syndicat et la Société, clause aux termes de laquelle seuls les techniciens syndiqués sont autorisés à manipuler l'équipement technique de la TV et de la radio, notamment les caméras.

Toutefois, si les dirigeants de NABET optaient pour cette solution extrême, ils procéderaient d'abord à un vote de grève parmi leurs cotisants à travers le pays. Dans cette éventualité, l'American Newspaper Guild (les journalistes) accorderait son appui à NABET.

Provinces de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 463. 234. Joseph Parnas, demandeur, vs. Les Sœurs Quin et Les Sœurs Young, défendeurs. Le 12 février 1959, à 2 heures de l'après-midi, à la place cathédrale des défendeurs, au No 234-235, avenue Mont-Royal, à Montréal, en la cité et district de Montréal, devant le juge de la Cour supérieure, se sont tenus les audiences en cette cause, consistant en l'audience d'appointement National 100-202, 5 tables etc. Conditions argent comptant. Montréal, le 6 février 1959. Morris Goldberg, O.C.B., VI, 2-1192.

AVIS

Re: feu Asma Habib, célibataire, décédée le 7 décembre 1958. Quiconque a une réclamation, s. v. p. produire dans les 15 jours; et quiconque est en dette, prière de payer le sous-signe.

Montréal, le 5 février 1959
Joseph HELAL, C.R.,
159 ouest Craig, Montréal
Procureur

AVIS

AVIS est par les présentes donné que "AERO MINING CORPORATION" (AERO MINING LIABILITY) présentera une requête à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, pour demander l'annulation de sa charte.

Daté à Montréal, ce 5e jour de février 1959.

I. A. Morgulis
secrétaire

VENTE JUDICIAIRE

L'immeuble suivant appartenant à Thomas J. Kavanagh, un intérêt, sans titre, à l'endroit public au bureau de G. VanVliet, notaire, à 507 Place d'Armes, Montréal, le 20 février 1959, à 10 heures de l'après-midi, devant le juge de la Cour supérieure, se sont tenus les audiences en cette cause, consistant en l'audience d'appointement National 100-202, 5 tables etc. Conditions argent comptant. Montréal, le 6 février 1959. Morris Goldberg, O.C.B., VI, 2-1192.

Avis aux créanciers de la première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de EMILE LAPORTE ayant fait affaires sous le nom de "LA CIE DE CONSTRUCTION NATIONALE ENRG." de 177 Bord-du-Lac, de Pointe-Claire, P. Qué.

Avis est par les présentes donné que EMILE LAPORTE ayant fait affaires sous le nom de "LA CIE DE CONSTRUCTION NATIONALE ENRG." de 177 Bord-du-Lac, de Pointe-Claire, a fait une cession le 20e jour de janvier 1959, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12ème jour de février 1959, à dix heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, au Palais de Justice, 155 rue Notre-Dame est, Chambre 16, en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Montréal ce 4e jour de février 1959

J. G. Fernand Bissonnette
Bureau de: Bissonnette & Fournier, syndics
152 rue Notre-Dame est
Chambre 12, Montréal

M. Lapalme et la grève des réalisateurs

QUEBEC — M. Georges Lapalme, chef parlementaire de l'opposition libérale à l'Assemblée législative, a déclaré hier avoir lu les lettres publiées récemment dans divers journaux à propos d'une grève "dans laquelle la province de Québec n'a pas juridiction" et qu'il n'a pas laissé "bouche bée".

Au cours d'un débat à la Chambre, M. Lapalme a dit que c'est incroyable, mais "qu'il y a encore des gens qui ne croient pas au droit d'association".

M. Lapalme n'a pas dit à quelle grève il voulait faire allusion, mais il était clair qu'en prononçant ces paroles il pensait à la grève des 74 réalisateurs de télévision de Radio-Canada qui dura de suite le 29 décembre à Montréal.

L'opposition fustige...

(Suite de la première page)

Quant à prétendre que le gouvernement ne peut pas intervenir dans un conflit, sous prétexte qu'il implique une compagnie de la Couronne, son argument est insoutenable quand il s'agit d'un simple différend ouvrier et il y a eu de nombreux précédents dont les moindres ne sont pas les interventions dans les menaces de grève ou les grèves des employés de chemin de fer.

Quant au ministre du travail, il s'est lavé les mains du conflit, ce qui était inacceptable. La loi lui enjoint ou lui permet en tout cas d'intervenir dans n'importe quel conflit ouvrier. De plus, après avoir à deux reprises eu des ententes avec Radio-Canada, il a refusé d'en avoir avec les grévistes.

Le ministre du travail dément violemment les assertions du député libéral et réaffirme qu'il n'a jamais rencontré les autorités de Radio-Canada.

M. Chevrier reprend l'attaque. Il accuse le premier ministre d'avoir fausement interprété la loi qui empêche simplement de faire pression sur Radio-Canada pour limiter sa liberté dans les domaines de l'information et de la culture et d'avoir ainsi donné à l'attitude du cabinet une allure de complicité avec la direction de Radio-Canada pour empêcher des travailleurs de faire reconnaître leur droit d'association.

Azélus Denis — Le gouvernement devrait immédiatement soumettre au Parlement un projet de règlement de la grève des réalisateurs de Radio-Canada, si les pourparlers actuels n'aboutissent pas. C'est ce qu'a proposé M. Azélus Denis, député libéral de St-Denis, au cours d'un débat sur les crédits supplémentaires de Radio-Canada, aux Communes.

Le gouvernement, qui s'est cantonné jusqu'ici dans une abstention neutre, devrait reconnaître l'importance nationale de la dispute. Si les pourparlers n'aboutissent pas, le seul moyen de mettre fin à la grève serait, pour le Parlement, d'imposer l'arbitrage. Le conflit actuel est véritablement national, dit-il, car il implique un tiers de la population du Canada. Radio-Canada, qui accuse constamment des fautes, est au surplus à cause de la grève, incapable de respecter ses contrats avec ses commanditaires. L'intervention du Parlement devient donc nécessaire si les deux parties ne peuvent en venir à un accord.

Guy Rouleau

OTTAWA — Le député libéral de Dollard, M. Guy Rouleau, a défendu hier aux Communes Radio-Canada contre les accusations d'extravagances proférées contre la Société par le député conservateur de Joliette, M. Louis-J. Pigeon.

M. Rouleau a reproché du moment au gouvernement de ne pas avoir rien fait pour empêcher le réseau français de Radio-Canada de sombrer sous l'effet de la grève des réalisateurs. Le cabinet ne s'est pas entendu sur la question et il n'a rien fait. Si le conflit se régule, dit-il, l'honneur en reviendra au parti libéral qui a éveillé l'opinion canadienne sur l'importance de la querelle.

Il a affirmé que, selon des informations sûres, les réalisateurs, en grève, reçoivent de \$2.000 à \$3.000 de moins que leurs collègues de Toronto. La population de langue française, et naturellement tout notre pays, ont trouvé dans les réalisateurs de Montréal ceux qui ont contribué à faire du réseau français l'un des plus vigoureux au monde.

Jean-Noël Tremblay

OTTAWA — M. Jean-Noël Tremblay, député conservateur de Roberval, a accusé, hier, l'opposition libérale et social-démocratique de recourir à des procédés démagogiques, de soulever des préjugés de race et de religion au lieu d'essayer d'encourager les parties à en venir à une entente dans la grève qui met aux prises Radio-Canada et ses réalisateurs montrealais.

Les procédés, dit-il, déplacent l'optique dans laquelle on doit envisager le conflit actuel en le transformant en un conflit de races, ce qui est contraire aux faits.

Il y a, dit-il, un problème de revendication normale entre patrons et employés. D'un côté, des travailleurs qui veulent des conditions de travail plus satisfaisantes, de l'autre, Radio-Canada qui veut protéger ses in-

Un groupe d'intellectuels de Québec redoute les effets de la grève sur la culture

QUEBEC — Un groupe d'intellectuels québécois, après avoir entendu une conférence de M. Roger Charlier, professeur à l'Université Laval, a adopté une résolution aux termes de laquelle un comité spécial est formé dont le rôle consiste à informer l'opinion publique sur la nature, la portée et les conséquences de la grève des réalisateurs de Radio-Canada; de préconiser les moyens susceptibles d'engager les autorités compétentes à prendre les mesures nécessaires pour que le conflit soit réglé sans délai dans le respect des droits fondamentaux de tous les intéressés; d'entrer en contact avec les organisations sociales, culturelles et autres afin de les inciter à intervenir dans le conflit; d'étudier enfin les méthodes susceptibles d'aider matériellement, le cas échéant, les personnes et les familles victimes du conflit.

En conformité de cette résolution, le comité a déjà recueilli des fonds pour payer une émission "CFMCTV" où M. René Lévesque sera invité à exposer la situation.

Le comité spécial se compose des Drs Pierre DuPuy et Jacques Leboeuf, du major W. H. Pope, de MM. Roger Charlier, Claude Mercier et René Savard. Ce comité a de plus décidé de faire circuler une pétition engageant les autorités fédérales à se saisir du problème.

A noter que ces dispositions ont été prises avant la reprise des négociations entre les réalisateurs et Radio-Canada à Ottawa.

Un nombre de personnes présentes à la réunion, on remarquait M. Raymond Gelin, président des patrons chrétiens; MM. les abbés Gérard Dion et Louis O'Neill; MM. René Tremblay et Arthur Tremblay; M. et Mme Gérard Lapointe; le Dr Armand Thériault; Mes Gabriel Pelletier, Bernard Lesage, Marc Giguère, Raymond Deraspe et Jacques Perrin; MM. Emilios Jobin, Paul Bélanger, Pierre Houde, Denis de Bellevue, Jean Leber, Pierre Laberge, Leo Pelletier, Laval Gendron, Ralph Hodgson, F. Paret, Paul-E. Poirier, J.-R. Ouellet, Henri Laberge, Louis Savard; Mlle Louise Savard, Louise Duval, Lucille Mignault, Nicole Perron, Thérèse Beaumont, Pierrette Tremblay, Monique Grégoire et Evelyn Dumais.

Dans sa conférence, M. Charlier a d'abord souligné que tout groupe de citoyens peut former une association, mais pour assurer l'efficacité de son action, a-t-il dit, il doit jouir du droit de négociation collective. Pour M. Charlier, on ne saurait douter de la légalité de cette grève: le cas des réalisateurs n'étant pas prévu par la Loi fédérale des relations ouvrières, on ne peut soutenir que les grévistes ont enfreint une loi inexistante. Renvoyer les réalisateurs au Conseil des relations ouvrières, a-t-il dit, "n'est que les embarquer dans un cercle vicieux".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Les adolescents qui sont atteints de l'acné, maladie très commune de la peau, trouvent cela très pénible. Il est sage de suivre les conseils au sujet du traitement et du régime alimentaire.

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".



M. Raymond DUPUIS

Jumeaux de 8 ans vendus par leurs parents: \$500

HOUSTON, Texas. — Une femme et son mari ont admis devant les journalistes qu'ils avaient tenté de vendre deux jumeaux de huit ans pour \$500. Les garçons étaient issus d'un premier mariage de la femme. M. et Mme Clark Deam Stillion ont été arrêtés par un détective et une femme-policier qui s'étaient présentés comme mari et femme. Les Stillion ont été accusés d'avoir vendu un enfant mineur. "Nous ne pensions pas mal faire, nous croyions qu'il s'agissait d'une procédure légale, d'adoption", a expliqué Mme Stillion, âgée de 24 ans. De son côté, le mari a dit qu'il était en chômage et "désespéré". Quant aux jumeaux, Thomas et George, ils s'opposaient au projet mais "maman et papa nous ont dit qu'il fallait que nous aurions une vie meilleure". Les deux policiers ont effectué l'arrestation après avoir fait un paiement initial de \$300 en billets marqués et obtenu un acte de vente signé.

Les adolescents qui sont atteints de l'acné, maladie très commune de la peau, trouvent cela très pénible. Il est sage de suivre les conseils au sujet du traitement et du régime alimentaire.

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

Après l'exposé de M. Charlier, les personnes présentes se sont entendues sur les principes en jeu et "les conséquences graves pour la culture française au Canada qu'enfreindre une prolongation du conflit".

M. Nowlan: M. Raymond Dupuis est parfaitement éligible à la direction de Radio-Canada

OTTAWA. — Le ministre du revenu, M. Nowlan, a démenti hier une déclaration de M. Lionel Chevrier, député libéral de Montréal-Laurier, selon laquelle M. Raymond Dupuis, président de DUPUIS FRERES, n'est pas qualifié, selon la loi, pour occuper le poste de membre du Bureau de direction de la Société Radio-Canada.

Me Chevrier, qui parlait du débat sur la grève des réalisateurs montrealais de Radio-Canada aux Communes, avait déclaré auparavant que les membres de ce bureau de direction sont tenus par la loi de prêter serment pour déclarer, notamment, qu'ils n'ont aucun intérêt pécuniaire dans la distribution d'appareils de radio-diffusion (broadcasting apparatus).

M. Chevrier avait ajouté que le magasin Dupuis Frères vend des appareils de radio et de télévision et que le texte de la loi mentionnant la distribution incluait évidemment les ventes au détail.

M. Nowlan, qui fait rapport au Parlement des activités de Radio-Canada, a répondu "qu'aucune personne en possession de toutes ses facultés" n'aurait jusqu'à penser que cela s'applique à une personne vendant des récepteurs de radio et de télévision dans un magasin.

Le ministre a dit que M. Dupuis avait déjà attiré son attention sur cette prétention et qu'il avait répondu à Me Dupuis que l'esprit de la loi, adopté l'an dernier, était de s'assurer qu'aucun membre du bureau de direction de Radio-Canada ne serait en mesure d'exercer des pressions sur le Bureau.

Le gouvernement désirait protéger le bureau de direction contre les pressions de fabricants d'équipement de transmission radiophonique ou de télévision et d'autres manufacturiers qui vendent des installations coûteuses.

M. Chevrier avait également déclaré que M. Dupuis était le seul membre canadien-français du bureau de direction qui était présent aux réunions de l'exécutif de la Société, quand celui-ci a établi sa ligne de conduite relativement à la grève des réalisateurs, à Montréal.

Le député libéral avait alors demandé au gouvernement de lui dire si l'exécutif de la Société aurait adopté une attitude différente relativement à la grève "si Me Dupuis n'avait pas assisté à ces réunions."

Le ministre Nowlan a alors répliqué que "M. Dupuis n'est pas responsable de quelque façon des décisions que l'exécutif a prises relativement à la grève".

M. Chevrier avait dit soulever cette question seulement dans un esprit constructif.

Il a dit que M. Dupuis était un des amis "homme de distinction, hautement respecté dans les cercles d'affaires de Montréal" et qu'il ne voulait nullement attaquer la réputation personnelle de M. Dupuis.

Mais, a dit M. Chevrier, le gouvernement a été "mal avisé" d'invoquer un homme dans la situation de M. Dupuis à devenir directeur de Radio-Canada. M. Dupuis a été assermenté en décembre.

"Les faits en cette affaire placent cet homme, aussi digne d'estime qu'il puisse être, dans une situation hautement irrégulière".

M. Chevrier avait ensuite rappelé que lorsque la nouvelle loi de la radiodiffusion fut adoptée à la dernière session du Parlement, l'opposition avait prévenu le gouvernement de la nécessité d'user d'une prudence extrême lors du choix des directeurs.

L'opposition avait alors incité le gouvernement au sujet des règlements qui rendent inéligible comme directeur de Radio-Canada toute personne directement ou indirectement associée à une entreprise de radiodiffusion en qualité de propriétaire, actionnaire, directeur employé supérieur, associé ou autre, ou quiconque possède un intérêt pécuniaire dans un poste de radiodiffusion, et dans la fabrication ou la distribution d'appareils de radio (radio apparatus).

M. Chevrier avait ajouté qu'il est évident que la distribution englobe les ventes de détail aussi bien que la distribution en gros.

Le comité exécutif enlève à M. DesMarais son secrétaire!

"Une vengeance de sauvage", commente M. DesMarais

A la suggestion du président, M. Jos-Marie Savignac, le comité exécutif a décidé, par un vote majoritaire, d'enlever à M. Pierre DesMarais son secrétaire masculin, M. Real Massicotte.

M. Massicotte permuta à un poste de commis grade 4 au service de la Voie publique. Sa nomination est permanente et il recevra le même traitement qu'il reçoit actuellement.

Faits divers

Médecin responsable d'un accident de vaccination

Le juge C.E. Ferland, de la Cour supérieure, a condamné la ville de Montréal et le docteur L.G. Huard, conjointement et solidairement, à payer \$3,000 à M. Léon Cardin à titre de dommages subis par sa fille, Carol, âgée de six ans, au cours d'un accident de vaccination.

La mère de l'enfant avait conduit celle-ci le 9 septembre 1949, à la clinique de Ahuntsic pour qu'on lui administrât avant l'entrée des classes un vaccin dit de rappel. L'enfant reçut d'abord un sérum, puis un vaccin antituberculeux. Elle réagit très mal à cette première opération et devint très nerveuse.

Le Dr Huard voulut alors procéder à l'injection d'un autre vaccin, celui contre la diphtérie, mais Mme Cardin suggéra de revenir un autre jour parce qu'elle jugeait que l'enfant était trop nerveuse.

Le Dr Huard insista pour procéder immédiatement en disant: "Ça ne sera pas long". L'enfant fut prise de panique. Sa mère et une garde-malade la tenaient pendant que le Dr Huard immobilisait son bras. Malgré tant de forces conjuguées pour immobiliser la bambine celle-ci en sentant la piqûre réussit à faire un faux mouvement de côté avec le résultat que l'aiguille se brisa et demeura dans son bras.

Le juge considère que cet accident ne peut être attribué qu'à la conduite fautive et à l'imprudence du Dr Huard. La bambine fut conduite à l'hôpital Ste-Justine où les médecins tentèrent vainement d'extraire l'aiguille de son bras par trois opérations différentes mais sans succès. A la suite de ces opérations l'enfant subit une paralysie partielle qui était totalement disparue au moment de l'enregistrement de la poursuite.

Indemnité de \$3,500. accordée à une domestique blessée

En vertu d'une décision du juge C. E. Ferland, de la Cour supérieure, M. Emile Godard devra indemniser son ancienne domestique, Mme Elizabeth Bendise, pour les blessures qu'elle a subies, le premier octobre 1955, lors de l'explosion d'un bain-marie pendant qu'elle brossait une chemise en remplaçant une autre. Elle avait versé à Mme Godard, celle-ci repaidait au téléphone. Le

juge a déclaré que le défendeur était responsable de l'état des ustensiles avec lesquels la domestique travaillait. La domestique avait subi des brûlures à la figure, une perte de vision de 20 pour cent à l'œil gauche et souffrait encore de maux de tête et d'une incapacité partielle permanente. Son employeur devra lui verser \$3,500 à titre de dommages.

Vingt remises de peine

L'hon. juge Wilfrid Lazure, de la cour du Banc de la Reine, a révisé cette semaine les causes de quelques 125 inculpés tombant dans la catégorie des cas de réhabilitation. Ces causes étaient celles d'individus dont la sentence avait été différée parce qu'ils en étaient à leur premier délit. Le juge Lazure a étudié chaque cas à son mérite avec l'aide des procureurs, des policiers et des officiers des services de réhabilitation. Il a accordé une vingtaine de remises de peine, mais dans une cinquantaine de cas, il rendra sa décision seulement le 15 septembre prochain.

D'autres causes ont été différées jusqu'au 5 mai. A tous les inculpés, le juge Lazure en a profité pour dispenser ses bons conseils.

Coupables de tentative d'extorsion

Henri Laurin, Raymond Beaulieu, Jonas Koz et Pierre Bourgeois ont été trouvés coupables de tentative d'extorsion, par le juge René Thibierge. Laurin a été condamné à six mois de prison, Koz à trois mois, Beaulieu à deux mois et Bourgeois à un mois de prison, tandis que le

juge a décidé de remettre sa sentence au 12 février dans les deux autres cas. Ils avaient tenté de soustraire \$1,000 d'un restaurateur M. Dominic Jacobin en le menaçant d'affirmer à la police qu'il était le chef de la bande. Beaulieu a été condamné à 10 mois de prison, tandis que le

Tués malgré 19 signaux lumineux

Deux citoyens de l'île Perrot, M. James Cey, 32 ans, et Herbert C. Warner, ont perdu la vie hier quand leur auto s'est écrasée sur l'arrière d'un énorme camion-remorque, en stationne-

ment sur le boulevard métropolitain, près de Ste-Anne de Bellevue. Selon la police, le camion était doté à l'arrière de dix-neuf signaux lumineux qui étaient tous allumés au moment de l'accident.

Vol de drogue qui tourne mal

Lucien Rousseau, 25 ans, soupçonné d'être un trafiquant de drogues et d'avoir volé deux onces d'héroïne à Toronto, il y a quelques jours, a apparemment été à son tour victime de ses victimes. La police fédérale a trouvé Rousseau dans un pi-

geant, des policiers et des officiers des services de réhabilitation. Il a accordé une vingtaine de remises de peine, mais dans une cinquantaine de cas, il rendra sa décision seulement le 15 septembre prochain.

LA VOIRIE PROVINCIALE

Le réseau routier du Québec s'étend sur 43,750 milles

QUEBEC, 7 (DNC) — M. Antonio Talbot, ministre de la voirie, a déposé à l'Assemblée législative, le rapport de son ministère pour l'année budgétaire 1957-58.

Les travaux de construction, de rectification et d'amélioration furent exécutés sur une longueur totale de 3,274 milles dans toutes les régions de la province.

Le gouvernement dit le rapport a porté une attention spéciale à la voirie rurale et une part substantielle du budget a été affectée à la construction et à l'amélioration des chemins ruraux. Il a de plus continué la modernisation des principales voies de communication qui relient les grands centres entre eux, et la province aux provinces et aux États voisins.

Dans le réseau d'asphalte ou de béton de ciment furent posés sur une longueur de 617 milles et on a renouvelé d'autres revêtements permanents sur une distance de 242 milles. Au 31 mars 1958, le réseau routier de la province comptait 10,276 milles de chemins asphaltés ou de béton de ciment, pourcentage de 23.4 pour cent. Les entreprises les plus importantes de construction et de rectification furent exécutées en

Gaspésie et dans les régions de Charlevoix, Lac Saint-Jean, de la Côte Nord du Saint-Laurent, de l'Abitibi et du Témiscamie.

Au cours de 1957, le ministère a continué l'exécution d'un vaste programme, afin de décongestionner les grandes routes de communication et de faciliter la circulation aux abords des grandes villes: des améliorations considérables ont été faites aux abords des villes de Québec, Sherbrooke et Sainte-Agathe-des-Monts.

Au cours de 1957, le ministère de la voirie a travaillé en collaboration avec la Commission des ponts nationaux et l'administration de la voirie maritime du Saint-Laurent pour l'exécution d'entreprises de voirie pour solutionner les problèmes de la circulation aux approches des ponts Jacques-Cartier, Victoria et Honoré-Mercier à Montréal et sur la rive sud du Saint-Laurent.

Au cours de 1957, 497 ponts ou passages ont été construits ou réparés. Quatre passages à niveau de chemin de fer furent

supprimés par la construction de trois viaducs à Joliette, à Senneterre et à Saint-Louis-de-Chambord et par la construction d'un nouveau tracé de la route à Saint-Stanislas dans le comté de Champlain.

Pour protéger le public voyageur à d'autres dangers, passages à niveau et dont l'élimination doit être différée, le ministère a installé des signaux automatiques de protection à 38 endroits sur les routes de la province.

Le ministère de la voirie a entrepris en 1957, 27,317 milles de chemins durant l'été, au cours de l'hiver 1957-58, il a payé ou subventionné le coût de déneigement de 32,275 milles des routes.

Le 31 mars 1958, la longueur du réseau routier de la province était de 43,750 milles. La longueur totale des chemins améliorés s'élevait à 32,232 milles, représentant 74 pour cent de tout le réseau routier de la province.

La session fédérale

Les provinces recevront moins cette année du partage fiscal

OTTAWA — On apprend de bonne source que les provinces retireront un peu moins, cette année, des ententes fiscales que les paiements effectués cette année n'atteindront que \$422,562,000, \$7,952,000 de moins que les prévisions. Par contre, il se peut qu'elles reçoivent, l'an prochain, un peu plus que ce qui a été annoncé dans les prévisions officielles. Le ministre des finances, M. Donald Fleming, a déclaré, dans ses prévisions, que les provinces recevront \$432,088,000 au cours du prochain exercice financier commençant le 1er avril, soit \$1,174,000 de plus que le montant de \$430,914,000 prévu à l'origine pour cette année. Ces chiffres incluent les allocations spéciales de \$25,000,000 aux Maritimes. Mais l'estimation des versements qui seront faits l'an prochain ne se fonde que sur l'éventualité d'une faible reprise économique. Bien des experts, cependant, croient que le regain de l'économie sera très vigoureux et que les versements augmenteront proportionnellement.

Surproduction, ou dumping?

OTTAWA — L'affaissement du prix du poulet sur les marchés canadiens provient non pas de l'importation abusive des volailles des États-Unis mais de la surproduction qui se fait observer au pays même. Le ministre de l'agriculture, M. Harkness, aux Communes, a dit informé le député libéral Samuel Boulanger, de la circonscription de Drummond-Arthabaska, que c'était là la réponse qu'il avait donnée aux agriculteurs principalement du Québec mais aussi des autres provinces qui avaient réclamé le freinage des importations de volailles des États-Unis. M. Boulanger lui avait fait remarquer que sur les marchés du Québec le prix du poulet était de cinq à six cents inférieur au prix de production de 21 cents la livre. M. Harkness a fait valoir que les importations n'influaient aucunement sur les prix de cette denrée et qu'il demeurait le bon état des rapports commerciaux entre les deux pays rendait indésirable l'adoption de mesures restrictives à cet égard.

M. Rousseau: dégradation confirmée

OTTAWA — Le ministre du nord canadien, M. Alvin Hamilton, a confirmé hier que la Commission du service public avait offert au professeur Jacques Rousseau un poste commandant un salaire inférieur de \$1,600 pour l'amener à démissionner comme directeur du Musée de l'homme. A ces dernières fonctions, M. Rousseau avait droit à un salaire annuel de \$11,000. Mais le poste de caractère strictement scientifique qu'on lui a proposé au ministère de l'Agriculture ne commandait qu'un salaire de \$9,340. Le ministre a aussi révélé que son sous-ministre, en proposant la mutation au professeur, avait mis ce dernier en demeure d'accepter le nouveau poste avant le 20 février ou de donner sa démission.

La balance commerciale s'améliore

OTTAWA — Le déficit du Canada en matière de commerce international a sensiblement diminué en 1958, en grande partie par suite de la baisse des importations venant des États-Unis. Dans son rapport préliminaire sur les exercices commerciaux de l'an dernier, le Bureau fédéral de la statistique signale en effet que le déficit est descendu, de \$689 millions qu'il était en 1957, à \$267,600,000, en 1958. Le déficit du commerce avec les États-Unis a reculé de \$1,056,800,000 qu'il était en 1957 à \$663,100,000 en 1958. Dans l'intervalle les exportations du pays au Royaume-Uni se sont élevées de plus de cinq pour cent, tandis que les importations provenant de ces pays se haussaient de un pour cent.

Les travaux d'hiver

OTTAWA — Répondant à une interpellation du député libéral de Toronto-Trinity, M. Hellyer, le ministre du travail, M. Starr, a déclaré aux Communes hier que rien ne permettait de croire qu'il y aurait un prolongement au-delà du 30 avril le programme fédéral d'aide aux travaux d'hiver, sous l'empire duquel Ottawa défraye la moitié des frais de main-d'œuvre des travaux hivernaux d'initiative municipale.

Aide économique à l'Inde

OTTAWA — Le Canada a consenti à fournir à l'Inde des denrées de commodité et de l'outillage d'une valeur de \$17 millions, afin de lui permettre de poursuivre l'exécution de son programme d'expansion économique, a révélé hier le ministre des affaires extérieures, M. Smith, aux Communes. Cette mesure a été prise à la suite de pourparlers avec les représentants de l'Inde sur les moyens à prendre dans le but d'aider ce pays à sortir de ses embarras financiers. Les problèmes en question avaient été discutés à Washington, en août dernier, lors d'une assemblée des directeurs de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Les capitaux proviendront des \$35 millions votés au titre de la souscription canadienne au plan de Colombo et prévus dans le budget de l'exercice financier qui prendra fin le 31 mars prochain.

Une conférence fiscale? Non!

OTTAWA — C'est sans succès que le député libéral Paul Martin a tenté d'opérer le premier ministre, hier, en Chambre, au sujet de la très éventuelle conférence fiscale. M. Diefenbaker lui a répondu, en érudant la question, que les libéraux avaient attendu 30 ans avant de mettre l'assurance-santé en vigueur. Comme M. Martin revenait à la charge, le premier ministre lui rappela qu'on avait répondu à une question du genre au début de la session. "Et la réponse avait été: non", fit remarquer le député.

Nulle recette magique...

OTTAWA — Le gouvernement a enfin compris qu'il n'y a pas de recette magique pour servir à la fois des pensions plus élevées et des taxes réduites, recette avec laquelle le premier ministre Diefenbaker avait berné l'électorat, voici un an, a déclaré le leader de l'opposition, M. Pearson, au congrès de la Fédération libérale universitaire qui a pris fin hier dans la capitale fédérale. On avait raillé les libéraux, a-t-il ajouté, quand ils étaient au pouvoir et avaient affirmé que la chose était impossible.

BOULEVARD METROPOLITAIN

Un aménagement temporaire

La Commission métropolitaine de Montréal, au cours de l'une de ses toutes dernières séances, a approuvé hier les plans révisés de l'aménagement de la croisée du boulevard métropolitain et du boulevard Décarie.

En attendant la réalisation de ce grand projet, la Commission a aussi approuvé des plans d'aménagement temporaire qui seront faits dès le printemps prochain. Si ce travail est complet à la fin de la construction, le transport enlèvera ses tramways.

Ville Mont-Royal avait proposé d'aménager des voies temporaires nord-sud parallèles à la voie de tramways qui traverse le rond-point.

L'ingénieur de la Commission a demandé au directeur du service municipal de la circulation de Montréal, M. Jean Lacoste, d'étudier le problème et un nouveau plan d'aménagement a été préparé. La partie sud du boulevard Décarie sera raccourcie à la partie nord et au boulevard Laurentien par une voie en forme de Y qui traversera le rond-point. En plus on élargira les voies encadrant le rond-point de façon à dégrader la circulation. On prévoit que cet aménagement augmentera de 32 p. le potentiel du rond-point actuel.

Photographie de distinction

studio **D. Léonard**

Photographe établi depuis 1901

NOTRE SPECIALITE "photos d'enfants"

ATTENTION SPECIALE AUX PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES

63 est, rue Mont-Royal — VI. 4-2911

L'Europe vous invite... au printemps

CHOIX DE VOYAGES:

22 avril, de Montréal, S.S. HOMERIC 73 jours - \$1,588.

5 mai, de Québec, S.S. ITALIA 59 jours - \$1,245.

12 mai, de Montréal, S.S. HOMERIC 53 jours - \$1,140.

Demandez le dépliant illustré

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

VOYAGES HONE

1460, Avenue Union, Montréal 2 VI. 5-8221

Nous n'irons pas aider Montréal à violer notre propre autonomie

Trois municipalités de l'île de Montréal, Ville d'Anjou, Ville St-Léonard et Rivière-des-Prairies, ont donné avis aujourd'hui qu'elles ne participeront pas aujourd'hui à l'Assemblée des autres municipalités de Montréal pour discuter les propositions du gouvernement métropolitain qui doivent être faites par la cité de Montréal à la Législature de Québec le 17 février.

Le maire Ernest Crépeault, qui a fait cette déclaration au nom de la Ville d'Anjou et des deux autres municipalités, a dit: Mes collègues et moi-même ne voulons pas être impliqués d'aucune façon dans l'effort de la cité de Montréal de violer l'autonomie des municipalités environnantes.

Il a dit que les trois municipalités en question se réuniront lundi soir afin de préparer une déclaration conjointe au sujet du gouvernement métropolitain. Le maire Crépeault a ajouté que John Pratt, M.P., maire de Dorval, ainsi que Albert Paré, maire de Côte-St-Luc, ont été invités à cette réunion et ont manifesté leur intention d'y assister.

"Nous avons décidé, a dit le maire Crépeault, de ne pas as-

sister à l'Assemblée de certaines municipalités montréalaises qui se tiendra samedi le 7 février afin d'y discuter la question du gouvernement métropolitain. Nous sommes d'avis que, si nous assistions à cette assemblée, nous aiderions effectivement ceux qui priveraient nos municipalités de leur indépendance. Mes collègues et moi-même ne voulons pas être impliqués dans l'effort de la cité de Montréal de violer l'autonomie des municipalités environnantes.

"Le maire Gaucher, le maire Dugas et moi-même avons décidé plutôt de nous réunir lundi soir afin d'examiner au complet la question. Nous avons invité le maire Pratt de Dorval et le maire Paré de Côte-St-Luc à se réunir avec nous et ils ont manifesté leur intention d'accepter notre invitation.

"A la suite de cette réunion, une déclaration conjointe sera faite établissant notre position sur toute cette question de gouvernement métropolitain."

M. Pearson propose de nouveau une force de police permanente au service des Nations Unies

M. Lester B. Pearson, leader du parti libéral, a lancé, hier, un nouvel appel en faveur de l'établissement d'une force permanente de police au service des Nations Unies et il a proposé un moyen concret d'y arriver.

Parlant à l'Université de Montréal devant les délégués aux Nations Unies modèles à l'Université, M. Pearson a déclaré que l'expérience de la force d'urgence des Nations Unies en Egypte — le premier véritable essai d'une force de l'ONU pour le maintien de la paix — s'évanouira "à moins que les membres des Nations Unies n'établissent une structure permanente sur les fondations qui ont été posées."

Pour cela il faudrait créer un organisme permanent, à New-York, auquel les membres de l'ONU, sauf ceux du Conseil de sécurité, contribueraient des contingents de police équipés et bien entraînés pour qu'il s'en serve suivant les décisions des Nations Unies.

"Cela serait un pas très important en avant", a dit M. Pearson, mais il n'y a cependant aucun signe qui montre qu'on soit prêt à le faire. Le manque d'enthousiasme et la timidité de la dernière Assemblée générale devant ce problème font craindre que les vues énoncées et courtes l'emportent et que rien ne se fasse.

"Une force internationale pour appuyer les décisions internationales n'est encore qu'un lointain rêve qui hante l'esprit de l'homme et qui de temps à autre, après un désastre, le pousse à un effort indécis et défallant."

"Peut-être nous éloignons-nous de l'anarchie internationale et de la guerre, mais le temps court maintenant très vite et qui peut dire qu'il va dans le sens des hommes et des énergies qui veulent la paix?"

M. Pearson, qui, comme ministre des affaires extérieures, a largement contribué à la formation de la force d'urgence des Nations Unies, en 1956, ce qui lui valut le prix Nobel de la paix, a dit que cette expérience a été reconfortante. Il ne faut cependant pas en exagérer la signification, a-t-il ajouté. Le

succès n'a été que partiel et limité. Cette force est loin d'être celle que prévoit la charte des Nations Unies qui souhaitait pour le Conseil de sécurité une puissance capable d'imposer la volonté de l'ONU à tout gouvernement national.

Echanges de vues

Plus tôt au cours de la journée, les délégués aux "Nations Unies modèles à l'Université" ont assisté à deux panels où des experts ont exprimé leur point de vue sur la réunification et la neutralisation de l'Allemagne ainsi que sur l'opportunité du régime parlementaire pour les pays d'Asie.

Durant la discussion sur la réunification allemande, hier matin, M. Charles Lynch, journaliste attaché à la galerie de la presse de la Chambre des Communes, a suggéré que le Canada, à titre de puissance moyenne qui n'a pas d'intérêt immédiat dans la question allemande, prenne l'initiative de proposer aux Nations Unies l'internationalisation de Berlin qui tomberait alors sous l'autorité de l'ONU.

Au cours de l'échange de vues d'hier après-midi, sur l'opportunité du régime parlementaire pour les pays d'Asie, M. K.J. Charles, Indien qui est chargé de cours d'économie à l'Université McGill, affirmait que les États-Unis, par l'assistance qu'ils accordent à certains gouvernements visent beaucoup plus à combattre la Russie qu'à aider véritablement les peuples. C'est ainsi, a-t-il ajouté, que des gouvernements les plus réactionnaires les moins démocratiques du monde sont supportés, non pas par la Russie, mais bien par les États-Unis qui accordent leur appui même à des dictatures.

A la suite de ce second panel qui se tint au Redpath Hall de McGill, les quelque 300 étudiants se rendirent à l'Université de Montréal pour participer à une séance de l'Assemblée générale sur les difficultés qui heurtent Israël et les pays arabes du Moyen-Orient.

Les sessions des "Nations Unies modèles à l'Université" se clôturent par un banquet ce soir, au Centre social de l'Université de Montréal. M. Paul Martin s'adressera aux étudiants.



Coeur Atout!



EXCLUSIVITES MAPPIN'S
Or 14 carats — 17 rubis
2 modèles \$55. et \$50.

Facilités de paiement

Mappin's

"Une marque de bon goût"

1000 ouest, rue Ste-Catherine UN. 6-7431
1 HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT AU GARAGE PERL-WINDSOR

Quelques idées moins simplistes sur un sujet qui ne l'est pas

La grève des réalisateurs aura permis de préciser quelques idées précédemment confuses.

D'abord le droit pour des employés supérieurs de former un syndicat. Le phénomène est nouveau en Amérique du nord. On était habitué jusqu'à présent aux associations de travailleurs et de collets blancs; dès qu'on traversait la ligne de démarcation entre l'exécution et la direction, on entrait dans un monde où le syndicat n'était pas toléré. L'idée de groupements professionnels de cadres a gagné beaucoup de terrain ces dernières semaines. Avec les témoignages qu'elle a reçus et les exemples qu'on en a donnés, il n'est plus permis de nier aux employés supérieurs le droit de se grouper.

Une autre idée qui s'est précisée depuis le 29 décembre est celle de grève légale et de grève illégale. Le cas des réalisateurs ne tombant pas sous la juridiction des lois existantes ne pouvait donner lieu à un arrêt de travail illégal, au témoignage de personnes autorisées. Des juristes prétendent, au contraire, que le droit statutaire étant restrictif, ce qui n'est pas expressément permis, se trouve du fait même interdit. En tout cas, le moins qu'on puisse dire c'est qu'on peut entretenir un doute sérieux sur le caractère illégal de la présente grève.

Une autre idée qui a fait son chemin c'est le droit pour les syndicats de cadres de négocier et de signer pour leurs membres un contrat de travail au moins sur les matières qui ne concernent pas le caractère directorial de leurs fonctions.

Voilà autant d'acquis et qui fait que, même si on maintient des réserves sur l'opportunité de la grève et la façon dont elle a été lancée, elle aura en certains effets heureux.

Il reste encore beaucoup à préciser sur la forme que doit prendre un syndicat de cadres, sur la fin qu'il doit poursuivre, sur les méthodes d'action auxquelles il doit avoir recours. Sous ce rapport, l'exemple européen peut nous induire en erreur, parce qu'il se situe dans un contexte sociologique très différent du nôtre.

En France, où les syndicats de cadres sont passés dans les mœurs, il n'existe aucun monopole syndical: la liberté pour le travailleur d'adhérer au syndicat de son choix est respectée. On aura dans la même usine deux et même trois syndicats; les travailleurs qui préfèrent rester en dehors du mouvement ne subissent aucune pression morale ni aucune violence physique. Tous les syndicats, minoritaires comme majoritaires, participent aux négociations et sont représentés dans l'administration des caisses de sécurité sociale.

En outre, la négociation des contrats de travail ne se fait pas comme ici sur le plan de l'entreprise, mais sur le plan de l'industrie pour tout le pays avec des cédules différentes selon les régions et selon la nature et le rendement des entreprises. Les syndicats de cadres participent aux négociations et sont partie aux contrats de travail de la même façon que les syndicats de travailleurs manuels. En cas de conflit, les syndicats de cadres se sentent moins impliqués que les autres parce qu'aucune parenté ne les lie sur le plan de l'entreprise avec les syndicats de travailleurs et que la ligne de piquetage n'a pas le caractère sacré qu'on lui a donné en Amérique.

On comprend que les patrons nord-américains soient portés à regarder d'un oeil torve l'intrusion du syndicalisme chez leurs employés supérieurs parce qu'ils redoutent une collusion sur le plan de l'entreprise entre les travailleurs manuels, les collets blancs et ceux qui ont le devoir de les commander.

La situation ressemble un peu à celle qui prévalait il y a trois quarts de siècle quand des catholiques sociaux, plus généraux que perspicaces, proposaient la constitution de syndicats mixtes formés de travailleurs et de patrons. Les premiers s'opposaient énergiquement à la formule en affirmant qu'ils en avaient assez de se faire mener par les patrons à l'usine; au moins, ils ne voulaient pas se faire donner des ordres dans leurs syndicats. Il fallut le témoignage non équivoque de Léon XIII dans *Rerum Novarum* pour consacrer définitivement le droit des travailleurs à la liberté syndicale.

Inversement, l'on trouve des textes très explicites de Pie XII sur la liberté de la direction de prendre les décisions nécessaires à la bonne conduite de l'entreprise. Une fois un contrat de travail négocié et signé, les membres d'un syndicat cessent d'être des égaux et sont tenus d'obéir aux instructions qui viennent de la direction, à la condition que les dispositions du contrat soient respectées.

L'organisation des cadres en syndicats selon les mêmes méthodes et avec la même affiliation que les employés conduirait-elle éventuellement à l'intrusion de ceux-ci dans la direction de l'entreprise? On peut poser un point d'interrogation. Le moins qu'on puisse dire c'est que sur ce point il reste beaucoup de débroussaillage à faire dans l'ordre des idées comme dans celui des faits.

Si on revient maintenant à la grève des réalisateurs, on peut se demander si le fait d'une affiliation à la C.T.C.C. crée un obstacle infranchissable à la conclusion d'une entente avec Radio-Canada. Il est fort possible qu'au départ cette affiliation fût d'une nécessité vitale, car elle décuplait les forces d'un petit groupe de soixante-quatorze réalisateurs. Mais ce qui fut une force pourra devenir éventuellement une faiblesse, à cause des implications que nous avons esquissées plus haut.

De cette situation complexe, il faut retenir au moins une idée: la nécessité des syndicats de cadres.

Il n'y a pas encore longtemps, c'étaient les travailleurs manuels qui étaient les plus mal payés et les plus mal traités. Leurs syndicats leur ont permis de hausser leur niveau de vie et de se libérer d'un paternalisme parfois humiliant. Puis ce sont les collets blancs qui devinrent les nouveaux prolétaires. Ils formaient naguère une petite aristocratie, un peu vaniteuse et passablement dédaigneuse. Ce que les patrons étaient forcés de donner à leurs travailleurs manuels, ils l'enlevaient à leurs employés de bureau. Jusqu'à ce que ceux-ci s'organisent à leur tour pour réclamer leur part du gâteau. Coincés par les syndicats d'ouvriers et de collets blancs, les patrons se sont tentés de se reprendre sur le dos des employés supérieurs. Déjà la marge entre les gages d'un travailleur manuel et le traitement d'un ingénieur s'est sensiblement rétrécie depuis une génération; si le mouvement continue, il viendra un moment où la différence de traitement entre un travailleur manuel et un travailleur intellectuel sera à ce point négligeable que les jeunes ne seront plus incités à faire les sacrifices nécessaires pour acquérir une éducation supérieure. C'est l'avantage des syndicats de cadres en France de voir à protéger, dans la négociation des contrats de travail, cette prime à la compétence et à l'esprit d'initiative. La simple loi de l'offre et de la demande sera insuffisante pour conserver en Amérique la prédominance du travailleur intellectuel. Il faudra que le syndicalisme s'en mêle.

Gérard FILION

Blocs-Notes

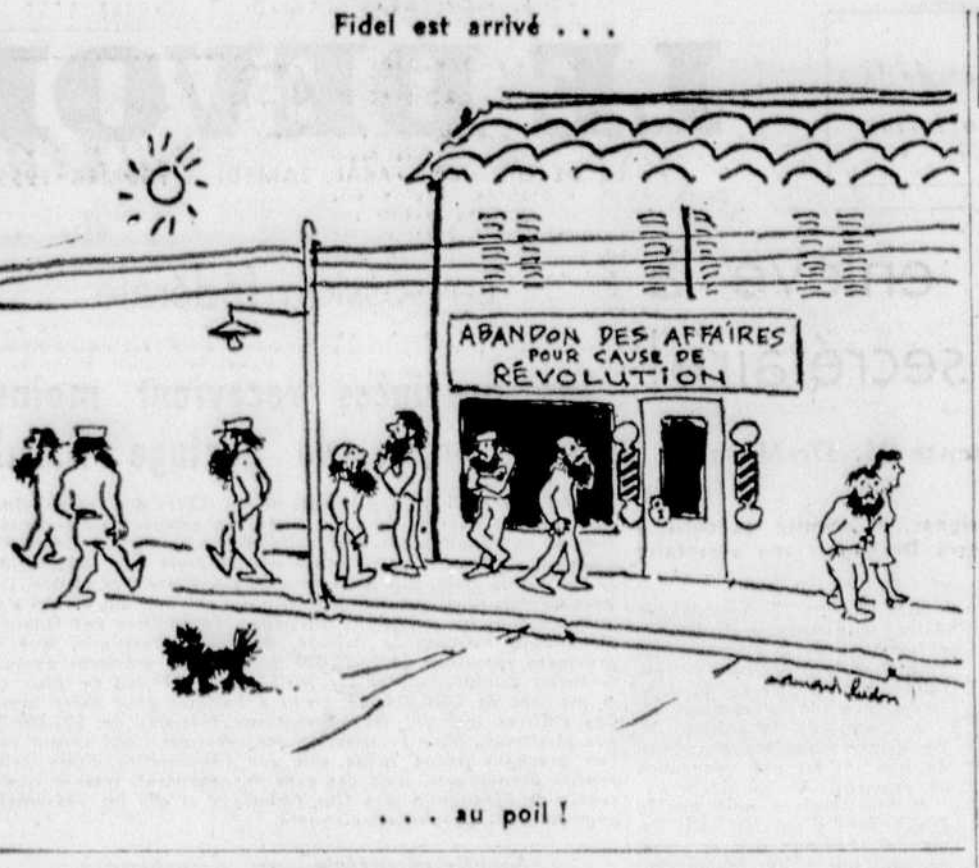
La traduction simultanée

Un de nos lecteurs s'est donné le mal de compiler des chiffres sur l'emploi du français dans les débats de la Chambre des communes avant et après l'instauration du système de traduction simultanée.

Il a d'abord choisi au hasard 20 jours de la dernière session, en août et en septembre, et calculé d'après le Hansard la proportion des discours français et anglais. La part du français n'était pas grasse puisqu'elle s'établissait en moyenne à moins de 5 pour cent. Il y avait eu 5 jours complets où il ne s'était pas prononcé un seul mot de français. La meilleure jour-

cent du temps consacré au français: 23 janvier, 15 p.c.; 26 janvier, 29.5 p.c.; 27 janvier, 37 p.c.; 28 janvier, 29 p.c. Le minimum est donc monté de 0 à 15 pour cent, le maximum de 15 à 37, et la moyenne de moins de 5 à plus de 29.

L'augmentation ne sera probablement pas tout à fait aussi considérable pour l'ensemble de la session par comparaison avec la session précédente, mais elle devrait être substantielle. C'est le gain que l'on pouvait espérer de l'avènement de la traduction simultanée quand on connaissait intimement le fonctionnement



LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Prestiges de l'archaïsme

Par R. LE BIDOIS

Dans la chronique qu'il a consacrée à la nouvelle version du ROMAN DE RENARD, de Maurice Genevoix, Emile Menriot écrivait ici même: "GABET, RAINE, RONCHE, VAUTRE, BRACELET, MANSE, MESNIE, GRAILLE, GRENON... Pourquoi ces vieux mots français, de si bon usage populaire au Moyen Age, ont-ils disparu de notre langue?" La question n'est pas sans intérêt et l'on peut se demander en effet dans quelle mesure un auteur du XXe siècle peut employer des termes périmés ou désuets. Il est évident que, mis à part les pastiches proprement dits, tels que les CONTES DROLATIQUES de Balzac ou le COLAS BREUGNON de Romain Rolland, un écrivain à la mode, dans certaines conditions, de faire revivre des mots ou des tours archaïques. Personne ne songe à reprocher à La Fontaine d'avoir "marotisé" dans ses CONTES, ni à Gautier d'avoir écrit en "style Louis XIII" les dialogues du CAPITAINE FRACASSE. Non plus qu'à Anatole France d'avoir fait converser les personnages de son HISTOIRE CONTEMPORAINE à la façon du XVIIIe siècle. Mais encore faut-il observer les règles du jeu.

Un auteur, d'ailleurs bien oublié, de l'époque romantique, Charles Nodier, a fait à ce sujet une observation fort pertinente: "L'archaïsme, ressaisi avec goût, rajeuni avec habileté, approprié avec énergie au tour de la phrase et au sens de la pensée, est une conquête légitime." Gout, tact, appropriation à la pensée et au sujet, telles sont les conditions que doivent remplir les auteurs qui sont tentés d'archaïser, et ce n'est nullement "faire la guerre aux archaïsmes" que de rappeler ces vérités. Il va de soi que les poètes du siècle dernier ne se sont pas embarrassés de tels scrupules. Ainsi, un "poète en prose" écrivait en 1828: "Ouvrez-vous point d'obstacle, ces passereaux gourmands emmi cette vigne ramuse et feuillue?" Un verbe défunt (ouïr), un tour archaïque (point, emmi sans ne), une préposition, "fossile" (emmi) sans parler de l'adjectif savant "ramuse", voilà de quel déconcentrer le lecteur moyen de la Ve République.

Mais revenons sur terre et au "sermo pedestris". Beaucoup de prosateurs contemporains aiment à jouer à — ou de — l'archaïsme (1). "Je protestai, écrit l'auteur de *Si le grain ne meurt*, que la présence de ma mère ne devrait rien changer à nos usages..." on peut se demander pourquoi Gide a jugé bon d'employer ce mot... usé, qui depuis Montaigne est confiné dans l'expression, d'ailleurs tautologique, "les us et coutumes". Dans le même ouvrage je relève cette phrase: "...J'éprouvais le plus grand soulas à les faire (ces mouvements)." Ce "soulas" nous reporte trois siècles en arrière au temps de Scarron (2)!

Rivarol, dans son célèbre *Discours sur l'universalité de la langue française*, s'est moqué des écrivains qui, pour paraître "naïfs" (entendez: naturels), reprennent les vieilles tournures. Et elle vaut pour les universités françaises de l'Europe aussi bien que les nôtres.

Non seulement ce retard injustifiable aura-t-il pour effet de nous desservir au pays même, mais encore de créer à l'étranger l'impression que le Canada est un pays unilingue et anglais.

Il faut que nos députés obtiennent que cette édition française d'une publication aussi importante que l'Atlas du Canada soit livrée au public dans un délai raisonnable. Si c'est la traduction qui retarde la publication, que l'on accorde à l'Atlas une priorité de première classe et que l'on y affecte une équipe plus nombreuse de traducteurs.

L'Atlas du Canada

Un autre correspondant nous écrit pour nous dire que la ruine de l'Atlas du Canada veut que l'édition française de l'Atlas du Canada ne soit pas prête avant deux ans. Il ajoute que le dépliant publié en anglais seulement pour annoncer l'Atlas ne dit pas un mot de l'édition française.

Quelles universités, quels services de recherches, se demandent notre correspondant, auront l'héroïsme d'attendre une édition française qui ne vient pas quand l'édition anglaise est toute prête à être écolée? L'observation est très pertinente.

Fidel est arrivé...

res d'autrefois et tombent en fait "dans le naïf". Il est ridicule, le, ajoute-t-il, quand on n'a pas la naïveté d'en arborer les livres: "Celui qui pour être naïf, emprunte une phrase d'Amyot, demanderait pour être brave l'armure de Bayard". Appliquons cette observation à quelques termes périmés ou désuets que certains auteurs s'efforcent de remettre en circulation.

Le mot *orée* désignait dans l'ancienne langue, la lisière d'un bois. Mais ce substantif était déjà déclaré vieux par l'Académie en 1798, et Sainte-Beuve, en 1849, reprochait à Chateaubriand de s'en être servi. Cela ne veut pas dire qu'un styliste n'ait pas le droit d'écrire, comme l'a fait Barrès dans sa *Colline inspirée*: "A l'orée du bois de Plaimont". Mais nos journalistes, oubliant le sens "local" du mot (lisière d'un bois), se croient autorisés à l'employer, si l'on peut dire, à tout bout de champ. Un chroniqueur sportif nous parle ainsi d'un "rubriqueur cycliste" qui, "à l'orée de la Grande Boucle", se livrait à une gymnastique vaticane intense... (sic). Un po. lygraphe décrit l'entrée sur scène d'un artiste "à l'orée de la seconde partie du spectacle de l'Alhambra". Un autre nous parle d'une jeune fille qui est "à l'orée de son dix-septième printemps". En mal d'un chroniqueur nous assurant qu'"à l'orée de la quatrième semaine de la vacance du pouvoir" le problème était de constituer non un ministère, mais un gouvernement; et, le 5 août, un commentateur du *Journal parlé* déclarait sérieusement: "C'est à l'orée de l'Assemblée générale que doit se situer (!) cet examen."

On abuse beaucoup aussi depuis quelque temps du verbe *jouter*. Le Larousse du XXe siècle allègue bien un exemple de Paul Bourget, mais l'auteur du *Disciple* n'est certainement pas une caution suffisante en matière de langue. De son côté Robert cite une phrase de Duhamel ("Le quartier de plaisance... qui jouette Vauquard"). On peut penser que cet excellent écrivain s'est amusé à risquer le mot. Mais je note dans sa *Chronique des saisons amères* une phrase où ce même verbe est pris au figuré: "...Il comprenait qu'une certaine forme de l'irrespect peut jouter l'admiration." Entre nous je soupçonne ce verbe de jouter d'avoir été formé arbitrairement sur l'ancienne particule *jouter* (près de); mais cette proposition était déjà déclarée "vieille" et "désuète" au XVIIe siècle, et elle ne s'est maintenue à grand-peine que dans le jargon juridique. Quel qu'il en soit, *jouter* fleurit allégrement dans les colonnes de nos journaux. Ce pseudo-archaïsme est particulièrement incongru quand il s'agit d'un contexte moderne ou exotique. On s'étonne, par exemple, de lire à propos d'un incendie survenu à Brooklyn (Etats-Unis), que "le quartier joutant le 37 est dans un état indescriptible". Doubler éminemment suspect du vieux verbe *jouter* (ou *jostier*), *jouter* ne semble avoir jamais vécu réellement dans la langue. Laissons *jouter* au Palais et *jouter*... au Musée!

Certains lettrés (ou demi-lettrés) affectionnent l'expression "jouventes de la vieillesse", pensent-ils, qui donne à la prose un petit air antique et villageois! Dans son *Journal* (20 octobre 1954), Julien Green se réjouit de voir que cette locution n'est pas morte et que "c'est le peuple qui l'empêche de mourir". Sentiment louable, certes, car les parlers de nos provinces abondent en tous et en termes qui sentent le terroir et qui, dans un cadre approprié, méritent d'être conservés. Ainsi l'auteur de *Rabotol*, dont je parlais tout à l'heure, a raison de faire dire à l'un de ses paysans: "M'est avis qu'elle n'aura plus jouventes fois à la suivre." Mais dans les contextes, qui n'ont plus rien à faire avec la campagne ou l'ancien temps, ces expressions paysannes et désuètes détonnent étrangement et constituent des fautes contre le goût. Ce genre de coquetterie ne contribue pas à l'élégance du style...

(1) De ne pas le dire que des archaïsmes de vocabulaire. Il y a aussi beaucoup à dire sur les archaïsmes de syntaxe, dont Gide et surtout Valéry se sont fait une étrange spécialité.

(2) On me dira que Verlaine a employé ce mot: "Tous les soirs, jouissaient de la vieillesse, mais il est clair, l'auteur de *Préludes* n'a voulu ni amuser et... nous amuser."

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde).

Lettres au "DEVOIR"

Au secours... ils vont tuer le réseau français!

Monsieur le Directeur,

C'est incroyable, mais c'est vrai: la haute direction de Radio-Canada est prête à tuer le réseau français.

Pourquoi? Uniquement pour sauver la face de quelques fonctionnaires irresponsables qui, après avoir fourvoyé la Société Radio-Canada dans le chemin de l'injustice, ne peuvent plus reculer maintenant sans admettre par le fait même qu'ils ont eu tort.

Ils ont tort, ils le savent, tout le monde le leur a dit: les sociologues, les théologiens, la presse, le public par le truchement de ses associations naturelles. Rien n'y fait, ils sont enfermés dans leur orgueil ridicule, et ils sont prêts à subordonner le navire plutôt que de faire machine arrière.

Mais ils oublient que le navire, ce n'est pas leur propriété, Radio-Canada, ce n'est pas la propriété de messieurs Ouimet, Bushnell et compagnie, c'est la propriété du public. Ces gens-là, ce sont nos employés à vous et à moi. C'est nous qui les payons avec nos impôts. Allons-nous les laisser saboter l'oeuvre à laquelle ils ont été commis? La population canadienne-française va-t-elle endurer que le réseau français de Radio-Canada, qui est une des citadelles de la culture française en ce pays, et qui représente le poste de télévision française le plus puissant du monde, disparaisse et "recommence à zéro"? Tout cela parce que quelques petits Césars de bureau s'obstinent, au mépris de la justice sociale la plus élémentaire et du simple bon sens, à rester bêtement sur leurs positions.

La situation est à mon avis extrêmement grave. Si l'opinion publique ne s'exprime pas dans toute sa puissance, et ne fait pas pression pour que les "petits dictateurs" reculent à la raison, c'est tout le réseau français qui est en danger. Or j'estime que nous n'avons pas le droit — ni d'ailleurs les moyens — de laisser ainsi quelques irresponsables perdus d'orgueil et malades d'amour-propre briser un instrument de culture et un foyer d'art comme Radio-Canada. Cette maison qui est la nôtre, c'est une richesse nationale qui appartient au peuple. Et quand les fonctionnaires qui ont été commis à sa direction en sont rendus à s'en croire les propriétaires, bien pire, s'obstinent dans l'injustice la plus notoire, il est temps qu'on les ôte de là: ils sont devenus trop petits pour leurs fonctions.

Pour nous, comédiens, qui sommes plongés plus profondément que les autres contribuables dans ce conflit et qui avons pu toucher du doigt ce qui s'est passé, si nous nous sommes aussi massivement pressés au secours des réalisateurs, c'est que nous savions mieux que personne jusqu'à quel point leur demande est juste et combien ils sont nécessaires à la qualité de notre télévision.

Messieurs les directeurs de Radio-Canada espèrent que la faim et la misère vont faire rentrer un à un dans les studios des hommes vaincus, avilis et humiliés. Qu'ils se détrompent! Quand nous rentrerons à Radio-Canada, où nous sommes chez nous autant qu'ailleurs, ce ne sera pas à quatre pattes, mais debout. Pas comme des moutons, mais comme des hommes. Et des hommes heureux de se sentir unis par une solidarité nouvelle, forgée dans les sacrifices du combat et renforcée par le sentiment de la justice retrouvée.

Doris LUSSIER

Les vacances doivent avoir une fin

Monsieur le Directeur,

Vous avez intitulé votre article dans le numéro du samedi, 31 janvier 1959: "Idées simples ou simplistes sur un sujet qui ne l'est pas".

Serait-ce vous trouver outre mesure que d'affirmer que votre titre était tout bien choisi? Au sujet de la grève des réalisateurs, vous concluez simplement:

a) que le public s'ennuie peu de la télévision; b) que le public n'est pas esclave du petit écran.

Cette simple conclusion, vous la tirez d'une enquête menée dans 200 familles, 60% d'entre elles ne souffrant pas de la grève et qu'elles peuvent se passer de la télévision.

Le manufacturier américain d'automobiles sait, lui, qu'il ne faut pas adopter une attitude trop simpliste à la suite des enquêtes qu'il mène au sujet de son industrie. Il sait par exemple qu'il ne faut pas tenir compte des résultats de l'enquête qui dit que les gens préfèrent une petite voiture économique et sans appareil, il construira plutôt une grosse voiture puissante et ornée de chrome sachant d'avance que cette dernière sera choisie par l'acheteur.

On peut tirer bien des conclusions des statistiques. Tout le monde connaît l'histoire de la grenouille qui saute au commandement, avant qu'on lui coupe les pattes, mais qui reste immobile lorsque celles-ci sont coupées, et sa conclusion qui dit que la grenouille, si on lui coupe les pattes, devient sourde. C'est infiniment simple, n'est-ce pas?

Vous croyez, Monsieur le Directeur, que les 120 familles ci-haut mentionnées ne regretteraient pas dans leur for intérieur les "bons vieux programmes" auxquels elles étaient habituées? L'ère des films et des émissions de télévision, de nos jours, vous l'avez dit, une vacance en quelque sorte. Tout le monde aime bien les vacances mais tout le monde est d'accord sur le fait qu'elles doivent avoir une fin.

Une fois rassasiés des longs métrages, ne croyez-vous pas que ces dites familles trouveront bon de retourner à l'ère des programmes organisés?

Je crois qu'alors, on pourra même se permettre de redevenir un peu esclaves...

Bien à vous,

Jean-M. DESGAGNE, ing. p. Québec

Le cinéma français (à Montréal) dans la honte

Le meilleur film français que nous avons vu une seule fois au Festival du film français, cet automne (et qui n'a nécessité aucune coupure), va commencer sa tournée commerciale: en anglais. Jusqu'à ce jour, aucun cinéma n'a programmé de film en français. La réclame de nos jours, comme vous l'avez dit, une vacance en quelque sorte. Tout le monde aime bien les vacances mais tout le monde est d'accord sur le fait qu'elles doivent avoir une fin.

Une fois rassasiés des longs métrages, ne croyez-vous pas que ces dites familles trouveront bon de retourner à l'ère des programmes organisés?

Je crois qu'alors, on pourra même se permettre de redevenir un peu esclaves...

Bien à vous,

GEORGES BUISSIERES Sainte-Foy

La réponse ne s'est pas fait attendre

Monsieur le Directeur,

Les commentaires d'un chauffeur de taxi sur la gratuité scolaire n'ont pas manqué de causer un certain remous à preuve la lettre d'un pharmacien indigné parue dans *Le Devoir* du 19 janvier.

Comme on le voit la proposition de ce chauffeur n'est pas passée inaperçue et plusieurs y ont même trouvé un certain bon sens. Les étudiants interrogés venant des facultés de "l'exploitation" se sont évidemment prononcés contre le système tandis que ceux venant des facultés dénommées "facultés à sens social" se sont prononcés pour. Il y a donc deux cotés de la médaille. La proposition de ce chauffeur a sûrement du bon mais il sera toujours à peu près impossible d'établir si une faculté doit être taxée de faculté d'exploitation ou de faculté à sens social, car dans toute faculté il y

(Suite à la page 16)

E.-U.: EN MARGE DE L'AGRESSION Russe

Il faut renforcer notre système défensif, disent les sénateurs démocrates

WASHINGTON — La révélation publique par le Département d'Etat de la preuve que des chasseurs soviétiques ont délibérément abattu un avion de transport américain en Arménie, le 2 septembre dernier, a provoqué au Congrès de nouvelles demandes pour un renforcement accéléré des moyens de défense des Etats-Unis et pour l'augmentation des crédits prévus dans le prochain budget au poste général de la sécurité nationale.

On sait que le State Department a rendu public l'enregistrement sur bande d'une conversation radio entre pilotes de réactes soviétiques, capté le jour même et dans la même région où le transport E.-U. est disparu. Or, la conversation relate en phrases hachées l'attaque d'un quadrimoteur qui, gravement touché à plusieurs reprises, prend feu et s'écrase.

L'URSS a toujours soutenu que l'avion s'est écrasé accidentellement et qu'elle ne possède aucune information sur les onze militaires américains disparus (six autres ont péri dans la chute de l'appareil). Washington est maintenant convaincu que le transport a bien été attaqué délibérément par les chasseurs soviétiques.

Insuffisances dénoncées
Hier, deux membres de la commission sénatoriale des forces armées ont redemandé avec insistance qu'on accélère la réalisation du programme de défense des Etats-Unis, qu'on élargisse ce programme et conséquemment qu'on accroisse les crédits au poste de la sécurité nationale, peu importe l'ampleur du déficit qui en résulterait. Ce sont en fait les sénateurs démocrates qui ont déclenché cette nouvelle offensive. "Il est évident, a dit le sénateur Stuart Symington, que nous serons un jour aux prises avec une agression communiste de grand style".

"Or, nous ne serons pas en mesure d'y résister efficacement si nous continuons à faire

La Havane. — La Fédération des étudiants universitaires poursuit sa "grève sur le tas" à l'Université de La Havane: les étudiants continuent d'occuper les bâtiments et il n'y a pas d'indice qu'ils les quittent prochainement.

La Fédération demande une "purge" massive parmi le personnel enseignant et spécialement l'expulsion de tous les professeurs qui ont été partisans de l'ancien président, Fulgencio Batista. Les professeurs de leur côté soutiennent que seul le Conseil des gouverneurs de l'université est habilité à prendre des mesures dans un cas semblable.

D'autre part, parlant jeudi à Santiago de Cuba, le chef révolutionnaire, Fidel Castro, a déclaré qu'il favorisait la maintien de la peine de mort pour les crimes graves, du moins aussi longtemps que le nouveau régime n'aura pas achevé sa tâche d'épuration. On sait que la présente constitution de Cuba interdit la peine capitale et qu'au cours des procès devant les tribunaux révolutionnaires, certains accusés ont invoqué cette clause pour dénier aux tribunaux le droit de leur imposer la peine de mort.

Procès publics: une erreur
Castro a cependant avoué que le régime révolutionnaire avait commis une erreur en tenant des procès publics au grand stade de La Havane et en laissant des photographes assister aux exécutions de condamnés à mort. "Cela ne signifie cependant pas que ces exécutions n'aient pas été justifiées... On peut s'étonner à l'étranger mais nous seuls sommes en mesure de connaître ce qui s'est passé ici sous Batista".

Pendant ce temps, l'idylle de la presse et du nouveau gouvernement se continue. En fait, les journalistes sont reconnaissants au régime révolutionnaire, principalement d'avoir rétabli la liberté de presse. Aucun journal n'en a encore profité pour blâmer les exécutions soit pour s'élever contre les grandes lignes de la politique annoncée par le gouvernement.

Italie: M. Gronchi invite l'ex-premier ministre Segni à former un cabinet

ROME. — Le président de la République, M. Giovanni Gronchi, a invité hier l'ancien premier ministre Antonio Segni à tenter de former un cabinet pour mettre fin à la crise ministérielle qui dure depuis douze jours. Le chef de l'Etat a pris cette initiative après que M. Fanfani ait refusé de revenir sur la démission qu'il avait remise le 24 janvier. M. Segni qui est âgé de 68 ans, fut chef du gouvernement pendant près de deux ans, de juin 1955 à mai 1957. Membre du parti démocrate-chrétien et leader du groupe centriste de ce parti, il a participé à tous les gouvernements depuis la libération. Dans le cabinet démocrate-chrétien de Fanfani, il détenait les portefeuilles de la vice-présidence du Conseil et de la défense nationale. On croit que si Segni devait échouer dans sa tentative, M. Gronchi ordonnerait alors de nouvelles élections générales dans l'espoir de voir revenir une Assemblée nationale comportant une majorité claire et stable.

URSS - Etats-Unis: Eisenhower ira en Union soviétique, si "cela peut servir la cause de la paix"

THOMASVILLE, Georgie. — La Maison Blanche a annoncé hier que le président Eisenhower pourrait être amené à envisager d'entreprendre un voyage en Union soviétique si l'évolution de la conjoncture internationale lui donne à penser que pareille initiative servirait la cause de la paix. Voilà ce qu'a dit aux journalistes le directeur des services de presse de la Maison Blanche, M. James Hagerty. On sait que dans son discours de clôture au 21e congrès du parti communiste soviétique, le premier ministre Khrouchchev avait invité avec insistance le président des Etats-Unis à se rendre en URSS quand il le voudrait et avec qui il voudrait. M. Hagerty a déclaré que Washington s'abstient de la façon dont l'invitation a été formulée, soit à la tribune du congrès du P. C. et dans le cadre d'un discours contenant par ailleurs des attaques contre les Etats-Unis. Toutefois, le président n'écarter pas la possibilité d'aller un jour en URSS si lui paraît que semblable voyage est susceptible de servir si peu que ce soit, la cause de la paix.

Iran: le gouvernement écarte les "conseils" de Moscou au sujet d'un éventuel traité avec les Etats-Unis

TEHERAN. — Des sources proches du gouvernement iranien ont annoncé que celui-ci avait catégoriquement écarté les suggestions soviétiques voulant qu'il ne soit pas de l'intérêt de l'Iran de signer avec les Etats-Unis un traité de défense mutuelle, comme il en est question depuis quelque temps. De plus, Moscou a fait pression sur le gouvernement de Téhéran pour qu'il se retire du pacte dit de Bagdad: le ministre des affaires étrangères a annoncé que le cabinet avait repoussé d'emblée pareille invite. On croit savoir que l'URSS aurait offert de signer un

Nouvel an des Chinois

Des milliers de citoyens de Hong-Kong passent ces fêtes en Chine rouge

Hong-Kong. — Des milliers de Chinois de Hong-Kong ont traversé le "rideau de bambou" pour célébrer le nouvel an chinois avec leurs parents en Chine communiste.

D'après les gardes-frontière britanniques, le nombre des Chinois qui ont passé la ligne de démarcation entre la colonie de la couronne et la Chine communiste, a été de 2,000 par jour dans le courant de la semaine dernière. Normalement, il ne passe que quelques centaines de personnes dans un sens ou dans l'autre, à cette frontière.

Les voyageurs sont munis de permis de rentrée pour leur retour à Hong-Kong après les fêtes. Ils n'abandonnent pas le régime capitaliste pour le régime communiste.

Ils emportent toutefois avec eux quelques "gâteries capitalistes" à l'intention de leurs parents soumis à un régime de vie austère en Chine rouge.

Leurs valises et paquets sont bourrés de vivres: jambons fumés, porc salé, fruits, bonbons et gâteaux de riz en forme de lune, spécialité du jour de l'an chinois.

Ironie du sort, la plupart de ces vivres viennent de la Chine communiste. Pékin exporte à Hong-Kong pour des raisons politiques et économiques, mais en même temps restreint la consommation sur son territoire.

Grande fête

Le nouvel an, ou fête du printemps, qui tombe cette année le 8 février, est par tradition la plus grande fête chinoise, en tout cas celle où les banquets prennent le plus de place.

Il y a quelques années, les autorités communistes avaient essayé d'abolir ces festivités traditionnelles sous prétexte qu'elles faisaient perdre un temps précieux. Cette année, la tradition est respectée et trois jours de fête ont été prévus.

Samedi soir, veille du jour de l'an, les familles se réunissent autour de tables bien garnies pour dire adieu à l'année qui vient de se terminer et saluer celle qui commence.

A minuit, ce sera partout un feu d'artifice improvisé.

ETATS-UNIS

3e lancement d'un "Titan" nouveau genre

CAP CANAVERAL. — Un projectile intercontinental "Titan" a été lancé hier après-midi, depuis la base de Cap Canaveral. Le lancement du projectile de 90 pieds a été réussi et les observateurs estimaient que l'expérience devait être fructueuse. On sait qu'à deux reprises, le 20 décembre puis au début de la présente semaine, des tentatives de lancement du même projectile ICBM avaient échoué. Quelques secondes après le départ de la rampe, le projectile qui pèse 110 tonnes se dirigeait en direction sud-est. On sait que ce "Titan" est une nouvelle version de l'ancien projectile du même nom et les spécialistes de l'aviation assurent qu'il est plus puissant que l'autre ICBM américain, "Atlas". La portée maximum d'un "Titan" est estimée à 9,000 milles. Cependant, le lancement d'hier fait partie d'une longue série expérimentale qui se déroulera pendant un an ou deux. Ce n'est qu'après cela et compte tenu des résultats, qu'on pourra entreprendre la fabrication en série de ce projectile, susceptible d'atteindre une vitesse de 17,000 milles à l'heure.



Aux..

QUATRE COINS du monde...

traité d'amitié et de non-agression d'une durée de 50 ans avec l'Iran et de lui fournir une puissante assistance économique et technique si ce pays acceptait de se retirer de l'alliance précitée. Le signature prévue d'un nouveau traité russo-iranien paraît conséquemment fort compromise pour l'instant.

Etats-Unis: Eisenhower veut renforcer les moyens du pouvoir fédéral dans la protection des droits civils

WASHINGTON. — Le président Eisenhower est résolu à assurer le respect des droits civils aux Etats-Unis. A cette fin, il a notamment invité le Congrès à faire du recours à la force et à la violence pour empêcher l'intégration raciale dans les écoles, des crimes justiciables des tribunaux fédéraux. Le président a également demandé aux parlementaires de rendre plus large l'autorité du FBI dans les cas d'attentats contre les églises et les écoles et d'autoriser le gouvernement central à aider financièrement les Etats concernés à faire face aux dépenses entraînées par la mise en oeuvre du programme d'intégration raciale dans les institutions d'enseignement. D'autres clauses de ce programme en sept points tendent à renforcer les prérogatives du gouvernement fédéral et de ses tribunaux dans le domaine du respect des droits civils. Les "ségrégationnistes" du Sud trouvent ce projet inacceptable tandis que les "libéraux" du Nord le trouvent insuffisant.

Allemagne: emprisonnement à vie pour d'anciens tortionnaires de camps de concentration

BONN. — Deux anciens commandants nazis de camps de concentration ont été reconnus coupables hier d'exécutions massives de prisonniers et condamnés à l'emprisonnement à perpétuité. Ainsi a pris fin le procès ouvert le 13 octobre dernier de deux qu'on appelait les "faux de Sachsenhausen". Gustav teus deux reconnu nombre des faits qui leur étaient reprochés, mais en disant qu'ils avaient agi selon des "ordres venus d'en haut". Le tribunal a trouvé les deux hommes coupables, conjointement et individuellement, de la mort de plus de 11,000 prisonniers. Au cours du procès, environ 150 anciens détenus du tristement fameux camp de Sachsenhausen, sont venus témoigner.

URSS: la presse enregistre avec satisfaction l'annonce de la venue de Macmillan

MOSCOU. — Les deux principaux journaux soviétiques expriment l'espoir que la visite de M. Macmillan à Moscou aura pour effet d'ouvrir les voies à des rencontres Est-Ouest, à un échelon élevé. Le journal du gouvernement Izvestia, et le journal du parti, Pravda, ont tous les deux publié des dépêches de leurs correspondants de presse à Londres au sujet de cette visite. "Izvestia" cite la déclaration de M. Macmillan selon laquelle le but de son voyage est de dissiper les malentendus. Et "Izvestia" ajoute: "Une grande partie de l'opinion publique est favorable au voyage de M. Macmillan, car elle est pour la coexistence pacifique et contre la guerre froide". "Pravda" constate "une grande satisfaction" chez le public britannique qui "a insisté pour que le gouvernement prenne des mesures concrètes en vue de multiplier les contacts personnels à un échelon supérieur, entre l'Est et l'Ouest".

Norvège: risque de viol des eaux territoriales par une puissante flotte soviétique de pêche

BERGEN. — Une immense flotte de pêche soviétique, composée d'environ 300 navires, est actuellement en action, juste à la limite des eaux territoriales de la Norvège, sur la côte ouest. Plusieurs navires de guerre de la Norvège ont aussitôt commencé à patrouiller la frontière maritime, à quatre milles de la côte, pour prévenir toute intrusion en zone norvégienne. Un navire norvégien avait tout d'abord signalé par radio que quelques bateaux russes avaient pénétré de deux à trois milles à l'intérieur des limites fixées pour les pêcheurs étrangers. Des navires de guerre ont immédiatement été dépêchés sur les lieux mais n'ont constaté aucune violation des eaux territoriales. Le contre-amiral Erling G. Mostvedt, commandant de la flotte du secteur ouest, a annoncé que les Russes utilisent des filets atteignant jusqu'à deux milles de longueur. Il est possible qu'en pourchassant les bancs de harengs, ils dérivent jusque dans le secteur norvégien.

Etats-Unis: le Sénat affecte à la loi sur l'habitation des crédits plus élevés que ceux demandés par Eisenhower

WASHINGTON. — Le Sénat a adopté hier par 60 voix à 28 un projet de loi comportant l'affectation de crédits de l'ordre de \$2,675,000,000. à la politique fédérale de l'habitat populaire. La Chambre des représentants sera maintenant invitée à étudier à son tour ce projet. Le président Eisenhower avait demandé au Congrès d'autoriser à cette fin des crédits de \$1,850,000,000, soit environ un milliard de moins que le montant retenu par le Sénat. Cependant, on ne pense pas que si la mesure était définitivement adoptée, cela compromettrait le budget équilibré présenté par Eisenhower et où les recettes l'emportent d'une centaine de millions sur les dépenses prévues.

AVIS DE DECES

SARRASIN. — A Montréal, le 5 février 1959 à l'âge de 92 ans, est décédée, Anastasie Sarrasin, épouse de feu Napoléon Sarrasin, demeurant au no. 79, 3e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi, le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée no 2548 rue Beaubien à 8h45, pour se rendre, à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Collège Saint-Denis

affilié à l'Université de Montréal

• Nous accordons une attention particulière aux étudiants qui éprouvent des difficultés scolaires

• Le collège reçoit des étudiants pendant le second semestre

4152 rue St-Denis. VI. 2-2526

Coeur Atout!



Solitaire — 51 carat Solitaire — 40 carat
\$450. \$150.

FACILITES DE PAIEMENT

Mappin's

"Une marque de bon goût"

1000 ouest, rue Ste-Catherine
UN. 6-7431

1 HEURE
de stationnement gratuit
au garage Peel-Windler

TABLES ÉLÉGANTES

de style

Français Provincial

Dessus en cuir véritable, fini cerisier antique très soigné
Détails recherchés et lignes harmonieuses

dessinés par

HEKMAN DE GRAND RAPIDS, MICH.

Fabriqués au Canada par Wunder Furniture de Kitchener, Ontario

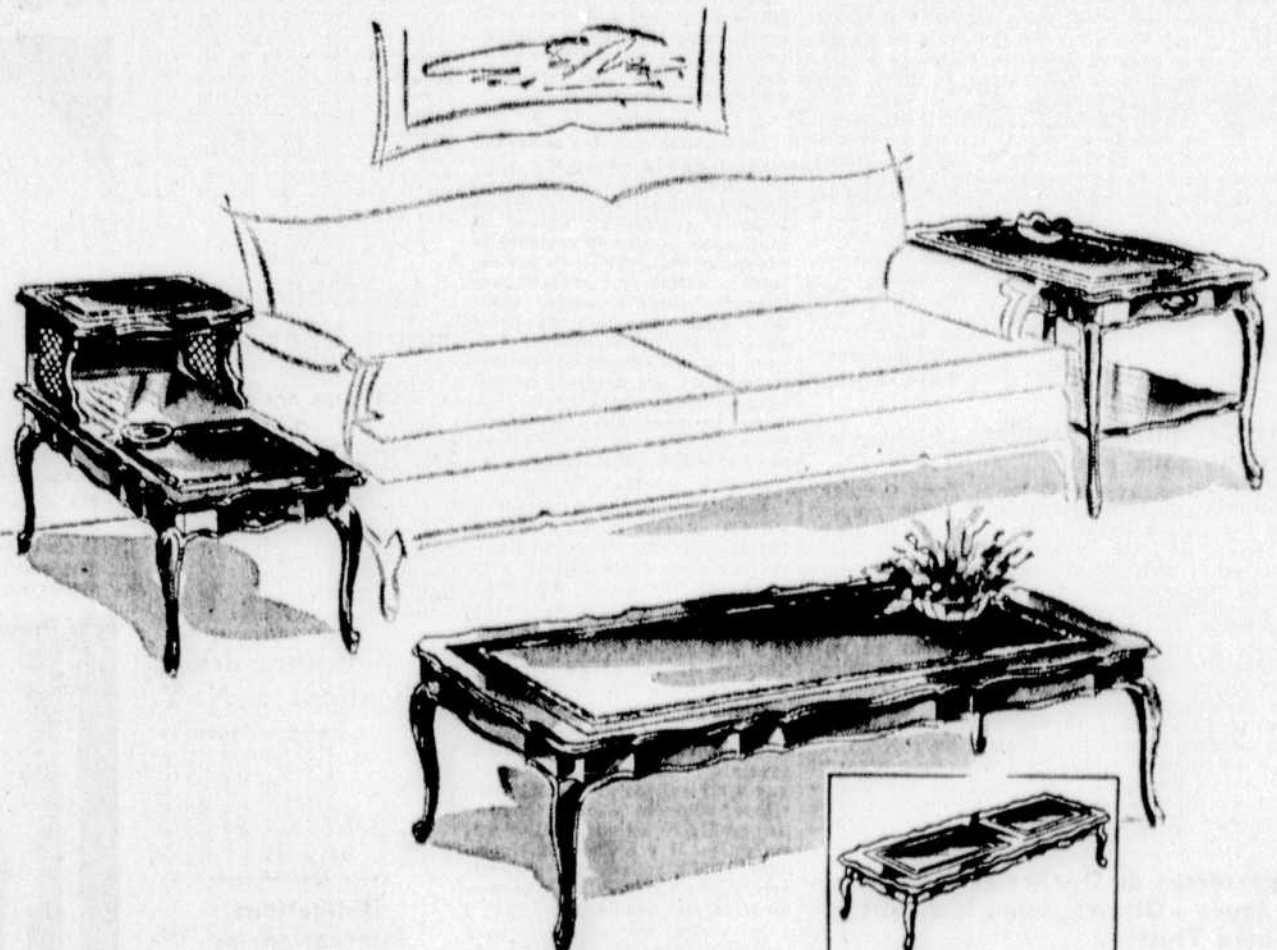


Table longue à cocktail
(52" x 22" x 16" de hauteur)
\$20. extra

\$89.00
ch.

TERMES BUDGETAIRES POUR
TOUTES LES BOURSES!

N.B. Le cerisier antique reflète un riche ton de cerisier doré

LA MAISON FRASER S'EST ACQUISE UNE SOLIDE RÉPUTATION POUR PRÉSENTER
AUX CONNAISSEURS DES MEUBLES DE DISTINCTION A DES PRIX RAISONNABLES

Ouvert les vendredis soirs

jusqu'à 9 h. p.m.

Les samedis jusqu'à 5.30 p.m.

Fraser Bros.

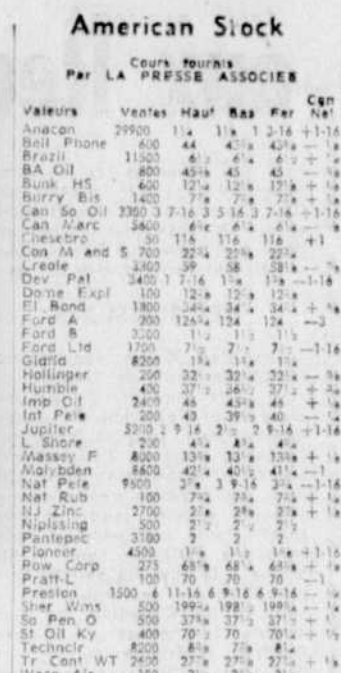
11 ouest, St-Jacq

6-5751



MUTUAL LIFE
DU CANADA

L'école de ski de Val David



Titres au Comptoir

COURS FOURNIS PAR
A PRESSE CANADIENNE

	Offers	Demand
Anglo Can Tel A	41	42
Banque d'Economie de Que	45	40
Banque d'Epargne	87	60
Briqueuriers St Laurent	4	13
Ca Fatsin	24	8
Can Javelin	131	138
Corp d'Exp Financiere	11	12
Edco Fibretec	28	28
Dupuis Freres Ltd	19	21
La Laurentienne	54	85
Les Prevoyance	76	76
La Sauvegarde	87	87
La Solidarite	39	39
Les Prevoyants du Cda	245	255
Manufacturers Life	17	15
Que Telephone 3 pld	10	10
Societe d'Admin et d'Indus	115	115
Trust Gen du Cda Pld	20	20
Westcoast Transmission	20	20

L'école de ski de Val David



'Est se disputeront le t de ski junior canadien

pos-country, avec Chris Sellick, ancien champion junior Oslo, Norvège, gagnant le 1^{er} Descente et slalom féminins ont tous deux été remportés par Elizabeth Greene, 18, de Red Mountain, B.C.

Le championnat, organisé par l'Association Canadienne Ski Amateur, se tient tous les ans depuis 1956. Les champions antérieurs se sont déroulés à Québec et Camp Fortune, Ottawa.

COMPTABLES AGREES

Henri L. Bélanger et Cie	Lucien Dahmé, C.A. Comptable agréé Edifice de La Sauvegarde
--	---

3826, rue Saint-Hubert VI. 4-3412	152 est, rue Notre-Dame UN. 6-2681
--------------------------------------	---------------------------------------

Jacqueline Paradis, C.A.
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde

Provost, Holte & Associés
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Suzette, Directeur

152 est, rue Notre-Dame
Ch. 52-53
UN. 6-2681 — DU. 1-0111

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.

JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.

PO. 9-3871*

4924, av. Verdun - VERDUN

*Chartré, Samson, Beauvais, Bélair,
Côté, Marceau et Associés*

E. H. Knight & Co.
Comptables agréés

Maurice CHAPTEL, C.A.	M. SAKSON, O.R.E., C.A.	A.B. Beauvais, D.S.C., C.
Lucien P. BELAIR, C.A.	E.H. KNIGHT, C.A.	Leon COTE, C.A.
P. COUILLARD, C.A.	Lincoln ROUSSIN, C.A.	Dolores WILBY, C.A.

Yvonne ADOLFE, C.A.	Perry AUGER, C.A.	Jean LACROIX, C.A.
Raymond FORTIER, C.A.	H. BURQUOIN, C.A.	Marcel IMBLEAU, C.A.
Robert GAGNEAU, C.A.	Pierre LESAGE, C.A.	Dennis BELL, C.A.
Jérôme PRÉVAUX, C.A.	Bruce SYLVAIN, C.A.	Pierre CHOUINARD, C.
Yvonne BARRY, C.A.	Paul Gauthier, C.A.	

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI



Par Mario CARDINAL

Hors Jeu!

Les Red Wings de Detroit sont à un seul point de la dernière position du classement. Une place peu enviable qu'ils n'ont pas connue depuis une bonne décennie. Et rien ne semble devoir changer. Ce soir, ils affronteront les Maple Leafs de Toronto. Si Detroit joue comme il a joué jeudi contre les Rangers, et si les Leafs affichent la même tenue qui leur a permis de vaincre les Canadiens 6-3 jeudi, Jack Adams demeurera mal dans la nuit de samedi à dimanche. D'autant plus que ses porte-couleurs rencontreront les Canadiens, dimanche, à Detroit. Le résultat des dernières joutes disputées entre les Red Wings et les Canadiens, à Detroit, n'a rien de bien rassurant pour le vieux géant général. On ne peut donc s'attendre à voir Detroit en dernière position, lundi matin.

Parce qu'il s'agit de Detroit, l'histoire nous oblige à voir dans leur déchéance, une situation passagère. Depuis dix ans, les Red Wings sont passés maîtres dans l'art de jouer les plans et cette année encore, il devrait être normal qu'ils remontent la côte. Pourtant, les plus réalistes sont pour une fois pessimistes. Dans le passé, le retour des Wings coïncidait toujours avec celui de Gordie Howe et on disait tout bonnement que "Detroit redeviendra dangereuse au printemps", quand Howe sera réchauffé. Mais voilà ce qui est inquiétant, Gordie Howe a effectué son retour il y a deux semaines, mais il compte régulièrement. En troisième position des compteurs, il multiplie buts et assistances et joue à chaque joute, une partie de maître. Et les Red Wings continuent de perdre.

Les Red Wings constituent un bon club. Ils ont d'excellents joueurs et un gardien de buts qui a fait ses preuves. Mais le problème est à la ligne bleue. A part Marcel Pronovost, rien ne va. Kelly joue comme un homme fini, Goegan manque d'agilité et passe trop de minutes au banc du pénitencier. Godfrey fait des bêtises en temps inopportuns. Et les joueurs d'avant, forcés de pratiquer un jeu plus défensif, doivent sacrifier leur potentiel d'attaque. Sawchuk n'est pas à blâmer. Avec Howe, il est peut-être le joueur le plus régulier de l'équipe. Mais ce qui fait la différence, c'est les hauts et les bas des arrières-gardes.

Les commentaires du détestable Jack Adams ont toujours respiré l'avantage du cynisme que l'amertume. On pourrait même dire qu'il n'a jamais perdu la face devant un problème. Qu'il ait tort ou raison, il avait les riens de son côté. Il a toujours été le plus fort et sa ruse lui a généralement permis de tirer le meilleur du pire, ce qui lui a toujours conservé des admirateurs. Mais, aujourd'hui, Jack Adams est inquiet. Et quand Adams est inquiet, ça va mal. Il avait tout prévu. Des sommes d'argent fabuleuses pour des transactions éventuelles, des joueurs de calibre à échanger à l'occasion, des clubs fermes capables de lui fournir une étoile de temps à autre. Mais il avait compté sans le mauvais esprit des autres clubs. "Nous n'avons pas pu avoir participé aux séries éliminatoires durant 23 années consécutives et remporté le titre 8 fois en 9 ans", dit-il.

"Nous avons offert aux Leafs une somme plus considérable pour Ted Stigan que celle payée par Chicago, dit-il. Ils l'ont vendu aux Black Hawks. Nous avons essayé d'obtenir Dollard St-Laurent du Canadien. Il a été vendu aux Black Hawks à un prix inférieur. Encore récemment, j'ai tenté d'acheter les deux joueurs de défense que Toronto garde sur le banc. Savez-vous ce que Punch Imlach m'a répondu? "Je veux Alex Delvecchio, d'abord, puis..." Les Red Wings dégringolent. A une allure qu'ils n'ont pas connue depuis dix ans. Dans la saison, quand la débâcle prenait, le vieux Adams avait des trucs dans les manches pour participer aux éliminatoires. Alors les Red moyen d'essayer quoi que ce soit, dit-il. Nous tenterons de passer à travers avec les effectifs que nous avons".

Il y a un mois, on parlait de la dégringolade des Bruins de Boston. Aujourd'hui, ce sont les Red Wings qui piquent une tête. Boston ne s'en est pas trop mal tiré. Qu'advient-il de Detroit? Personnellement, nous croyons qu'ils remonteront la pente. C'est peut-être de l'optimisme mal orienté. Possible. Et si la saison se termine à la fin de la saison. Et 20 parties, c'est quarante points. Seulement 8 points séparent la deuxième position de la cinquième. Et les Bruins ne sont que 3 points devant Detroit en ce qui concerne la place à jouer. Parce que c'est à Detroit, la position semble désespérée. Mais imaginons que Toronto soit en cinquième position, à seulement 3 points de la quatrième. On dirait que les Leafs ont d'excellentes chances. Aujourd'hui, il est pris de panique: "Il n'y a pas Wings".

Le temps est révolu où les courses de chevaux n'étaient, au Canada, que du "petit lait" comparativement aux courses présentées dans le Sud. L'entrée de la piste Blue Bonnets dans l'organisation Harness Track of America Inc. est à la fois un beau témoignage rendu aux sportsmen qui ont travaillé à l'expansion du trot et amble et un présage intéressant pour l'avenir des courses de chevaux au Canada. La présence de Blue Bonnets dans la H.T.A. est un honneur, oui, mais elle signifie aussi chose. Les courses sous harnais sont devenues un pays un sport majeur et, comme le ski et le golf, situe le Canada avec avantage dans les événements sportifs de l'Amérique du Nord.

Victoire des McFarlands

Stockholm — Les McFarlands de Belleville, l'équipe qui présente le Canada au tournoi mondial de hockey, ont facilement disposé hier soir par 14-1 d'une équipe du comté de Värmland.

Wayne Brown, Ike Hildebrand et Barton Bradley ont compté chacun trois buts pour l'équipe canadienne. Les autres compteurs ont été Lou Smrke, avec 2 buts, Al Dewsbury et Pete Conacher, avec un chacun.



L'OMNIUM NATIONAL — Le nouveau président élu de la Royal Canadian Golf Association, Gordon Baxter Taylor (assis, à gauche), discute des améliorations à apporter au parcours en vue de l'omnium national qui aura lieu à Islemère, le 18 juin, avec André Leroux, (assis, à droite), président du comité des tournois au club Islemère, C. E. Robinson, secrétaire-gérant de la R.C.G.A. et Merle Schneckenburger, vice-président de la Maison Seagram et membre du comité avisier de la P.G.A. d'Amérique.

\$100. d'amende aux Red Wings

DETROIT — L'instructeur Sid Abel, des Red Wings de Detroit, a imposé des amendes de \$100 chacune à 14 de ses 18 joueurs réguliers en raison de leur piètre tenue contre les Rangers de New-York, jeudi soir. On se rappelle que les Rangers ont blanchi le Detroit par 5-0 à cette occasion. Abel a déclaré qu'il n'avait jamais vu les Red Wings jouer une si mauvaise partie depuis les 22 ans qu'il est attaché à cette équipe, comme joueur ou entraîneur. Le Detroit qui a remporté le championnat de la Ligue Nationale huit reprises au cours des 22 dernières années, n'a gagné que 4 de ses 22 dernières joutes et n'est plus qu'à un point de la cave du classement. Seuls Forbes Kennedy, Lou Maroon, Warren Godfrey et Norm Ullman ont échappé à cette sanction. Maroon vient tout juste d'être rappelé d'Edmonton.

Ullman a dû être retiré de la joute à la première période, à cause d'une blessure à un genou. Kennedy et Maroon ont participé à la joute.

On se souvient que des amendes semblables avaient été imposées par le gérant général Tommy Ivan aux Black Hawks et c'est cette décision étonnante qui fut à l'origine du sensationnel retour des Hawks. Inutile de dire qu'en se montrant très sévère, Abel espère obtenir le même résultat.

Sid Abel a annoncé sa décision à la pratique d'hier. Les autorités de Detroit ont négligé de faire connaître la réaction des joueurs.

C'était la deuxième "nouvelle" que les Red Wings ont eue, la joute de jeudi. Après la partie, le président du Detroit, le colosse Bruce Norris (6 pieds, 5 pouces) pénétra dans la cham-

bre des joueurs et ordonna qu'on ferme à clef la porte sur lui. On ne sait pas exactement ce qui se passa mais les joueurs n'ont pas caché que le président n'était pas content, pas du tout.

DES BLESSURES

Les Red Wings rencontrent les Maple Leafs de Toronto, ce soir. S'ils perdent, ils passent en dernière position du classement. Deux joueurs réguliers seront absents de l'alignement: soit Nick Mickowski et Norm Ullman. Le premier s'est disloqué l'épaule gauche jeudi et sera inactif pour une période indéterminée. Ullman, qui a été blessé à la cheville gauche sera probablement de retour demain soir. Les joueurs Canadiens, les clubs à toutefois annoncé que Warren Godfrey reviendra au jeu, ce soir, mais qu'il devra porter un casque protecteur.



SID ABEL

Hodge remplace Plante, ce soir

UN CAPITAIN MECONTENT

"Les Russes avaient le meilleur club"

LONDRES — Le capitaine de l'équipe russe de hockey, Valdemir Valdmann, nous avons fait notre travail et ce n'est pas la décision de la Fédération, même si elle nous enlève les médailles d'or, qui nous déprimera.

Les Russes perdirent tous leurs points et se classèrent avant-derniers, dans ce tournoi remporté par les porte-couleurs du Brésil.

"Nous avons refusé de rencontrer le club de Tsinou qui ne représente rien, a déclaré Valdmann, dans ses commentaires radiodiffusés. Et notre décision était connue, il y a six mois."

"Nous avons défait les champions du monde, les Etats-Unis, a-t-il ajouté, et nous avons défait à deux reprises les nouveaux champions, les Brésiliens. C'est suffisant pour démontrer que nous étions la meilleure équipe."

Le capitaine du club a terminé en soulignant que la Fédération avait négligé d'imposer la même sanction à l'Egypte qui avait refusé de rencontrer Israël au tournoi de 1953.

La saison du chevreuil...

QUEBEC — Les exploitants de camps de chasse et de pêche du Québec veulent que cette province retarde l'ouverture de la saison de la chasse au chevreuil.

Cette saison a débuté l'an dernier le 27 septembre dans la plus grande partie de la province. Les exploitants demandent qu'elle ne commence qu'en octobre. Ils viennent de formuler cette requête, dans la ville de Québec, au congrès annuel de l'Association des fournisseurs d'articles de sport.

Il disent qu'il arrive souvent qu'en septembre le chevreuil se rende sur les fermes. Ils font remarquer qu'il est alors vraiment trop facile de le tuer.

L'Association formule une autre demande: que le gouvernement interdise que l'on pêche en septembre dans la région du lac St-Jean le brochet et le doré, aux fins de protéger la ouananiche, qui est saumon d'eau douce.

La pêche de la ouananiche est interdite en septembre, mais, au dire de l'Association, des pêcheurs profitent du fait qu'il leur est permis de pêcher le brochet, le doré pour pêcher la ouananiche.

Le mardi gras au Centre I.-C.

C'est par la traditionnelle soirée du mardi gras que se clôturera le Carnaval des Loisirs du Centre de l'Immaculée-Conception.

Toute la jeunesse y est invitée, spécialement les membres et leurs amis.

Le travesti sera de rigueur pour cette soirée-masquerade, où l'on attend près de trois cents participants. Un jury fera le choix des costumes les plus pittoresques, les plus originaux. Prix, deux surprises de tout genre. Les frères Carignan, accompagnateurs ordinaires du folkloriste Michel Cartier, feront les frais de la musique. Cette soirée est organisée conjointement par l'équipe "LE COTILLON" et le comité des SOIREEES DU BON VIEUX TEMPS.



G. B. Taylor est élu président de la R. C. G. A.

Gordon Baxter Taylor, de Montreal, a été élu président de la Royal Canadian Golf Association, il succède à M. John M. Blair, de Winnipeg.

M. V. C. Holmrovd, de Toronto et H. C. Lyle, de Vancouver, ont été respectivement élus premier et deuxième vice-président.

Déjà reconnu comme l'un des plus brillants golfeurs amateurs du Canada, Taylor a été nommé à deux reprises instructeur des équipes canadiennes participant à des compétitions à l'étranger. Champion amateur du Canada en 1932, il a participé à de nombreuses classiques disputées tant aux Etats-Unis qu'en Angleterre.

BOXE

MELBOURNE — Jimmy Martinez, un poids moyen de Phoenix, en Arizona, a battu Joe Ngidi par décision dans un combat monotone de 12 rounds disputé à Melbourne, en Australie.

Le Royal écrase Chicoutimi 7-2

Les Denis, Lulu et Jean-Paul, ont multiplié buts et assistances, hier soir, pour conduire le Royal de Montreal à une victoire facile de 7-2 sur les Saguenéens de Chicoutimi, au Forum.

Le Royal a pris une avance de 3-1 dans la première période, avance qu'il devait plus que doubler à la seconde reprise alors que les Saguenéens

Lew Burdette sous contrat

MILWAUKEE — Lew Burdette, le héros de la Série mondiale de 1957, a signé son contrat avec les Braves de Milwaukee. Burdette a gagné 20 parties l'an dernier. Son salaire serait de \$35,000.

Frank Robinson a aussi accepté les conditions des Redlegs de Cincinnati. Robinson, élu la meilleure recrue de la Nationale en 1956, jouera plus souvent au premier-but qu'au champ extérieur, la saison prochaine. Les Cardinals de St-Louis ont reçu les contrats signés de cinq jeunes joueurs, soit les lanceurs Phil Clark, Dick Ricketts et Marshall Bridges, le receveur Jimmy Schaff et le joueur d'intérieur Jim McKnight.

Le hockey

LIÈGE

Ligue du Québec: Chicoutimi à Montréal.

TOURNOI D'AUJOURD'HUI

Ligue Nationale: Boston à Montréal.

Ligue du Québec: Chicago à New-York 2:30 h pm.

Ligue du Québec: (Aucune joute).

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Équipe	P	G	P	N	P	P	P
Canadiens	29	21	12	12	105	52	32
New-York	29	21	12	12	145	52	32
Chicago	31	20	12	12	148	53	34
Boston	31	19	23	4	121	45	44
Detroit	30	17	24	9	123	41	43

LIGUE DU QUÉBEC

Équipe	P	G	P	N	P	P	P
Montréal	41	28	14	3	147	109	55
Chicoutimi	21	12	12	12	135	119	41
Chicoutimi	43	20	20	3	175	181	40
Québec	43	16	23	4	122	169	36

LIGUE AMÉRICAINE

Équipe	P	G	P	N	P	P	P
Buffalo	43	25	15	3	155	141	38
Hershey	43	20	20	3	163	183	34
Cleveland	48	26	20	2	185	183	34
Rochester	49	27	20	2	185	183	34
Providence	49	27	20	2	185	183	34
Springfield	51	29	21	1	175	177	29

Les compteurs

Joueur	Équipe	P	G	P	N	P	P	P
Bathgate	New-York	29	34	63				
Godfrin	Montréal	29	41	61				
Boyd	Detroit	29	24	42				
Littonberger	Chicago	24	29	33				
Moore	Montréal	27	23	32				
Pélieu	Montréal	27	23	32				
Sullivan	New-York	17	30	47				

Trou d'un coup

PHOENIX, Arizona. — Le vétérinaire Jim Ferrier, de la Californie, a réussi un trou d'un coup dans la deuxième ronde de l'omnium de golf de Phoenix, en Arizona. Ferrier a accompli son exploit au troisième trou, qui est d'une distance de 137 verges, avec un fer numéro sept.

G. B. Taylor est élu président de la R. C. G. A.

Gordon Baxter Taylor, de Montreal, a été élu président de la Royal Canadian Golf Association, il succède à M. John M. Blair, de Winnipeg.

M. V. C. Holmrovd, de Toronto et H. C. Lyle, de Vancouver, ont été respectivement élus premier et deuxième vice-président.

Déjà reconnu comme l'un des plus brillants golfeurs amateurs du Canada, Taylor a été nommé à deux reprises instructeur des équipes canadiennes participant à des compétitions à l'étranger. Champion amateur du Canada en 1932, il a participé à de nombreuses classiques disputées tant aux Etats-Unis qu'en Angleterre.

Un triomphe des Américains

ZURICH — Les joueurs américains ont facilement triomphé de l'équipe nationale suisse au compte de 11-2, dans une joute d'exhibition précédant le grand tournoi pour le championnat mondial de hockey qui débutera le 5 mars, en Tchécoslovaquie.

Exception faite des dix premières minutes, les Suisses ont fourni une piètre performance devant la technique et la parfaite condition physique des Américains.

Un stake des séries de \$250,000 de la H.T.A. disputé au B. B. Raceway

La plus riche compétition du genre dans les courses sous harnais — L.-G. Bombardier, directeur de H. T. A.

Les "Ice Follies" au Forum, demain soir

L'émouvante revue sur glace des frères Shipstad et d'Oscar Johnson, la 23e édition des "Ice Follies", celle toute neuve et différente de 1958, sera offerte aux Montréalais à compter de demain après-midi, au Forum, et pour une semaine entière. Ce somptueux spectacle met en vedette une pléiade de champions et championnes dont les bien connus Richard Dwyer, Jo Ann Dawdy, Judy Lawrence, Carol Caverly, l'étonnante patineuse de 13 ans, Janet Champion, le vétéran comédien Monsieur Frick et plusieurs autres. Les "Ice Follies" ont toujours su offrir des numéros à grand déploiement, d'une grande richesse et contents-nous de dire que ceux offerts cette année ont coûté plus de \$300,000, pour les costumes et les décors seulement. C'est vraiment un magnifique spectacle, une présentation qui n'a cessé d'établir toutes sortes de records d'assistance un peu partout aux Etats-Unis, depuis ses débuts à Los Angeles en septembre dernier.

Les vedettes des "Ice Follies" viennent des quatre coins du globe avec entre autres le comédien Frick, de Suisse, les irrésistibles frères Kermond et les acrobates Glenn et Colleen, d'Australie, Colin Beatty et Bill Jack, d'Angleterre et d'Ecosse et avec pas moins de 22 Canadiens et Canadiennes, dont les jolies et talentueuses Judy Lawrence, Jo Ann Dawdy, Michelle Jacques, Oscar Dussault et plusieurs autres. Pas moins de cent patineurs et patineuses, enfin, sont des Etats-Unis.

Parmi les 10 numéros à scènes grandioses, qui émerveillent et émerveillent, mentionnons "Snow Valley", une scène magnifique où le ski tient la vedette et où les 60 "Ice Follies" portent des costumes superbes importés d'Allemagne. Il saura, sûrement plaire aux plus difficiles. Le spectacle a de tout, soit du patinage fameux qui met en vedette pas moins de 20 ou 25 vedettes, beaucoup de comédie avec Monsieur Frick, Wall et Dova, les frères Kermond, les Épouvantails, Don Manning et Gary Johnson; un numéro pour enfants qui est absolument merveilleux, des costumes et des décors qui ont d'une belle originalité et enfin de la musique plus que plaisante dont six airs ont été écrits tout spécialement pour les "Ice Follies" par le compositeur bien connu de Hollywood, Larry Morev. Vraiment, c'est un spectacle à ne pas manquer et les feuilles devraient être plus nombreuses que jamais, au Forum, durant la semaine entière.

Blus Bonnets Raceway est à se tailler une réputation de plus en plus étendue et enviable dans le monde des courses sous harnais. Une nouvelle preuve de son prestige toujours grandissant vient d'être fournie par la décision qui vient de prendre la Harness Tracks of America Inc., de l'inclure dans ses cadres et de nommer le secrétaire des courses Lucien C. Bombardier directeur de cette importante organisation dont le principal objectif est l'avancement et l'assainissement du trot et amble. Bombardier assistera à l'assemblée annuelle de la H.T.A. qui aura lieu les 20 et 21 du courant à Boca Raton, Floride. C'est au cours de cette réunion que seront discutés les détails de la riche compétition d'une valeur approximative de \$250,000 qui se déroulera cette année sur seize des plus importantes pistes de course du continent. Anciennement connue comme la "Transamerica Pace" ou l'appelle aujourd'hui l'Amble HTA et c'est la première fois qu'une piste canadienne sera la scène d'une franchise de la plus riche classique du genre en Amérique.

Ligue St-Viateur

Le Brading seul en 2ème place

Lors du dernier programme de la ligue de hockey Amicale St-Viateur le Montreal Forged et les Deschênes & Fils ont fait partie au compte de 3 à 1. Dans la seconde joute de Brading a fait le A. Billet. Liée au compte de 4 à 3.

Cette victoire du Brading lui donne la deuxième position avec seulement trois points derrière les meneurs le MONTREAL FORGED avec seulement deux joutes de cédulé d'ici la fin de la saison régulière. Roland Godin avec deux buts, Pierre Fournelle et Jean-Paul Lépine complètent pour les perdants. Lionel Lalonde, brilla dans cette joute en obtenant quatre assistances. Pierre Amoy du A. Billet réussit deux assistances. Cette joute débute de rudesse fut très intéressante.

Dans la première joute au programme le Montreal Forged enregistra un point dans la dernière minute de jeu et réussit à annuler avec les Deschênes & Fils. Henry Saraceno avec deux francs buts et Denis Jacques enregistrent les buts. Four Deschênes & Fils Forges Babinet et Ladouceur complètent tour à tour. Cette joute nulle laisse les Deschênes & Fils en troisième position seulement un point en arrière du Brading et cinq points en avant du A. Billet.

Une fausse rumeur

Le gérant-général des Alouettes de Montréal a démenti la nouvelle voulant que l'équipe qu'il dirige ait offert un contrat à Zeke Smith, un gardien de l'Université Auburn, en Alabama.

On avait rapporté jeudi que Smith avait déclaré avoir rejeté une offre de \$15,000 des Alouettes. Gorman Kennedy a nié le bien-fondé de cette assertion en faisant remarquer que le nom de Smith est inscrit sur la liste de négociations d'une autre équipe canadienne, qu'il a refusé de nommer. "De plus, d'ajouter Kennedy, nous n'avons jamais fait une offre de \$15,000".

Un triomphe des Américains

ZURICH — Les joueurs américains ont facilement triomphé de l'équipe nationale suisse au compte de 11-2, dans une joute d'exhibition précédant le grand tournoi pour le championnat mondial de hockey qui débutera le 5 mars, en Tchécoslovaquie.

Exception faite des dix premières minutes, les Suisses ont fourni une piètre performance devant la technique et la parfaite condition physique des Américains.

Un caractère international qui ne fera qu'accroître son attrait. Ce développement est en même temps un juste tribut payé à la direction de la piste locale pour ses constants efforts dans le but de promouvoir le sport du sulky.

Les propriétaires désirant obtenir des blancs d'inscription sont priés d'écrire à Vincent M. Gaudin, secrétaire exécutif, Harness Tracks of America, 445 Ellicott Square Building, Buffalo 3, N.Y.

Voici la liste complète des dates et des heures qui seront distribuées:

SERIE DU PRINTEMPS

Race	Track	Day	Time	Prize
Rosecroft Race	Oxon Hill, Md	9 mai		\$ 7,500
Labanon Race	Labanon, Ohio	16 mai		\$ 5,000
Maywood Park Wawood, Ill.	(Invitation)	23 mai		\$ 7,500
Maywood Park, Maywood, Ill		29 mai		\$10,000
Hazel Park, Detroit, Mich.		6 juin		\$10,000
Hamilton Race, Hamilton, Ohio		13 juin		\$ 5,000
Hilliards Race, Hilliards, Ohio		20 juin		\$ 5,000
Northville Downs, Northville, Mi.		27 juin		\$10,000
Northville Downs (Invitation)		3 juillet		\$ 5,000
Yonkers Race, Yonkers, N.Y.		9 juillet		\$30,000

SERIE D'AUTOMNE

Race	Track	Day	Time	Prize
Brandywine Race, Wilmington, 1 août				\$10,000
Batavia Downs, Batavia, N.Y.		15 août		\$10,000
Monticello Race, Monticello, N.Y.		22 août		\$ 7,500
Blue Bonnets Raceway, Montréal		29 août		\$10,000
Blue Bonnets Race, (Invitation)		5 sept.		\$ 5,000
Suburban Downs, Maywood, Ill		12 sept.		\$ 7,500
Suburban Downs, (Invitation)		19 sept.		\$ 7,500
Jackson Raceway, Jackson, Mich		26 sept.		\$ 5,000
Buffalo Raceway, Hamburg, N.Y.		3 oct.		\$10,000
Roosevelt Race, Westbury, N.Y.		10 oct.		\$30,000

Dans la première joute au programme le Montreal Forged enregistra un point dans la dernière minute de jeu et réussit à annuler avec les Deschênes & Fils. Henry Saraceno avec deux francs buts et Denis Jacques enregistrent les buts. Four Deschênes & Fils Forges Babinet et Ladouceur complètent tour à tour. Cette joute nulle laisse les Deschênes & Fils en troisième position seulement un point en arrière du Brading et cinq points en avant du A. Billet.

Voici le classement:

Équipe	P	G	P	N	P	P	P
Montréal Forged	15	8	4	4	75	70	20
Brading	15	8	4	4	75	70	20
Deschênes & Fils	15	6	4	4	65	61	11
A. Billet	15	6	4	4	65	61	11

FORUM

Ce soir à 8:15 hrs
HOCKEY L.N.H.
BOSTON
— VS —
CANADIENS

Racine à la Commedia dell'arte: "Les Plaideurs" au Théâtre-Club

Par Jean VALLERAND

La tradition est trop souvent en art la somme des préjugés que les générations précédentes ont accumulés autour des œuvres. Tradition, dit le dictionnaire Quillet de la langue française: "Opinions, procédés, usages, etc., qui se transmettent par le moyen de l'exemple ou de la parole". A ce titre, combien de traditions restent pures? Et qui plus est, doivent-elles le rester? Faut-il s'obstiner à présenter toujours les œuvres dans le contexte exact de leur création? Les œuvres sont-elles des objets fixés une fois pour toutes dans une physionomie qui ne doit plus se modifier ou sont-elles des êtres vivants qui évoluent comme l'humanité elle-même évolue?

Allons au fait. Quelle est la tradition des Plaideurs de Racine? Cette œuvre est-elle une comédie de cour, une satire dans le goût de La Bruyère ou une farce dans le style du théâtre de tréteaux? L'auteur de cette œuvre pour laquelle on a tant de fois sifflé, s'interroge sur cette question en allant voir le spectacle que le Théâtre-Club présente à la Comédie canadienne.

Le metteur en scène, Jan Doat, a carrement et gargariquement opté pour la farce. Au départ, il semble bien qu'il ait eu raison. Les notes que Jacques Létourneau, co-directeur du Théâtre-Club, livre dans le programme renferment d'excellents arguments en faveur de la conception de Doat. Les Plaideurs ont été inspirés à Racine par Aristophane, plus particulièrement par les Guênes; Racine destinait sa pièce "aux comédiens italiens". L'œuvre elle-même est pleine d'effets, de gags qui appartiennent sans contredit à la farce: les situations et les personnages — à l'exception des deux amoureux — se débattent dans une loufoquerie continuelle. Avouons-le: ils sont tous cinglés.

Dans la farce, dans la loufoquerie, dans la caricature, il y a des degrés. Jan Doat a décidé d'aller jusqu'au bout, jusqu'à l'extrême de la caricature, de la loufoquerie et de la farce, jusqu'au point où l'on bascule dans la folie des clowns de cirque. Cette mise en scène bouillonne d'idées extraordinaires, de trouvailles incroyables: elle est réglée et ordonnée comme une partition musicale, son effervescence dionysiaque a été dosée par un maître-alchimiste.

Cependant, je pense qu'il y a "abondance de biens" peut nuire. On voudrait s'écarter, s'esbaudir, se tortiller à s'en rompre les côtes; le petit décalage mystérieux qui permettrait à l'esprit de tomber la veste, de s'élaner dans la ronde éperdue, dans le vertige du comique débridé, ne se produit pas. Et je me demande pourquoi? Sommes-nous un public guindé, un public aveuglé par les préjugés de la tradition? Sommes-nous scandalisés de voir l'auteur de Phèdre sauter à l'écran dans la robe d'une jeune fille ou patager déjà Aristophane et Rabelais? Je ne le pense pas: notre vie théâtrale ne nous a pas donné l'occasion de fréquenter quotidiennement — comme c'est le cas du public

parisien — le style classique officiel; non, je ne pense pas que nous ayons des complexes.

Mais alors? Alors, je crois qu'il y en a trop, qu'on en a trop mis. Il y a là tellement de gags que l'on ne parvient plus, après un quart d'heure, à les savourer tous, et que la structure profonde de l'œuvre finit par disparaître sous l'abondance des détails. Personnellement, j'adore un style théâtral de cette inspiration, comme j'adore le débordement de Breughel le Vieux et les toiles visionnaires de Jérôme Bosch. Mais, devant la mise en scène de Doat pour les Plaideurs, j'ai l'impression de regarder la vie à travers un kaléidoscope; je m'émerveille pendant quelques minutes, puis je me prends à souhaiter moins de couleurs, moins de virtuosité dans la combinaison des fragments.

Un exemple va me permettre de préciser ma réaction: je pense à la scène du procès de Citron qui occupe tout le troisième acte. Il y a là tellement de mouvement, d'agitation, que l'on découvre immédiatement qu'il n'y a que quatre personnages en scène. Je veux dire que le rythme, la respiration est alors si immense que l'on est gêné du petit nombre des interprètes. Cette scène ainsi conçue trouverait sa véritable dimension si elle était peuplée de figurants; badards qui passent, curieux qui viennent écouffiner, etc. Telle est du moins mon humble opinion de spectateur.

Si j'en parle si longtemps c'est, je le répète, parce que cette mise en scène possède les qualités de ses défauts: elle a le manque de mesure de la jeunesse, mais elle en a aussi la générosité, la fraîcheur, la santé: elle est d'une invention bouillonnante qui n'a eu qu'un tort, ne pas savoir s'arrêter à temps. Si j'en parle longtemps c'est aussi parce qu'il est possible d'élimer certains gags un peu outrés, certains jeux de mises en place que les comédies du vieux cinéma silencieux ont épuisés, qu'il y a un mouvement, dans cet échec éternel, de dé-

Fernandel au printemps

Nous apprenons que Fernandel viendra au printemps donner un tour de chant à Montréal. Il ferait en outre une tournée dans plusieurs villes de la province. On se souvient que Fernandel fit semblable tournée à Montréal et dans la province il y a plus de dix ans.

Théâtre du Rideau Vert

DERNIERE
AUJOURD'HUI
Matinée 2.30 - Soirée 8.30
Billets d'étudiants

LA REINE MORTE
HENRY & MONTHERLANT

VENDREDI 13 FEV.
8 h. 30 p.m.

PREMIERE
**DIALOGUES
CARMELITES**

AU GESU UN. 1-0213

DEUXIEME SEMAINE

ST. VENE-BLON
et
PIGALLE

Le fils de personne,
mais le fils d'un
seul amour!

AMEREO, NAZZARI, VIVIANE SANSON

Le fils de personne

THAMAR ROLLIN

Champs-Élysées

Au Pigalle: 2ème film
"DESIR INTERDIT"

3ème film: "LES CORSAIRES
DU BOIS DE BOULOGNE"

Le Théâtre-Club

présente

du 14 au 25 février

**UN FESTIVAL (des meilleurs films)
d'HUMPHREY BOGART**

Fév. 14-15-16 "The Desperate Hours"
"17-18-19 "The Caine Mutiny"
"20-21-22 "The Big Sleep"
"23-24-25 "Key Largo"

(tous ces films en version originale)

Deux représentations chaque soir: 7 heures et 9 h. 30
Réservés d'ici maintenant en signalant
WE. 7-8978

1858 RUE ST-LUC
(près du Forum)

LA COMEDIE CANADIENNE

réservez vos billets par téléphone UN 1-3339
Tous les soirs à 9 h. Relâche lundi. 27-1-40-30
Commandes postales: 84 ouest St-Catherine
Prix en matinée: \$1.50, \$1.10, .75

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum et à
1827 Sherbrooke ouest (près
du Forum). Commandes postales des
territoires acceptées. Addresser à
Canadian Concerts & Artists Inc.
avec une enveloppe retour et
franchise.
Disques H.R. London

En vente lundi au Forum

Disques récents

HINDEMITH: Symphonie en mi bémol majeur. Sir Adrian Boult dirige l'Orchestre philharmonique de Londres. 1-12" EVEREST LPBR-6008.

● La nouvelle compagnie Everest se propose d'offrir des enregistrements inédits. Avec la Symphonie en mi bémol majeur de Hindemith elle tient sa promesse, car il s'agit vraiment de la première version au catalogue des microsillons. L'œuvre date de 1940. C'est la première que Hindemith a composée après avoir fui l'Allemagne pour devenir professeur de musique à l'Université Yale aux États-Unis. Cette symphonie a ressenti des événements tragiques de l'époque: elles a des accents de marches militaires, de chants funèbres et de danses macabres. La tout est interprété avec une vigueur qui n'exclut pas une profonde sensibilité maîtrisée. La réalisation technique est la meilleure qu'on puisse souhaiter. (En vente chez tous les disquaires; distribuée par la Cie Compo, de Lachine). — M. T.

BEETHOVEN: Concerto No. 5 en mi bémol majeur pour piano et orchestre "Empereur". Eugene Istomin, pianiste, Eugene Ormandy dirige l'Orchestre de Philadelphie. 1-12" COLUMBIA ML-5318.

● Ce jeune pianiste américain vient de réaliser une des belles interprétations du concerto "Empereur" qui se puissent trouver sur disques de haute-fidélité. On peut lui reprocher certaines phrases ou les notes sont délibérément trop détachées ou trop lourdes, mais en général l'interprétation est d'une qualité et d'une distinction qui pourraient lui valoir le statut de l'un des plus vastes talents. L'Orchestre de Philadelphie, sous la baguette d'Eugene Ormandy, demeure en ensemble discipliné qui, en accompagnement ou en vedette, demeure toujours au service de la perfection musicale. L'enregistrement place, comme il se doit, le piano au premier plan: sonorité et présence idéales pour un disque monophonique. — M. T.

MUSIQUE LEGERE: "The happy harpsichord" avec la Trio William Donati (clavessin accompagnée d'une guitare électrique et d'une contrebasse) dans des airs de Cole Porter, Irving Berlin, Jerome Kern et Rogers-Hammerstein. 1-12" TAMPA TP-7 (stéréophonique).

● Si on en croit les notes sur la pochette du disque, c'est la première fois qu'on enregistre de la musique populaire interprétée au clavessin. L'ensemble est plutôt décevant et la technique stéréophonique ne fait qu'ajouter au déséquilibre sonore: l'accompagnement avec les basses profondes et agaçantes qui sortent du canal de droite, noient littéralement les notes grêles du clavessin qui proviennent du haut-parleur de gauche. De deux choses l'une: un tel ensemble ne se prête pas à la stéréophonie ou les techniciens ont mal accompli leur travail. (Les disques américains Tampa sont distribués par London). — M. T.

TCHEKOVSKY: Sérénade pour cordes en do majeur, Opus 48. MOZART: Eine Kleine Nachtmusik (Sérénade No. 13 en sol majeur, K. 525). Georg Solti dirige l'Orchestre philharmonique d'Israël. 1-12" LONDON CS-6066 (stéréophonique).

● Autant "The happy harpsichord" est une horreur stéréophonique autant ce disque est un splendide exemple de sonorité. On a beau savoir par cœur la célèbre Sérénade de Mozart, elle nous semble toute fraîche de ce matin dans cette interprétation nerveuse de Solti et surtout à travers ce panorama sonore qu'est la stéréophonie. On ne perd aucune note des cordes si légères soient-elles. Il en est de même de la Sérénade de Tchaikovsky. On ne peut faire autrement que de recommander ce disque à tous ceux qui possèdent un appareil stéréo. — M. T.

Virtuose viennois à la Comédie Canadienne

Paul Badura-Skoda, le jeune et éminent pianiste viennois sera à la Comédie canadienne le 9 février prochain.

La Société artistique de l'Université de Montréal, après le succès remporté par le récital Elizabeth Schwarzkopf en novembre dernier, a décidé de varier son "menu" en nous offrant cette fois un pianiste de concert.

Et son choix aura été heureux. Paul Badura-Skoda est un tout jeune pianiste (il n'a pas trente ans) que nous n'avons pas encore eu l'occasion d'entendre souvent ici, si ce n'est par le disque. Et pourtant même à Montréal son étoile n'est plus à faire. Sorti aurore du Conservatoire de Vienne il fut le lauréat des concours musicaux les plus importants d'Europe: Budapest, Vienne, Paris, il a la chance d'étudier avec les

maîtres renommés des écoles allemande et autrichienne, Martha Wientzen, Otto Schullhof, Viola Thoma et surtout Edwin Fischer. Ses premiers succès attirèrent sur lui l'attention de Furtwängler, de Von Karajan et de plusieurs autres maîtres célèbres, avec lesquels il fit une série d'enregistrements qu'on s'accorde à reconnaître comme un "moment" dans l'interprétation musicale. En fin de ses tournées de concerts sur tous les continents lui valurent en plus de l'appréciation du public et les louanges des critiques les plus autorisées, d'être considéré comme le premier pianiste de la jeune génération d'après-guerre.

Paul Badura-Skoda possède un répertoire des plus étendus allant des allemands à l'école française. Il interprétera pour nous des œuvres de Beethoven, Mozart, Bartok, Chopin et Schubert. Les mélomanes déjà avertis par la qualité de ses disques ne voudront pas manquer de venir entendre ce grand pianiste.

Quatuor de Franz Schubert, demain

Le Quatuor en ré mineur de Franz Schubert sera l'une des œuvres interprétées par le célèbre Quatuor hongrois au prochain concert de la Société des Musiciens, dimanche, le 8 février, à 4 h. 30 de l'après-midi, au Ritz-Carlton. Ce quatuor est célèbre à cause de son mouvement lent, qui est une série de cinq variations sur le beau lied du même auteur, "La mort et la jeune fille". Le Quatuor hongrois présentera également un Quatuor en sol majeur de Mozart, le premier de la série de six qu'il dédia à Haydn. Avec le concours du pianiste canadien Neil Chotem, on entendra également le Quintette pour piano et cordes du compositeur russe contemporain Dimitri Shostakovich.

Le Quatuor hongrois, qui participe présentement au festival Beethoven-Bartok organisé par la société, est composé de Zoltan Szekely, premier violon; Alexandre Moszkowsky, second violon; Denes Kozmady, alto et Gabriel Magyar, violoncelle.

Le Quintette de Shostakovich est considéré comme l'une des œuvres les plus importantes du compositeur. Il fut terminé en 1940 et lui valut la même année le célèbre Prix Staline, un honneur convoité par tous les artistes créateurs de ce pays. Il est divisé en cinq mouvements et son écriture est dans le style néo-classique.

Ce concert sera le sixième de la onzième saison consécutive de la Société. D'ici la fin de la saison, on entendra un récital de Maureen Forrester avec John Newmark, le 1er mars, ainsi que les trois sonates de Brahms pour piano et violon avec le duo français de Christian Ferras et de Pierre Barbizet.

SI C'EST ENREGISTRE SUR DISQUES

TEL: VI. 9-6201
VI. 5-6202

Ed. Archambault

VOUS LE TROUVEREZ CHEZ

500 est, rue Ste-Catherine
1512, rue de la Montagne



Orchestres
Opéras
Théâtre
Chansonnades
Jazz
Chœurs Assi-
liés
Livres-disques
pour enfants
Briques
stéréophoniques

Musique et Beaux-Arts

Qu'en va la peinture française?

Un article inédit de Bernard CHAMPIGNEULLE

A quelques exceptions près, les vedettes internationales de la peinture, de Derain à Vlaminck, de Matisse à Picasso, étaient parisiennes ou gravitaient autour de Paris. La réponse française des jeunes peintres se manifestait souvent pour un "néo-humanisme" ou par une réaction contre la peinture irrationnelle.

"Qu'en va la peinture?" les enquêtes se multipliaient et, devant tant de contradictions, on était bien obligé de répondre que la peinture n'allait nulle part ou que l'on ne savait pas où elle allait. Tant d'artistes échappent aux classifications ou font constamment peau neuve! Nous voyons, par exemple, un artiste aussi doué et aussi sincère qu'André Masson passer d'un surréalisme exprimé par un graphisme griffu, aux douces transparences inspirées par les aquarelles chinoises ou aux peintures à la Watteau... Beaucoup restaient flottants ou cherchaient des compromis entre les atmosphères subtiles léguées par l'impressionnisme, les fanfares de couleurs pures énoncées par le fauvisme, les échafaudages logiques du cubisme ou les rêves du surréalisme.

Quelques personnalités fortes émergent de ces tourbillons qui semblaient suivre leur route en dehors et au-delà de leur milieu. Gruber était très jeune lorsqu'il attirait l'attention. Ce Lorrain d'espérance, trop tôt disparu, était hanté par les grands sujets devant lesquels les artistes d'aujourd'hui témoignent de leur indifférence ou de leur impuissance. Qu'il y ait du maniérisme dans ses compositions dramatiques, facétieuses et maladroites, c'est bien évident, mais il peintre de sa génération n'aurait donné à son œuvre une telle autorité, une telle "présence". André Marchand est le peintre de la Provence noire: émerveillé par les spectacles de la nature, il est épris de grandeur. Ses Arlésiennes sont si symboliques, dans leur hiératisme et leurs couleurs violemment irréelles, elles évoquent des personnages du drame antique. Ses paysages marins ressortissent à une symbolique sensible et abstractive.

Une vague de peinture irréaliste déferla sur Paris pendant l'occupation allemande. Les jeunes peintres de la tradition française se sentaient désemparés. Ils se réfugièrent dans le passé ou se laissèrent aller à des recherches sans manifestes bruyants, mais le seul fait qu'ils étaient groupés en nombre assez important devait attirer l'attention. Dans le sillage de Desnoyer, leur ami Pignon, Etienne, Bazaine, Le Moal, Fontgallon, Gischia, Singier, Lapicque, Manessier, et quelques autres composaient le peloton d'une sorte d'avant-garde insurrectionnelle. Presque inconnus du public pour la plupart, ils étaient, comme ceux de la génération antérieure, très différents les uns des autres mais participant à une esthétique commune qui semblait surgir de l'événement et de la conscience nationale. Ils faisaient leur déclaration de Jean BAZAINE: "L'aventure de la

peinture française depuis cinquante ans est la seule voie raisonnable". Ce qui ne voulait pas dire qu'ils continuaient l'œuvre des fauves et des cubistes mais qu'ils travaillaient dans la voie de ceux-ci avaient tracée.

Leur préoccupation était avant tout d'aboutir au tableau, objet capable de suggérer un ensemble de valeurs plastiques et poétiques, sans modèle, sans perspective, sans souci de la réalité.

Celle-ci n'intervient que comme un prétexte à l'ordonnance des lignes qui laissent aux couleurs leur autonomie. Ils rassemblent donc des couleurs parfaitement arbitraires parfois poussées au paroxysme, simplifiant ainsi la vieille leçon de Gauguin; mais il fallait établir leur filiation, on pouvait la situer entre l'œuvre des fresquistes romains et celle des derniers Matisse, en oubliant toute la période intermédiaire, c'est-à-dire l'art occidental presque entier.

L'évolution de ces peintres qui avaient alors trente et quarante ans fut très divergente. Fougerson, fidèle aux disciplines de son parti, s'était tourné vers le "réalisme socialiste". Pignon excellent dessinateur, témoigne d'un sens expressif assez rare, tandis que Bazaine, Manessier, Singier, Le Moal, en particulier, se satisfont du jeu abstrait des couleurs et de leur force de suggestion. Depuis la dernière guerre d'autres peintres sont venus occuper le devant de la scène. Renard, d'abord, très jeune, de dons exceptionnels, ne se ressemble à personne et ses images cruelles et sombres de la misère humaine lui appartiennent en propre. Clève, ami des objets mystérieux, pratique de somptueux effets de clair-obscur, tandis que Loriot, satiriste violent, exprime dans la lumière des contrastes acides. Nous voyons Carzon, par son dessin acéré, s'établir dans un univers féérique, et Nicolas de Staël, venu de l'abstraction, suggérer le monde réel par de larges taches d'une tendresse fascinante. La diversité, la liberté, l'aisance de ces évolutions témoignent bien de l'opposition entre l'art figuratif, et l'art non figuratif, entre concret et abstrait n'est pas le problème majeur de la peinture contemporaine.

Exposition Mondor

Une exposition des peintures de Yolande Mondor a lieu au Café des Artistes, 1473 ouest, Dorchester.

Elle se prolongera jusqu'à la fin du mois.

Vient de paraître

VENT DE SABLE ET REQUINS

En se rendant en mer Rouge, l'auteur, Freddy Tondou, et son équipe de plongeurs s'étaient fixés un but bien précis: la chasse des poissons tropicaux et la réalisation d'un documentaire en couleurs sur la vie des profondeurs marines, ceci en plongée libre, c'est-à-dire sans l'emploi d'aucun scaphandre ou appareil de plongée.

Mais le raid automobile d'Alger à la mer Rouge, à travers les déserts de l'Est africain, représentait déjà à lui seul un exploit difficile. Une tentative précédente avait failli coûter la vie à Tondou.

Pourtant, grâce à une minutieuse préparation, l'expédition fut menée à bien et une abondante documentation put être recueillie, tant sur la faune du désert de Libye et sur les grands fauves de la mer Rouge, que sur les mœurs humaines de ces contrées désertiques.

Journaliste de métier, Tondou a su donner à son récit le tour vivant du reportage original. Les événements quotidiens n'y sont jamais fastidieux et chaque moment de l'aventure est décrit sur le vif avec la précision d'un témoignage souvent teinté d'humour. (Librairie Académique Perrin, éditeur. Avec 30 illustrations hors-texte).

UN HEUREUX EVENEMENT

par Suzy Moei

L'auteur a 28 ans et elle est mère de deux enfants. Elle est de Grenoble où elle est née et s'est mariée. Une nouvelle, "Fugue", lui a valu son premier prix littéraire.

Dans "Un Heureux Evénement", Suzy Moei place ses personnages: un bon mari, Gérard, une "petite pintade" en attente de maternité, Alice; un ami de Gérard, André, et un étudiant noir qu'Alice rencontre à l'hôtel de montagne où elle se rend. Alerté par une lettre anonyme, Gérard accourt chercher sa femme. Il ira jusqu'à la soupçonner d'avoir connu le nègre auparavant et donc d'attendre un enfant de couleur. Mais André se persuade que c'est lui qui pourrait être le père... (Editions du Seuil, distribué par Fomac).

Venue en avril...

(Suite de la page 9)

Canadian Concerts and Artists présentera aussi au récital, à la fin de mars, le violoniste soviétique Igor Bezrodni, qui débute au Carnegie Hall, de New-York, le 22 février prochain.

Il est toujours question aussi de la venue possible de la troupe de ballet du théâtre Bolshoi, de Moscou, mais il n'y a rien de décidé encore. Les pourparlers à ce sujet se poursuivent cependant.



C'est l'opéra "Médée" de Cherubini, qui, en version de concert, constituera la presque totalité du programme du prochain concert symphonique, mardi et mercredi, au Plateau. EILEEN FARRELL, le célèbre soprano américain, chantera le rôle-titre et l'on entendra également Thérèse Guérard, André Turp et Napoleon Bisson. Le chef américain Arnold Gamson sera au pupitre.

Tebaldi remplacera la visite du Metropolitan

La nouvelle du concert que donnera le grand soprano italien Renata Tebaldi, au Forum, le lundi 23 février prochain, a rempli de joie les milliers d'admirateurs qu'elle compte à Montréal, d'autant plus qu'on a appris tout récemment que le Metropolitan Opera ne viendrait pas dans la métropole, cette année. Ce concert Tebaldi sera donc la seule chance que les amateurs auront cette saison d'entendre une des plus grandes chanteuses de notre temps sur une scène montréalaise.

Renata Tebaldi est née à Pesaro, ville italienne de l'Adriatique située à peu de distance de Rome. Son père était un violoncelliste professionnel et il était tout naturel qu'il inclinât à faire apprendre la musique à sa fille. Sa mère, cependant, ne désirait pas qu'elle choisît d'étudier le chant et on lui laissa plutôt la chance d'apprendre un instrument, en l'occurrence le piano.

La jeune fille ne s'adonnait qu'loignement à l'étude de cet instrument sur lequel elle peina durant plusieurs années avant que l'on s'aperçut qu'elle avait de la voix! Malgré tout elle progressait en piano et pouvait même, en fin de compte, envisager une carrière de virtuose. Cependant le chant l'attirait toujours et c'est après une audition au Conservatoire de Parme qu'elle obtint une bourse pour cette institution. Elle avait seize ans et elle dit adieu au piano!

Galliani fut son professeur durant trois ans, avant qu'elle entre au Conservatoire de Pesaro où la grande diva Carmen Melis lui enseigna à son tour. Malgré les difficultés de la guerre, Renata Tebaldi continua à faire son chemin et c'est en 1944 à Rovigo, près de Venise, qu'elle fit ses débuts dans "Mefistofele", de Boito. Elle se fit tout de suite remarquer et l'année suivante elle triompha à l'Opéra de Parme. Toscanini l'entendit alors et la fit engager.

Récital conjoint au Centre Social

La Société artistique de l'Université de Montréal présentera demain le 8 février dans le grand salon du centre social des étudiants le neuvième concert de sa série des "Concerts de musique de chambre", saison 1958-1959. Ce concert mettra en vedette Louise Myette, contralto, et Jean-Louis Pellerin, ténor.

Voici le programme qu'interprétera Louise Myette dans la deuxième partie du concert:

Air d'Hercule, Haendel; Air de Mitrane, Rossini; An die Musik (à la musique), Schubert; Aufenthal (Sejour), Schubert; Verborghenheit (Solitude), Wolf; Gesang Weyla's (Chanson de Weyla), Wolf; Ich Bin Der Welt (Abandon), Mahler; Um Mitternacht (A Minuit), Mahler; Au cimetière, Fauré; En sourdine, Fauré; Phidylé, Duparc.

La première partie du concert sera assurée par Jean-Louis Pellerin qui interprétera des extraits d'opéra ainsi que des mélodies.

Le concert débutera à 8h. 30 p.cises. Le Centre social des étudiants est situé au 2532 Maplewood.

"Les Concerts de l'Université"

présentent

BADURA-SKODA

Pianiste viennois

à la Comédie Canadienne — lundi, 9 février, 8.30h.
84, Ste-Catherine Ouest. UN. 1-3339
Billets: \$2.40, 2.00, 2.40, 1.90, 1.40 et \$1.00 pour les étudiants.

BEETHOVEN - BARTOK

9 h. p.m. — HOTEL RITZ CARLTON — 9 h. p.m.
9 février
BARTOK Quadruple, Quatuor, Op. 125
BARTOK Quintette, Quatuor, Op. 125
BARTOK Sextette, Quatuor, Op. 125
BARTOK Septette, Quatuor, Op. 125
BARTOK Octette, Quatuor, Op. 125
BARTOK Nonette, Quatuor, Op. 125
BARTOK Dixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Onzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Douzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Treizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Quatorzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Quinzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Seizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Dix-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Dix-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Dix-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Vingtième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Vingt-et-unième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Vingt-deuxième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Vingt-troisième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Vingt-quatrième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Vingt-cinquième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Vingt-sixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Vingt-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Vingt-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Vingt-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trentième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-et-unième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-deuxième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-troisième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-quatrième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-cinquième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-sixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-dixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-onzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-douzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-treizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-quatorzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-quinzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-seizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-dix-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-dix-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-dix-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingtième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-et-unième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-deuxième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-troisième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-quatrième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-cinquième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-sixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-dixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-onzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-douzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-treizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-quatorzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-quinzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-seizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-dix-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-dix-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-dix-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingtième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-et-unième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-deuxième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-troisième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-quatrième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-cinquième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-sixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-dixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-onzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-douzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-treizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-quatorzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-quinzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-seizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-dix-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-dix-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-dix-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingtième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-et-unième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-deuxième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-troisième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-quatrième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-cinquième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-sixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-dixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-onzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-douzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-treizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-quatorzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-quinzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-seizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-dix-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-dix-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-dix-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingtième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-et-unième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-deuxième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-troisième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-quatrième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-cinquième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-sixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-dixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-onzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-douzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-treizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-quatorzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-quinzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-seizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-dix-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-dix-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-dix-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingtième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-et-unième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-deuxième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-troisième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-quatrième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-cinquième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-sixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-dixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-onzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-douzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-treizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-quatorzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-quinzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-seizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-dix-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-dix-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-dix-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingtième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-et-unième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-deuxième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-troisième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-quatrième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-cinquième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-sixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-dixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-onzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-douzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-treizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-quatorzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-quinzième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-seizième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-dix-septième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-dix-huitième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-dix-neuvième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingtième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-et-unième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-deuxième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-troisième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-quatrième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-cinquième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-sixième, Quatuor, Op. 125
BARTOK Trent-vingt-vingt-vingt-vingt-vingt-

LES EXCLUSIVITÉS HACHETTE,

chez votre Librairie

- Pasternak (Prix Nobel)
- La Pléiade
- Daninos
- Ce monde où nous vivons
- Histoire de Paris et des Parisiens

Les marins

Le sel a durci leurs visages.
Ils montent de la mer,
sentant les algues
et demandant si le pain est bon.

L'escale a sonné
le temps d'aimer le soi.
Quand vibre l'aurora,
au réseau des pierres et des dunes,
ils secouent leurs corps lumineux,
baignés de vagues,
quittant un rythme cher
pour celui-là.

A nouveau la tendresse les comble,
les cris des enfants donnent vie.
Sur la place, s'ils se rencontrent,
ils ne se reconnaissent pas.

Mais bientôt, repris d'impétuosité,
ils longent le port, les pieds las.
Ils guettent l'eau, qu'ils ne sentent
Le sel leur bat aux narines.

Vienne le jour des appareillages
les marins chantent leur mal de voguer.
Qu'ils s'épaulent et se rassurent,
la mer est là, tout près.

Claire LEVESQUE

— (Bretagne '58)

Vient de paraître

"DOUBLE CHANCE"

d'Alexandre Arnoux

Nicolas Capevirade est un
assez haut fonctionnaire et un
peu homme. Comme beaucoup
d'autres, il cache, sous un masque
social de détermination,
sous une façade solidement
conventionnelle, l'hésitation, la
peur de la responsabilité
personnelle, de l'acte et du risque;
ses rêves, car il en a, ne passent
jamais au stade de la réalisation.

On ne sait quelle mystérieuse
impulsion lui a fait acheter
un jour un billet de loterie. Au
cours d'une réunion qui tourne
bientôt à la comédie métaphysique,
à la farce où chacun
croit se divertir à divaguer,
se révèle inconsciemment. Es-
carbillé et Wandrille, ses amis,
lui ont insufflé l'espérance,
l'ont suggestionné, lui ont im-
posé un vœu absurde, baroque,
qui doit lui assurer le gain
du Gros Lot, changer totale-
ment son existence, lui permettre
de rompre les routines qui
l'enchaînent.

Le numéro sort. Comment em-
ploierait-il ses millions? Chan-
ce, hasard, miracle, destin, uni-
té et multiplicité de l'homme,
problèmes les plus graves, les
plus essentiels, traités sans
lourdeur, avec une fantaisie al-
legre, aigüe et profonde, voilà
les thèmes de ce livre double
comme son titre, à la fois essai
et conte, méditation dialoguée
et roman. (Edition Albin Michel.)

"Points de vue"

Le numéro de février de la
revue "Points de Vue" s'in-
quiète de la grève des réalisa-
teurs de Radio-Canada.

Vingt personnalités, parmi les
artistes, écrivains, réalisateurs
et journalistes font part de
leur opinion en marge de la
grève des réalisateurs de Ra-
dio-Canada.

Noël Perusse écrit les rai-
sons qui ont poussé les réalisa-
teurs à vouloir se syndiquer.
Guy Beaulieu décrit ses impres-
sions de piqueteur. Jean Pel-
lein explique son métier de réa-
lisateur.

Hélène Gagnon signe un ar-
ticle éblouissant sur la Chine de
Mao. Thérèse Casgrain com-
mente les dangers du Code Ci-
vil pour la québécoise. Hélène
Pilotte enquête sur les col-
lèges classiques féminins.

LE DOCTEUR JIVAGO

de Boris PASTERNAK

TOUT L'HUMOUR DU MONDE

de Pierre DANINOS

AKU - AKU

Le secret de l'île de Pâques de THOR HEYERDAHL

Tous les succès littéraires

VI. 5-2320 LIBRAIRIE DEOM 1247 ST-DENIS

- CANADIANA
- LITTÉRATURE
- LIVRES ANCIENS
- CATALOGUE adressé
gratuitement sur demande

LE BOUQUINISTE

28, rue des Jardins — Québec

La Vie des Lettres

UN ACCENT NEUF EN POÉSIE CANADIENNE

Fernand Ouellette - Michel Van Schendel

De maîtres poids d'aiguilles
craquent des vagues de départ
Des pays verticaux de la
flamme
Des mains gantées de
couteaux décapant des
tours de fumée
Nous irons au Mont-Blanc de
la lune...

Mais pour l'instant, ses "Poèmes
de l'Amérique étrangère"
ont à livrer une autre découverte:

par Pierre de Grandpré

celle de la possibilité et de la
joie du langage poétique en ter-
re américaine. Son recueil, qui
est le dixième paru à l'Hexa-
gone (mais je crois bien que c'est
son premier), est une sorte d'art
poétique qui fait de lui un jeune
maître, à qui l'on aurait envie
de renvoyer bien de ses érudits.
Ils trouveraient chez lui l'exem-
ple d'une ferveur, d'un orgueil,
d'une certitude, d'une allégresse
des mots et des idées, qui sont
souvent ce qui leur manque le
plus. Toute l'exubérance vitale et
l'appétit de couleurs de l'inspi-
ration flamande servent à y nour-
rir une éloquence à la Whitman,
pour la reconnaissance et la pri-
se de possession de cette

"Terre de futur vague et de
rencontre Amérique..."

"Amérique plaiseuse de gou-
dron sur les barreaux de ton
bonheur", dit le poète.

"Je me surmène et je veux
Malgré moi, contre moi
Contre mes sens d'homme
Contre ma rage de tourbe
Et le sel de mon sang qui
coule des marais de mes
Flandres
Je te veux ton alliance à
mon doigt..."

Je suis un homme de mes
Flandres
Je les porte je me sépare et
je me cogne à ta poutre
Michel Van Schendel ne craint
pas de se raconter; mais il va
droit aux expériences de choses
de civilisations et de continents
qui ont traversé sa propre vie et
gonflé d'émotion générale sa poé-
tique. Après les Flandres natales
(ces éléments de biographie sont-ils
justes? Ce sont ceux que le
lecteur peut déduire d'après les
seuls poèmes de ce recueil), voici
la France sous l'Occupation, la
Seine pourrissante:

"Escalier d'eau toute la Seine
Au pas des ponts
Et nous regardons l'eau
Le monde est gelé, gelé
L'Amérique est l'ordre
Puis voici le contact avec l'A-
méricain, "ma cure", "mon
cancer et mon double", — ce défi
humain à relever: "A nouveau
créé, dit le poète, pour la troi-
sième fois de ma vie". — Mais
cette Amérique, c'est en même
temps celle du Canada français,

"Notre ville est un peuple
[ignorant de ses lieux
Peuple obsédé peuple sans
Peuple acculé aux fractures
[de ses rêves
Peuple amoureux de
[censures de sa chair
Peuple de nuit lourde
[paroles perdues dans
[pluies de sa brume
Notre ville..."

Lui a d'autres recours: le sou-
venir d'une "terre à la force d'ai-
mant":

"Je retournerai sur ma terre
[de houille
Des herbes de vent gris
[endorment les routes de
[mes replis nomades
Je rêve
L'après-demain de mes rêves
[est la piquette surcraquée
[pour votre vie la plus
[paralysée..."

Le sentiment de sa force enivre
le poète:

"Un peuple de rayons
[entasse des paquets de
[jougue et de terre souriante
Et je sors de moi-même
Je me brise et je bats mes
[cascades de bronze
Je frappe les fûts gais et
[sème le tire

L'injure même est amicale et
robustissime:
"Vous êtes trop fringants trop
[peignez plus trop secs
— vous portez des cerceaux à
[la pochette de vos vies
Asthme ambulatoire tristesse
[jossaye 6 rues rectangulaires
[tumulaires
Je creuse et je sème aux
[profondes racines du feu
... Je vous possède je vous

"Route et coule douce ville
... Nous le ferons des pas
[Épaves de vent léger
Car telle est l'efficacité d'un ver-
be éloquent, libre et violent:
"Je brise les tours goudron de
[brume où chacun
[s'obscurcit
... Je mangerais l'écorce et la
[racine de ce vieux mal de
[terre et je déterrerais les
[paroles du feu"

Cette ville peut bien être
"habitude blessée",
"Mais que lève le pain de la
[ville et que chante son eau
Que battent les cils de plomb
[sur les aires du ciel
Feu dur de joie
Baquettes de cris tapant à
[toutes les frontières
... Nous déblayons les ter-
[rasses du froid"

Et à la fin, "chaque nœud
se brise — d'une évidence armée
dans les regards de l'homme
heureux".

N'ai-je pas raison de dire qu'il
y a quelque chose de neuf en poé-
sie canadienne, et que celle-ci
commence à mesurer "toute
l'aire du ciel"?
(1) Fernand Ouellette, *Poèmes
de l'Amérique étrangère*, éd. de
l'Hexagone, Montréal, 1958.
(2) Michel Van Schendel, *Poèmes
de l'Amérique étrangère*, éd. de
l'Hexagone, Montréal, 1958.

"Route et coule douce ville
... Nous le ferons des pas
[Épaves de vent léger
Car telle est l'efficacité d'un ver-
be éloquent, libre et violent:
"Je brise les tours goudron de
[brume où chacun
[s'obscurcit
... Je mangerais l'écorce et la
[racine de ce vieux mal de
[terre et je déterrerais les
[paroles du feu"

Cette ville peut bien être
"habitude blessée",
"Mais que lève le pain de la
[ville et que chante son eau
Que battent les cils de plomb
[sur les aires du ciel
Feu dur de joie
Baquettes de cris tapant à
[toutes les frontières
... Nous déblayons les ter-
[rasses du froid"

Et à la fin, "chaque nœud
se brise — d'une évidence armée
dans les regards de l'homme
heureux".

N'ai-je pas raison de dire qu'il
y a quelque chose de neuf en poé-
sie canadienne, et que celle-ci
commence à mesurer "toute
l'aire du ciel"?
(1) Fernand Ouellette, *Poèmes
de l'Amérique étrangère*, éd. de
l'Hexagone, Montréal, 1958.
(2) Michel Van Schendel, *Poèmes
de l'Amérique étrangère*, éd. de
l'Hexagone, Montréal, 1958.

"Route et coule douce ville
... Nous le ferons des pas
[Épaves de vent léger
Car telle est l'efficacité d'un ver-
be éloquent, libre et violent:
"Je brise les tours goudron de
[brume où chacun
[s'obscurcit
... Je mangerais l'écorce et la
[racine de ce vieux mal de
[terre et je déterrerais les
[paroles du feu"

L'Ombre de Dieu

Sous ce titre, l'auteur a groupé
une cinquantaine de poèmes qui
ont trait à la figure de saint
Joseph.

Car, Joseph, il est ici. Il est
avec nous. Il semble avoir pris
à son heure possession du Mont-
Royal comme d'une terre à lui.
Joseph est de partout, bien sûr
comme la Vierge, mais il a vou-
lu ce coin de terre pour y vivre
en gloire.

A sa façon, pour ce faire, il
s'est adonné une âme d'humilité.
A la suite du bon frère André,
quelques âmes de bonne volonté
ont en toute confiance gravi la
montagne.

L'aïeul paternel de madame
Germaine Desjardins-Versailles
était parmi ces appelés de la
première heure; et aujourd'hui,
l'Ombre de Dieu chante avec des
accents forts et justes "l'homme
de la promesse et de l'accomplis-
sement".

Les dessins inspirés de Marie
Versailles, arrière-petite-fille de
Charles Desjardins, suivent avec
grâce et profondeur l'esprit de
ces poèmes.

Mystère de la foi-lumière qui
se transmet.

Le R.P. Legault, dans sa pré-
face, écrit justement: "Je ne
dis pas que l'auteur a tordu le
cœur à la littérature; elle l'a dé-
passée, s'appliquant à transcri-
re... de l'ineffable. Les mots,
sous sa plume, s'efforcent à une
dimension méditative, une sorte de
complexité établie entre le mys-
tère et notre méditation.

"Les théologiens s'intéressent
plus en plus à saint Joseph.
Voici l'heure, sans doute, de son
Épiphanie. Mais comme j'aurais
contentement à retrouver, sur le
coteau rayonné de leurs sculp-
tures, érudites aux pages de
l'Évangile, de Francis Jammes, cel-
les que vous aimez lire, Barres-
mos et précieuses comme les pre-
miers accords d'une musique née
au milieu de l'âme."

"La Croix sur les étendards",
de G. Hunermann, est le tome II
de son "Histoire du royaume
de Dieu" (quatre volumes). L'au-
teur y expose la vie de l'Eglise
du moyen âge, du règne de
Charlemagne au concile de
Constance, qui rétablit l'unité
de l'Eglise. Sept siècles d'his-
toire défilent sous les yeux du
lecteur, avec leurs ombres et
leurs lumières, leurs faiblesses
et leur héroïsme.

"Croissant rouge", de Robert
Kauffmann, est un roman saha-
rien qui fait état des récentes
découvertes des nappes pétroli-
ères de l'Algérie au Soudan.
C'est un récit vécu qu'offre
l'auteur qui invite le lecteur à
partager la vie quotidienne du
peuple tacher par lequel il a
passé de nombreux mois.

"Introduction à l'occuménis-
me", de Maurice Villain, vient à
son heure puisqu'il étudie l'évo-
lution du mouvement œcuméni-
que depuis 50 ans, qui vise à
l'union de toutes les Eglises
chrétiennes.

DAVIES BOOK
COMPANY LIMITED
offre
le plus grand choix de livres,
revues et brochures
ART — CANADIANA
aussi
documents scientifiques
anciens, modernes, en toute lan-
gue. En plus, nous achetons des
bibliothèques entières, spécia-
lement de livres, revues ou bro-
chures publiées au Canada. In-
terêt particulier pour les scien-
ces, la littérature, l'histoire et l'art
et l'artisanat.
RUE 4-2424, rue Beville à
case 21 Le Devoir.

LIVRES HACHETTE, POUR ENFANTS:

- Idéal-Bibliothèque
- Bibliothèque Verte
- Albums Roses
- Encyclopédie en couleurs
- Grands Livres Hachette

Conseil de poètes

La Société des Poètes cana-
diens-français et son Cercle
"Les Amis des Poètes", qui
groupe quelque 200 memb-
res dans le Québec et en dehors,
seront administrés au cours des
deux années à venir par un
conseil de cinq membres qui
viendront d'être élu par scrutin
secret.

Se réunissant à Québec le 4
février, pour la première fois,
le nouveau Conseil d'adminis-
tration a aussitôt procédé à l'é-
lection de ses officiers. M.
Charles-Marie Boissançon, his-
torien, a été élu président
pour un quatrième terme, et
Mme Emilia (Camille) Allaire,
journaliste et critique littérai-
re, a été élue vice-présidente.
Les trois autres membres du
Conseil sont Mme Thérèse Le-
page-Carot, femme de lettres,
M. Gérard Martin, bibliothécaire
aux Archives de la Province,
et M. Francis DesRoches, publi-
ciste au Secrétariat de la Pro-
vince.

Le Conseil a confirmé dans
leurs fonctions, pour un terme
de deux ans, M. Uldis Des-
lets, c.r., comme conseiller ju-
ridique de la Société, et M.
Henri Côté, a.p.a., comme vice-
président des livres. M. Francis
DesRoches, cofondateur de la
Société dont l'existence remon-
te à juin 1923, en plus de de-
meurer secrétaire général, s'est
vu confier la charge de trésor-
rier.

L'un des premiers gestes posés
par le Conseil fut de nom-
mer "membre à vie" de la So-
cété Mme Emma Vallières-Court,
de son nom de plume "Emma
de Liancourt", de Québec, en
reconnaissance de son œuvre
poétique, de son dévouement
envers la Société, et de son
fructueux et généreux travail
pour faire mieux connaître les
poètes du Canada français à

VALCOURT

ou la
DERNIERE ETAPE

par Marie-Anne ROY

L'auteur du "Pain de chez
nous", "l'histoire d'une famille
manitobaine", le beau roman
que la critique comme le public
ont si bien accueilli, donne avec
son second livre un autre beau
roman. On lira avec émotion
l'histoire d'Antoinette, esprit
digne, ouvert, qui, envoyée à
Valcourt, dans le Grand Nord
canadien, en tant qu'institutrice,
fait son devoir, mais rencon-
tre trop souvent une hostilité
que rien n'excuse et cette in-
compréhension qui est la part
des soix. Elle quittera l'ensei-
gnement, l'Alberta, pour des oc-
cupations et des lieux plus avan-
çants. Mais elle reparaitra et ira
à Ecart, où elle reprendra ce
métier d'institutrice pour le-
quel elle se sent faite. Que sera
sa "dernière étape"? Nous lais-
sons ici l'épilogue en suspens.

Un style tantôt dru, tantôt at-
trayant, savoureux, toujours
sensible, souligne le caractère
à facettes de l'ouvrage, que se
partageant le régionalisme, le di-
vin — et l'amour. Antoinette
avait mis tout son cœur à élire
un fiancé qui ne savait pas lui,
l'aimer, qui, sous l'influence
d'une mère despotique, trahit
sa parole. Ce n'est pas le côté le
moins passionnant du roman.
Encore faut-il compter avec la
peinture que l'auteur fait des
"chaleurs", et d'un certain
"chicoine", typique figure.

l'étranger, notamment en Fran-
ce, en sa qualité de déléguée
pour le Canada de la société
littéraire française "Flammes
Vives".

CHOIX

PLUS OS CHACUN PAR LA POSTE

CAMUS

DISCOURS DE SUEDE	0.70
L'ENVERS ET L'ENDROIT	1.15
L'ÉTAT DE SIEGE	2.00
L'ÉTRANGER	1.60
L'EXIL ET LE ROYAUME	2.00
L'HOMME REVOLTE	3.25
LE MALENTENDU — CALIGULA	2.15
LA PESTE	2.70

ELUARD

CHOIX DE POEMES	3.05
POEMES POLITIQUES	0.35
LES SENTIERS ET LES ROUTES DE LA POESIE	1.25

GUITTON

L'AMOUR HUMAIN	2.50
CESARINE	0.65
LE DEVELOPPEMENT DES IDEES DANS L'ANCIEN TESTAMENT	1.20
L'EXISTENCE TEMPORELLE	1.50
NOUVEL ART DE PENSER	1.40
PAGES POUR LES JEUNES	1.15
PASCAL: ENTRETIEN AVEC M. DE SACI	0.50
PASCAL ET LEIBNIZ	1.60
PERSPECTIVES SUR L'INQUIETUDE	1.25

RELIGIEUSE 1.25
LE PROBLEME DE JESUS ET LES FONDEMENTS DU TMOIGNAGE CHRETIEN 1.40

LE PROBLEME DE JESUS. II. DIVINITE ET RESURRECTION 2.50
LE PROBLEME DE LA CONNAISSANCE ET LA PENSEE RELIGIEUSE 0.80
LE TRAVAIL INTELLECTUEL 1.30

KAFKA

L'AMERIQUE	1.65
LE CHATEAU	2.35
LA COLONIE PENITENTIAIRE	1.45
LETTRES A MILENA	2.10
LA METAMORPHOSE	2.00

SUPERVIELLE

LES AMIS INCONNUS	0.90
LA BELLE AU BOIS — ROBINSON	1.60
BOIRE A LA SOURCE	1.75
BOLIVAR	2.00
CHOIX DE POEMES	2.80
L'ESCALIER	1.80
GRAVITATIONS	1.00
LE JEUNE HOMME DU DIMANCHE	1.60
OUBLIEUSE MEMOIRE	1.25
LE SURVIVANT	1.15
LE VOLEUR D'ENFANTS (pièce)	1.10
LE VOLEUR D'ENFANTS (roman)	1.70

TAGORE

LA CORBEILLE DE FRUITS	1.10
LA FUGITIVE — POEMES DE KABIR	2.00
LE JARDINIER D'AMOUR	1.50
L'OFFRANDE LYRIQUE	1.10
SOUVENIRS	2.10

TRANQUILLE

67 Ste-Catherine ouest

VI. 4-6571

EN VENTE
CHEZ VOTRE LIBRAIRE

LES **ent**

CHEFS-D'OEUVRE
DE LA LANGUE FRANÇAISE

Choisis par les auditeurs
de la Communauté radiophonique
des pays de langue française
à la suite du référendum-concours
d'octobre 1958.
REPRESENTANT
FOMAC LIMITEE
480 ouest, Lakeshore

NOTULES

Au moment où les éditions du Seuil vont publier "Construire la terre" du père Teilhard de Chardin, premier cahier de l'Association de ses amis, signalons trois livres récents sur le savant penseur: "Pierre Teilhard de Chardin tel que je l'ai connu" par Pierre Leroy, s.j., qui raconte les souvenirs de vingt-cinq ans d'amitié fidèle et montre comment l'oubli de soi en faveur d'autrui et de tous les hommes est, dans la pensée du père Teilhard, la condition du cheminement du monde et de la vie vers leur plénitude; le livre d'Olivier A. Rabut: "Dialogue avec Teilhard de Chardin", analyse, mise au point et guide pour le public passionné par les thèmes du père Teilhard; et enfin l'ouvrage consubstantiel, première grande étude d'ensemble sur le père Teilhard, le "Pierre Teilhard de Chardin" (les grandes étapes de son évolution), de M. Claude Cuénot, livre qui est une synthèse biographique et philosophique et qui mériterait une large étude si la publication posthume, à un rythme rapide, des œuvres originales de l'auteur étudié, n'obligeait pas la critique à revenir souvent sur ce sujet.

L'enquête annuelle des "Nouvelles Littéraires" sur les plus forts tirages en langue française de l'année accorde la première place, pour 1958, au "Docteur Jivago" de Boris Pasternak (500,000 exemplaires), immédiatement suivi de "Vœux pour tous" de Pierre Daninos (260,000). Viennent ensuite le prix Goncourt, "Saint-Germain ou la négociation" de Francis Walder (120,000) et le Femina, "L'Empire céleste" de Françoise Mallet-Joris (120,000). "La Rencontre" de Henri Troyat, "Le Lion" de Joseph Kessel et "Il est plus tard que tu ne penses" de Gilbert Cesbron suivent dans une progression décroissante jusqu'à 100,000 exemplaires. Entre 100,000 et 50,000 exemplaires, une quinzaine de titres (Daninos encore, Poirat-Delbecq, Christiane Rochefort, deux fois Dan-el-Rop, Mayo de la Roche...), parmi lesquels on remarque "La Léopard" d'Edmond Glissant (prix Renaudot), "Mémoires d'une jeune fille rangée" de Simone de Beauvoir et "La Semaine sainte" d'Aragon. "Une curieuse solitude" de Philippe Sollers a atteint 30,000; "Le Colleur d'affiches" de Miguel del Castillo, 21,000; entre les deux (25,000) se situe le tome 3 (littérature française) de l'histoire des littératures de chez Gallimard. Mentionnons encore au-dessous de 20,000: "L'Envers et l'Endroit" de Camus (19,000), "Portrait d'un officier" de Pierre-Henri Simon et "Ca, sard au sang" de Robert Schatier (17,000), "Un balcon sur le toit" de Julien Gracq (15,000), "Le Fond et la forme" de Jean Dutoit et "Pierre Teilhard de Chardin" de Claude Cuénot (10,000).



Un ample manteau sans manches en bouclé de "Terylene" ajouré voile un fourreau de coton imprimé dans cet ensemble du soir. Signé France Davies, il fait partie de la collection printanière de l'Association des couturiers canadiens, présentée à Montréal récemment. La longue écharpe enroule le cou, puis croise, l'épaule avant de plonger jusqu'à l'ourlet. Robe et manteau sont en nuances de brun cacao et de blanc.

La Femme au Foyer et dans le MONDE

"Les Cahiers du Nursing Canadien" ou la "Canadian Nurse"?

Le dernier "Cahier du nursing canadien", (je n'ai pas lu celui de décembre) nous apprend une nouvelle fantastique: On imposerait très bientôt à toutes les infirmières canadiennes françaises, l'obligation de s'abonner à une revue anglaise traduite en français. Ce qui remplirait les périodiques qui se publient actuellement en français dont "Les Cahiers du nursing canadien", à l'intention de ce corps professionnel et de toutes ses travailleuses. J'ai lu deux fois le texte de cette nouvelle, n'en croyant pas mes yeux.

D'aucuns penseront peut-être, dans ce pays où le goût des idées générales est si peu répandu, que je suis ou que j'ai déjà été infirmière, médecin peut-être, pour m'occuper d'un problème qui regarde le public lecteur chez les infirmières, les hygiénistes, les diététistes, etc., etc. Non, je ne suis pas infirmière, encore moins médecin, mais la journaliste croit pouvoir se préoccuper légitimement d'un problème qui touche aussi intimement la langue française, la cause du français et de la culture française, dans un pays où justement le français se porte si mal parce que trop mal soigné par trop de gens à tous les degrés de l'échelle sociale. C'est un droit que la journaliste s'octroie sans en demander la permission. Et sans s'en excuser.

Ce projet de détruire ce qui existe pour le refaire en moins bien peut ne pas faire beaucoup de bruit et s'exécuter en douce. Comme dit la sœur de Sidonie, "si ça n'a pas de bon sens, ça va se faire". On a l'habitude de ces choses au pays. Quitte à se lamenter ensuite sur le français qui recule, qui recule, qui recule et nos droits, que les autres oublient de temps à autre et que nous, nous oublions si souvent en mettant de côté nos devoirs envers le français.

Parce que ça n'a vraiment pas de bon sens. Ce projet est insensé. Je n'ai aucun autre détail sur la question que ce que j'ai lu dans le dernier numéro des "Cahiers du nursing canadien" (titre bilingue mais ça ne suffit pas) j'ignore totalement quels intérêts financiers peuvent être en jeu mais c'est évident que ce sont ceux-là qui priment les intérêts culturels et c'est justement ce qui ne doit pas être.

nous, Canadiens français, une lutte assez vive contre l'a peu près, le terme mal ajusté à la pensée, le mot indigeste pour le mot juste. Il y a belle lurette que tout cela est dépassé. La moitié de nos gens maintenant, sinon les trois-quarts, sans même parler aucune langue étrangère, s'exprime comme si la connaissance des langues nuisait à leur français. C'est coasse et conrant et appliqué en toute innocence.

Pour ça, oui! Je peux vous l'affirmer. C'est à un point que nous devons reconnaître beaucoup de mérites, je crois, à ceux qui parcourent ou achèvent une carrière qui les met ou les a mis constamment en relations avec la langue écrite au pays, et qui ont su conserver les principales qualités d'un français convenable.

C'est dans cette situation difficile et ingrate et qui porte si mal les efforts isolés, que des infirmières de langue française ont eu l'immense courage, il y a vingt-cinq ans, de fonder la revue qui s'est longtemps appelée: "La Garde-Malade canadienne-française" dont le titre a été changé pour celui des "Cahiers du nursing canadien". C'est une revue très bien faite qui peut intéresser même les profanes. Ceux qui prennent le temps de lire évidemment autre chose que les colonnes des sports ou celles des descriptions de toilettes des carnets mondains.

Si ce projet d'imposer une revue anglaise nationale, traduite pour le Québec, parce que les autres provinces la lisent en anglais naturellement, est exécuté, cette revue de langue française, fondée par une Canadienne-française pour les infirmières canadiennes françaises, cette revue aura vécu. Balayée par une décision insensée venue d'une idée saugrenue.

Parce qu'on ne peut supposer une minute que les infirmières à qui on aura imposé la "Canadian Nurse" (dont l'abonnement obligatoire serait pris sur la cotisation de l'Association provinciale) garderont un second abonnement à une autre revue même écrite en français. L'attachement au français n'a pas cette intensité au pays, pas plus chez les infirmières qu'à l'école ou à l'université. La preuve, c'est qu'il se trouve toujours des gens disposés à accepter l'enseignement, l'information ou la culture dans des manuels et des imprimés de traduction, même quand le fait est évident. Comme si les auteurs traduits n'étaient pas de mentalité étrangère, de goûts étrangers comme de langue étrangère. C'est honte l'ouverture d'esprit mais pas au point de se vider de son essence, de sa substance propre pour aller ensuite se sustenter, s'alimenter, s'abreuver chez les étrangers.

Ce problème de revue anglaise traduite en français pour les abonnés de la province de Québec devrait préoccuper tous les groupements féminins ou autres qui ont à cœur la cause du français au pays. Si nous n'arrivons plus à sauver le pain français pour alimenter l'esprit français, autant dire que nous marchons vers une seconde capitulation. La dernière.

Germaine BERNIER



A la prochaine réunion de la Société généalogique canadienne-française, à la Bibliothèque municipale, mercredi, le 11 février, la conférencière invitée est Mme Paul Martel, qui parlera de la famille Martel et en particulier d'Honoré Martel, premier ancêtre. La Société généalogique invite, outre ses membres réguliers, ceux qui s'intéressent à la généalogie des familles Martel. La réunion aura lieu à la Bibliothèque municipale, à 8 heures 30 du soir, à la salle des jeunes, entrée rue Montcalm. Entrée libre.

La Femme et la Famille en Afrique-Noire

Cet après-midi, à 3 heures à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, 1981 est, rue Rachel, une conférence sera donnée sur "La femme et la famille en Afrique noire" par sœur Marie-André du Sacré-Cœur, des Soeurs Blanches d'Afrique, docteur en droit, membre du Conseil supérieur des affaires sociales et des recherches sociales d'outre-mer, auteur de plusieurs volumes sur l'Afrique. La conférence a lieu sous les auspices de "Amitié - Canada - Orient". Information: LAFontaine 1-4542.

La couture chez soi

No A 516



Un col matolet sur un dos blousant, une ligne princesse amincissante pour le devant, voilà un compromis fort intéressant dans le modèle dessiné par Charles Kleibacker. On conseille de la soie naturelle, ou imprimée, un crêpe de laine dans les teintes nouvelles de melon tropical ou soleil d'or qui s'annoncent pour le printemps.

Le patron No A 516 est offert pour les tailles juvéniles: 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 16 requiert 3 verges et 3 huitièmes d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron de Charles Kleibacker, est en vente au prix de \$1. au Service des patrons "Le Devoir" 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste de \$1.

Carnet Social

Club Wilfrid Laurier

L'assemblée du Club Wilfrid-Laurier des Femmes libérales, Inc., aura lieu au Club de Réforme, lundi, 9 février à deux heures et demie et sera présidée par Mme Siméon Gagnon, vice-présidente. L'hon. sénatrice Mariana-B. Jodoin, M.B.E., présidente intérimaire, sera à la table présidentielle. L'hôte d'honneur et conférencier, sera Me Azellus Denis, député de Saint-Denis, qui a intitulé sa causerie: "Politique générale". Il sera remercié par Mme Ovide Marcotte.

Bal militaire

La danse du "Samedi gras" aura lieu le 7 février aux salons du mess des officiers du 4^e bataillon royal, 22^e régiment (Châteauguay), 4600, avenue Lacombe, à neuf heures.

Cet événement social est organisé par les Dames auxiliaires du régiment, et tous les officiers et leurs amis sont cordialement invités.

Information: Guy Dorval, Victor 5-7151, local 276.

Souper à la canadienne

Ce soir, à la salle du Mont-Saint-Antoine, 8147, rue Sherbrooke, un souper à la canadienne, suivi de danses de folklore, aura lieu, à six heures et demie précises, au profit de l'équipe de folklore "Les Petits Souliers".

Information: Luc Petitclerc, CLairval 5-6773 et Françoise Day, CLairval 5-1220.

Union des latins

La danse du mardi-gras à l'Union des Latins d'Amérique aura lieu mardi, le 10 février, à la salle de bal du Café Saint-Jacques, rue Sainte-Catherine est. L'orchestre Paul Cappelli, le trio Aldo Manucci, offriront de la musique au goût de tous.

Information: UNiversity 1-9051.

Déjeuner-causerie

Mme Jehane Benoit, conférencière invitée au "Canadian Club of Montreal", au déjeuner-causerie de lundi, le 9 février, a intitulé ses propos: "Of Fish and Men".

Information: Victor 5-0221.

Céramiques canadiennes

La Société canadienne des arts et des métiers présente une exposition de céramiques canadiennes qui sera ouverte au public, vendredi, le 13 février, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, rue Sherbrooke ouest.

L'ouverture officielle aura lieu, jeudi soir, le 12, à neuf heures et sera présidée par l'hon. Brooke Claxton, P.C., D.C.M., Q.C., LL.D.

Bal du génie

En cette année d'inauguration de la Voie maritime du Saint-Laurent, l'hon. George Hees, ministre du transport, et Mme Hees, seront les patrons d'honneur du "Bal du génie" qui aura lieu samedi, le 23 février, en l'hôtel Sheraton-Mont-Royal.

Le bal, donné par l'Association des diplômés de Polytechnique et par l'Association des étudiants de Polytechnique, sera sous la présidence de M. Léo Roy, ing.-p., président de l'Association des diplômés et Mme Roy, et de M. Claude Racine, président de l'Association des étudiants.

Pensionnat Sainte-Emélie

Au bénéfice des trousseaux de premiers communants, les dames du conseil de l'Amicale Ste-Emélie, 4637 Adam, organisent une partie de cartes qui aura lieu jeudi, le 26 février, à deux heures, aux salles du pensionnat. Mme H. Lesperance, (J. Fitzgibbon), sera la

Garde d'honneur C.I.M.

Dimanche 8 février, fête du Saint-Cœur-de-Marie, réunion des gardes d'honneur à 3 h., à la chapelle du Bon-Pasteur, 104 est, rue Sherbrooke. Les cérémonies se termineront par une messe pontificale célébrée par S.E. Mgr Labrie, évêque titulaire de Héraclée.

Il y aura bénédiction et distribution des roses qui auront été déposées à l'autel du Saint-Cœur-de-Marie. Une assistance nombreuse est attendue.

présidente d'honneur de cette oeuvre.

Les anciennes élèves et les amis des oeuvres de l'Amicale sont priées de considérer cet avis comme une invitation personnelle.

Le concours de la "Tarte au sucre" remporte un vif succès

Les gagnantes sont Mmes Suzanne Desjardins de St-Jérôme, Cécile Talbot-Gélinas, de Montréal et Antoine Brisson de Shawinigan - les - Chutes

Les trois vainqueurs du grand concours de "Tarte au Sucre" organisé par l'Association des Hôtelières, en octobre dernier, ont été proclamés au cours du déjeuner offert par cet organisme à ses 962 membres. À l'hôtel Reine-Elizabeth, sous la présidence de M. Pierre Bureau à l'occasion de l'exposition hôtelière et du Grand Salon d'Art Culinaire.

C'est la troisième année consécutive que l'Association des Hôtelières organise un tel concours de mets canadiens: le concours de la Soupe aux Pois, en 1957, avait réuni 317 participants, celui de la Tourte comptait 444 concurrents, l'année dernière, alors que le concours actuel de la "Tarte au Sucre" a reçu un grand total de 502 recettes.

Le jury était composé de MM. Constant Comte, président de la Société des Chefs de Cuisine et Pâtisseries de la Province de Québec; Max Zuber, président de la Société des pâtisseries détaillants de Montréal et Jean Pellerin, chef-pâtissier de l'hôtel Ritz-Carlton.

Une première élimination des recettes qui n'avaient pas les éléments de base, sirop d'érable, sucre d'érable ou cassonade, donna lieu à un choix de 173 recettes qui furent classées en trois catégories différentes: une recette de chaque catégorie fut tirée au sort.

Selon Me Gérard Delage, administrateur de l'Association des Hôtelières, la plupart des recettes démontraient le haut souci qu'a la ménagère canadienne, quand il s'agit de préparer un mets ou l'on allie



POUR UN SURCROÏT D'ÉNERGIE

BUVEZ DU LAIT POUPART



1715, WOLFE L.A. 3-2194

LA - 3-2194

TRUDE SEKELY

Cours préparatoires à l'Accouchement naturel
Gymnastique rythmique pour dames et enfants.
Studio: 5316 Ave du Parc
Cours à Pointe-Claire (Lake Shore)
Appelx: HU. 4-5005



Mme James Stevens, présidente de la Ligue de la jeunesse féminine, qui signe le livre d'or à l'occasion de l'ouverture de la Semaine du sirop d'érable, entourée de Milles Lorette Brosseau et Micheline Geron, co-présidentes de la campagne et Son Honneur le maire de Montréal.

Courrier religieux

Ceci n'est pas un courrier du cœur, mais un courrier de la foi. Les problèmes religieux sont à l'honneur. L'homme à l'âme inquiète, le chrétien qui cherche à justifier sa conduite et à éclairer sa conscience, nous répondra à vos questions.

QUESTION: Si l'effet principal du sacrement de l'extrême-onction est de remettre les péchés, ne vaudrait-il pas mieux le recevoir au tout dernier moment?

REPONSE: Le correspondant semble croire que l'effet principal de l'extrême-onction est la remise des péchés. Mais, avant de parler des effets de ce sacrement, disons un mot de son institution. L'enseignement de l'Eglise sur l'extrême-onction a pour pivot la doctrine proclamée au concile de Trente: le sacrement par lequel le Christ est affirmé solennellement, Le concile cite le texte de saint Jacques:

"Quelqu'un parmi vous est-il malade? Qu'il appelle les prêtres de l'Eglise et qu'ils prient sur lui après l'avoir oint d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le patient et le Seigneur le relèvera. S'il a commis des péchés, ils lui seront remis". (Jac. 5, 14-15).

Dans ce texte, le concile a une instance "publique" faite au sacrement déjà institué antérieurement et donc, une affirmation de son existence de fait et de réalisation sacramentelle. Tout l'enseignement du concile de Trente sur l'extrême-onction n'est, somme toute, qu'une simple analyse de ce texte de saint Jacques.

EFFET PRINCIPAL DE L'EXTRÊME-ONCTION

L'effet principal de ce sacrement est donc le réconfort spirituel de l'âme qui se trouve, du fait de sa maladie, dans un état de faiblesse spirituelle. Cette faiblesse spirituelle résulte à la fois de la maladie elle-même (souffrances morales de toutes sortes, angoisses d'ordre religieux, appréhension du jugement de Dieu, etc.) et des reliquats du péché, c'est-à-dire des traces laissées en nous par le péché originel et surtout par les péchés actuels. C'est alors que l'Eglise, qui veille comme une mère sur ses enfants, se penche sur ces grands malades pour leur apporter le réconfort spirituel dont ils ont besoin durant ces moments décisifs. Il est consolant de se souvenir que ce sacrement, une fois donné, reste à l'œuvre dans l'âme du malade, aussi longtemps que dure le "même danger de mort". C'est pourquoi aussi longtemps que le malade est "certainement resté" en danger de mort, une nouvelle extrême-onction serait sans utilité.

EFFETS SECONDAIRES DE L'EXTRÊME-ONCTION

Bien que l'extrême-onction soit un sacrement des vivants (il doit être normalement reçu en état de grâce), il peut remettre, en cas de besoin, les péchés mortels de celui qui aurait la contrition au moins imparfaite de ses fautes et qui ne pourrait pas se confesser. Dans ce cas, l'extrême-onction confère la grâce sanctifiante, sans cependant supprimer l'obligation de soumettre au pouvoir des clés, si possible, les fautes mortelles qui n'auraient pas encore été confessées. Que l'extrême-onction puisse ainsi justifier le malade en état de péché mortel, cela résulte de l'affirmation de saint Jacques: "S'ils a des péchés, ils lui seront remis".

L'extrême-onction comporte aussi deux autres effets: la remise des peines temporelles du péché, dans la mesure des dispositions subjectives, et aussi, la guérison corporelle, mais, celle-ci, conditionnelle, contingente, et somme toute secondaire.

COMBIEN DE FOIS POUVONS-NOUS RECEVOIR LE SACREMENT DE L'EXTRÊME-ONCTION?

Votre question sur l'effet du sacrement de l'extrême-onction (le réconfort spirituel des malades) nous donne l'occasion d'expliquer en même temps la doctrine actuelle de l'Eglise sur le nombre de fois que nous pouvons recevoir valablement ce sacrement. Disons tout de suite qu'on ne réitère pas automatiquement le sacrement de l'extrême-onction du seul fait que la maladie dure depuis plus de quarante jours. Le grand principe est celui-ci: le sacrement de l'extrême-onction demeure à l'œuvre dans l'âme de l'extrême-onction aussi longtemps que dure le danger de mort. Prenons le cas, par exemple, d'un malade atteint d'un cancer. Le médecin déclare que la personne est mortellement atteinte et que la mort viendra dans deux, quatre, six mois. Le devoir des parents est donc de faire venir immédiatement le prêtre pour que le malade puisse profiter tout au long de sa maladie de l'effet de ce sacrement. Alors, le malade déclina lentement mais, sans jamais "prendre du mieux". Le prêtre ne peut pas lui administrer de nouveau le sacrement, disons après trois mois, car le sacrement reste toujours à l'œuvre dans l'âme du malade et donne à celui-ci les secours spirituels dont il peut avoir besoin. Prenons maintenant un deuxième cas: un malade subit une attaque cardiaque très dangereuse; on fait venir le prêtre qui l'administre. Après quelques jours de maladie, le patient revient partiellement à la santé et est déclaré hors de danger. Mais, si quelques jours plus tard une nouvelle crise se produit, qui le remet en péril de mort, ce même malade pourra de nouveau être administré. Donc, retenir ceci: dès qu'une personne est en danger de mort, elle peut recevoir le sacrement de l'extrême-onction qui, répétons-le encore, demeurera actif tant qu'elle durera le péril de mort. La personne cessait-elle d'être en danger de mort, les effets du sacrement disparaissent également. Aussi, si la personne retombe de nouveau gravement malade, on peut et on doit l'administrer de nouveau.

CONCLUSION

Cet effet principal du sacrement des grands malades (le réconfort spirituel) fait donc comprendre, pourvu qu'on le distingue bien de l'effet secondaire (la remise des péchés), toute la doctrine actuelle de l'Eglise et le devoir de ne pas priver les malades de ces grâces spéciales.

L'EQUIPE

Activités religieuses

CALENDRIER

8 dimanche — (VIOLET) Quinquagésime, Double de 2e cl.
9 lundi — (BLANC) St Cyrille d'Alexandrie, év. et doct. de l'Eglise, Double.
10 mardi — (BLANC) Sainte Scholastique, vierge, Double.
11 mercredi — (VIOLET) Mercredi des Cendres, fête privilégiée, simple. Jeûne et abstinence complète.
12 jeudi — (BLANC) Les sept Fondateurs de l'Ordre des Servites, Double, Jeûne.
13 vendredi — (VIOLET) Vendredi après les Cendres, Simple. Abstinence complète et jeûne.
14 samedi — (VIOLET) Samedi après les Cendres, Simple, Jeûne.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Semaine du 8 février 1959

Archid. de Montréal — 10 fév. Noviciat des Frères des Ecoles chrétiennes au Mont LaSalle; 12, Collège de Saint-Laurent; Collège Basile Moreau; Séminaire de Sainte-Croix; 13, Notre-Dame-de-la-Consolation; 14, Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney; Sainte-Cécile; Sainte-Madeleine; 15, Pensionnat Sainte-Catherine.
Dioc. de Valleyfield — 12 fév. Institut Familial Sainte-Martine; 13, Sainte-Philomène.
Dioc. de Saint-Jean de Québec — 12 fév. Congrégation Notre-Dame à Laprairie; 14, Sœurs Grises à Longueuil; 15, Congrégation Notre-Dame à Chambly.
Dioc. de Saint-Jérôme — 10 fév. Foyer Notre-Dame-du-Ron-Consol à Saint-Jérôme; 12, Orphelinat d'Huberdeau; 14, Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Lachenaie.

ADORATION ET MESSE DES MALADES

Jeudi 12 février, en l'église du Très Saint Sacrement, rue Mont-Royal, près Saint-Hubert, aura lieu la réunion mensuelle des malades et des vieillards, agés et amis du T. S. Sacrement. La cérémonie commencera à 3h30 et comportera prédication sur la clôture du Centenaire de Lourdes, puis à 4 heures, messe de communion. Pour tout renseignement: CR. 6-1768; DU. 7-5621; LA. 4-2757. L'intention du mois est: Action de grâces pour les bienfaits de Lourdes.

Adoration nocturne

Les membres sont convoqués pour une heure sainte d'adoration, demain soir à 7 h. 30 en l'église St-Jacques, coin St-Denis et Sainte-Catherine à l'occasion des Quarante Heures. Tel qu'annoncé la semaine dernière la fondation de la filiale dans la paroisse St-Jude, 10120 avenue d'Auteuil, se fera samedi 14 février à 8 heures du soir.

Saisie d'une église en Allemagne de l'Est

Berlin — Les autorités locales et régionales ont décidé de saisir le 31 janvier dernier, l'église catholique de Sandau, sur l'Elbe. C'est le premier cas où les autorités communistes d'Allemagne de l'Est s'approprient une église catholique pour l'affecter à des usages non religieux.

Aux États Unis: Un rapprochement entre catholiques et protestants

NEW-YORK. — Les catholiques américains commencent à parler de théologie avec leurs concitoyens de religion protestante. On assiste à une sorte de rapprochement officieux entre les deux groupes. "Le dialogue s'engage de plus en plus", déclare à ce sujet le père Walter J. Ong, de la Compagnie de Jésus et professeur à l'Université St-Louis.

Ceci est un fait important pour les États-Unis. Auparavant il y avait très peu de contacts entre les spécialistes du dogme des deux religions.

Même s'ils y étaient invités, les catholiques s'abstenaient habituellement de participer à des réunions de ce genre, parce qu'à leur avis, ils auraient ainsi, en obéissant à l'esprit des gens, le dogme catholique selon la seule détentrice de la vérité. Pour les catholiques, cette conviction est un absolu immuable.

Voie ouverte

"Mais ce n'est pas un obstacle permanent à des conversations, à des échanges d'idées en théologie", dit le père Ong. "Des

mesures sont prises pour garder la voie ouverte, et plus nous agissons en ce sens, mieux ce sera."

Plusieurs publications catholiques contiennent maintenant des discussions religieuses entre catholiques et protestants. Un éditeur catholique du Texas a lancé "l'opération compréhension" qui consiste dans l'expédition mutuelle de publications entre membres des clergés catholiques et protestants.

Rencontres mensuelles

Des conférences mensuelles réunissant catholiques, protestants et juifs ont lieu depuis plus d'un an. Ces conférences traitent des problèmes posés

par la Foi, dans le contexte d'une société libre.

On a poursuivi des études conjuguées sur l'archéologie de la Terre Sainte. L'année dernière, une Commission conjointe catholique et protestante émettait la première déclaration commune sur le rôle du christianisme dans l'enseignement supérieur.

Des hommes aussi éminents que Jacques Maritain, professeur à Princeton et d'autres professeurs des plus célèbres collèges américains, ont insisté pour que l'on fasse plus d'efforts dans le sens de la coopération.

Les représentants de la religion orthodoxe qui croient également que leur religion est la seule véritable, participent à des réunions conjuguées comme celles du Conseil National et Mondial des Eglises. Les catholiques eux, ont toujours refusé de participer aux réunions de cet organisme, de crainte que le public n'ait l'impression que l'Eglise catholique ne fasse des concessions sur le caractère d'unicité de son enseignement.

Cependant, dit le père Ong, il est nécessaire pour les adeptes des différentes religions, de se rencontrer pour éliminer les équivoques, pour alléger la tension, unifier leur influence en certains domaines, faire connaître les opinions catholiques et éventuellement, sous les yeux d'une éventuelle unité chrétienne.

Lorsque la maison sera entièrement payée, un contrat entre le syndicat coopératif d'habitants de Sainte-Marguerite et le nouveau propriétaire lui vaudra des titres clairs. Une disposition sera incorporée au contrat, prévoyant que le propriétaire ne pourra jamais vendre le logement à moins d'une raison très spéciale et dans ce cas, il devra rembourser les \$2.000 de charité qui auront servi à l'édification de la maison.

M. le chanoine Chamberland a dit, que ce qui l'a poussé à agir rapidement c'est le spectacle pathétique d'enfants blessés par des rats. Il a vu de ses yeux des enfants qui ont eu les oreilles et les doigts "mangés" par les rats. Cela existe, à Trois-Rivières, en 1959. C'est pour cette famille que la première maison sera construite.

M. le chanoine Chamberland a dit, que ce qui l'a poussé à agir rapidement c'est le spectacle pathétique d'enfants blessés par des rats. Il a vu de ses yeux des enfants qui ont eu les oreilles et les doigts "mangés" par les rats. Cela existe, à Trois-Rivières, en 1959. C'est pour cette famille que la première maison sera construite.

M. le chanoine Chamberland a dit, que ce qui l'a poussé à agir rapidement c'est le spectacle pathétique d'enfants blessés par des rats. Il a vu de ses yeux des enfants qui ont eu les oreilles et les doigts "mangés" par les rats. Cela existe, à Trois-Rivières, en 1959. C'est pour cette famille que la première maison sera construite.

OU EST L'EGLISE?

Points de vue catholique présentés aux protestants

Une doctrine précise et nourrissante sur quelques thèmes majeurs ou protestants et catholiques divergent d'opinion, voilà le contenu de "Où est l'Eglise?" Ce livre fondamentale comme une réponse à un ouvrage du Pasteur Arthur G. Reynolds (Eglise Unie du Canada), ou catholicisme et protestantisme sont comparés aux dépens de la pureté doctrinale de notre foi, ce petit livre du Père Louis Leavay, s.j. dépasse cependant de beaucoup le genre "réfutation".

Il saura intéresser tout catholique désireux d'acquiescer une intelligence de la foi au niveau de sa profession, de son métier et de ses connaissances profanes. Les exposés qu'il contient sont positifs et présentés dans une langue et un esprit modernes, afin de mettre à la portée du public quelques vérités essentielles de la théologie catholique. Les réponses à M. Reynolds sont des conclusions qui viennent se placer tout naturellement à la suite de chaque point doctrinal traité.

L'auteur a pris soin de faire lire son travail par des ecclésiastiques compétents, des laïques de culture moyenne, quelques membres spécialisés de l'apostolat auprès de nos frères

separés; il a tenu à recueillir aussi l'opinion et les suggestions de nouveaux convertis, ainsi que de protestants anglais et français. Tous ont apprécié la qualité authentique d'un travail qui unit si heureusement la fermeté de la pensée dogmatique, la charité de l'esprit et la vivacité de l'expression. (Aux Editions Bellarmin).

Prêtre condamné en Tchécoslovaquie

Olomouc — Le journal Straz Lidu, d'Olomouc, annonce qu'un tribunal dit "populaire" a condamné le prêtre catholique Alois Rygal, de Branná (Moravie septentrionale) à quatre ans de prison, pour "activités hostiles à l'Etat". Cette condamnation est aggravée par la saisie des biens de l'ecclésiastique et par une interdiction de sept ans d'exercer une fonction ecclésiastique.

On comprend mieux alors la réserve de l'Eglise en face de cet invraisemblable mélange; cependant la liturgie a fait place à certains faits qui ne sont rapportés que par les apocryphes; les arts chrétiens les ont mêlés au récit évangélique dans

astique. L'acte d'accusation reprochait notamment au prêtre de s'être manifesté comme "ennemi irréconciliable du progrès" dans ses sermons et ses déclarations.

Avec "LES AMIS DU DEVOIR" ... découvrez le MEXIQUE ... l'un des plus beaux pays du monde, à votre portée, grâce aux avions de Canadian Pacific Airlines. Départ de Montréal, le 20 février — 16 jours. Retour dimanche, 8 mars.

MEXICO, capitale latine et indienne
CUERNAVACA et ses fleurs
TAXCO et son pittoresque
ACAPULCO et ses plages au bord du Pacifique
TOLUCA et ses montagnes
OAXACA et ses trésors artistiques

et partout le SOLEIL
De Montréal à Montréal \$472.
Transport en automobiles particulières. Places limitées!
RENSEIGNEMENTS, DEPLIANT, INSCRIPTIONS (urgentes)

Voyages André Malavoy, Inc.
1225 ouest, rue Dorchester — Montréal
UN. 1-2485-86

HEUREUX JUBILAIRE. — Le H. Frère Pierre Beaulieu, de la Congrégation de Sainte-Croix, qui vient de célébrer le 25^e anniversaire de sa profession religieuse. Le jubilaire est sacristain depuis plus de 17 ans à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, fonction que le Frère André, c.s.c., a assumée dans la chapelle primitive du sanctuaire pendant de nombreuses années.



LE CONCILE OECUMENIQUE

Son but: resserrer les liens de la fraternité chrétienne

CITE DU VATICAN. — De source officielle au Vatican on apprend que la convocation par le pape d'un concile oecuménique a pour but de resserrer les liens de la fraternité chrétienne pour faire face aux dangers qui menacent le monde. Le souverain pontife a laissé voir le profond souci que lui causait le problème de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le dernier concile oecuménique eut lieu alors que les relations de l'Eglise et de l'Etat italien étaient mises à dura épreuve. Il débuta à Rome en 1869 et ne fut jamais officiellement terminé. Il fut suspendu le 20 septembre 1870, après que les troupes italiennes eurent occupé Rome dans leur lutte pour l'unification de l'Italie.

Supportées par Giuseppe Garibaldi, qui se battait pour l'unité italienne et pas le pape Victor Hugo, les anticléricals tirèrent une réunion à Naples pendant le concile.

Plus de 700 évêques et 2.000 pèlerins étaient présents à l'inauguration de ce concile. C'est alors que fut proclamé le dogme de l'infailibilité du pape, croyance des catholiques romains selon laquelle le pape se prononçant sur un point de foi ou de morale ne peut se tromper.

Les paroles mêmes du pape à ses cardinaux n'ont pas été révélées. Mais un de ses commentaires les plus directs sur le problème de l'unité chrétienne était contenu dans son message de Noël. Parlant alors des "conditions matérialistes, de l'esclavage de la pensée et des conditions de travail" ainsi que des Tours de Babel qui "ont emprisonné plusieurs dans l'illusion et apportent des menaces de désastre" il a dit: "Seule l'unité et des bases solides pour l'affermissement d'une vérité apostolique et d'une véritable fraternité humaine et chrétienne sera capable de pallier aux graves dangers qui menacent le monde."

Il faudra peut-être plus d'un an pour préparer le concile oecuménique, le premier depuis 100 ans. Ce sera probablement la plus immense réunion du genre dans l'histoire de la chrétienté.

Les prélats de l'Eglise catholique éligibles à ce concile, y compris tous les évêques résidents, se chiffrent à quelque 3.500. Il est peu probable que tous se prévalent de ce privilège.

De source officielle au Vatican on apprend qu'il est à peu près certain que les dirigeants d'autres religions chrétiennes

seront invités, tout au moins en tant qu'observateurs. Selon toute probabilité le concile sera tenu à Rome, dans la basilique Saint-Pierre ou dans la basilique Saint-Jean de Latran, siège épiscopal du pape, évêque de Rome.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

Le pape a aussi laissé entendre qu'il croit que les plus grandes menaces auxquelles aient à faire face la chrétienté sont le communisme et le matérialisme. Dans son message de Noël le pape a décrit ces forces comme étant des destructeurs de l'unité chrétienne tout au long des trois premiers mois de son règne. Il a mentionné ce problème dans tous ses principaux discours, même dans le premier qu'il fit, le lendemain de son élection comme successeur de Pie XII.

La conjoncture économique...

(Suite de la page 15)

bre absolu des personnes en chômage depuis une période de plus en plus longue va aller lui-même en augmentant. C'est ce qu'on

Personnes en chomages

	de un mois	de deux mois	de trois mois	de quatre mois	de plus de 4 mois
déc. 1957	147	180	58	7	16
déc. 1958	138	188	98	7	16

On constate donc qu'en décembre 1958, plus de 300,000 personnes étaient sans emploi depuis au moins un mois, au moment du prélèvement des statistiques de l'O.F.S.; et parmi ces personnes 115,000 n'avaient pas travaillé depuis au moins quatre mois. Quand on sait que de par la force des choses la plus grande partie de ces individus se trouve normalement forcée de vivre au jour le jour, on comprend les difficultés qui peuvent résulter d'une période aussi longue de chômage. En 1957, à la même époque, 245,000 personnes seulement se trouvaient sans emploi depuis au moins un mois, et 65,000 depuis au moins quatre mois. En somme, en décembre 1958, le nombre des sans-travail n'est

plus que de 12.2% supérieur à celui de décembre 1957; mais dans ce total les chômeurs d'au moins un mois sont de 23.3% plus nombreux, et ceux d'au moins quatre mois dépassent de 76.9% le nombre enregistré un an auparavant. C'est là surtout que se trouve la cause du sentiment de profond malaise que l'on peut déceler dans la population: pour une large fraction de la main-d'œuvre, le chômage semble s'être installé à demeure.

Reste maintenant à examiner la principale ligne de défense de l'administration: la croissance du nombre des personnes ayant effectivement un emploi. En décembre 1958, on comptait au Canada 3,880,000 personnes à l'ouvrage. Un an plus tôt

on n'en comptait que 3,658,000, ce qui donne, pour un an, une augmentation de 22,000 individus. L'affirmation de l'administration est donc valable. Malheureusement, l'histoire ne se termine pas là: si l'emploi a augmenté, la population en âge de travailler et désirant effectivement avoir un emploi s'est elle-même accrue de 70,000 individus au cours de l'année. Les progrès de l'emploi n'ont donc pas suffi à absorber l'accroissement de la population active: il aurait fallu disposer de 48,000 emplois supplémentaires en 1958 pour faire face à cette augmentation de la population active. Comme l'année avait elle-même débuté avec un contingent de chômeurs de l'ordre de 392,000, le déficit d'emploi de 1958 est venu s'ajouter à ce premier groupe de sans-travail pour nous donner, en décembre dernier, les 440,000 chômeurs recensés par les enquêteurs de l'O.F.S. Lorsque

l'administration affirme que le Canada n'a jamais connu un niveau aussi élevé d'emploi, au mois de décembre, il a raison. Mais pour fournir du travail aux contingents déjà en chômage au début de l'année et faire face à la croissance de la population active il aurait fallu disposer en décembre dernier de 462,000 situations de plus qu'en décembre 1958, si, naturellement, on avait voulu éliminer toute trace de chômage. Ce qui constitue une utopie, on le comprend facilement. Mais l'emploi n'ayant augmenté que de 22,000 unités, le chômage est resté extrêmement élevé malgré une amélioration incontestable.

Etant donné la marge à couvrir, il n'est pas impossible que de nombreux mois aient encore à passer avant que cette amélioration ne devienne assez sensible. En attendant, la période moyenne de chômage risque de se prolonger encore

de mois en mois, à moins qu'une action ferme ne soit entreprise pour remédier à la situation. Les pressions inflationnistes qui se développent actuellement dans l'économie canadienne rendront cette action difficile. Le gouvernement aura, dans les mois qui viennent, à se décider pour l'une ou l'autre des deux seules politiques possibles, qui ne semblent pas laisser de voie de sortie: il peut s'attacher à sauvegarder la valeur de la monnaie, ou en d'autres termes le pouvoir d'achat réel de la population, et accepter une liquidation lente de la situation actuelle, avec alors une prolongation continue, pour plusieurs mois encore, de la période moyenne de chômage. Il peut choisir, au contraire, de renflouer au plus tôt le marché du travail, en provoquant le demi-million d'offres d'emploi nécessaires pour faire face, à la fois, et au chômage et à l'augmentation de la population ac-

Aspects des...

(Suite de la page 15)

Enfin, la situation des Français du Maroc pour l'avenir devrait être précisée:

"Tant que la convention d'établissement ne sera pas signée et qu'un statut définitif ne réglera pas le sort de ses terres, l'agriculteur, devenu inquiet, n'investira plus."

"Il serait désirable que soit résolu rapidement le problème des terres de colonisation pour stabiliser ceux des agriculteurs

qui doivent finalement rester au Maroc."

"Ne pourraient pas étudier pour les fonctionnaires français un statut autre que contractuel à court terme, afin de leur permettre de s'intéresser davantage à une œuvre commune à laquelle ils participeraient plus volontiers?"

Enfin, "ne serait-il pas souhaitable d'augmenter la participation des Français dans les or-

ganisations syndicales et de prévoir des organisations professionnelles où ils pourraient adhérer?"

Surtout concluent les auteurs du rapport, il faudrait qu'un organisme spécialisé, disposant de moyens, puisse s'attaquer à ces deux causes qui rendent difficile le rapprochement: la formation sociologique différente et l'ignorance réciproque.

("La Croix")

Lettre au Devoir...

(Suite de la page 4)

aura toujours des profiteurs et quoi qu'on en pense, il se trouvera toujours des idéalistes travaillant plus pour l'humanité que pour eux-mêmes.

La proposition de ce chauffeur, donc, si elle ne manque pas d'un certain bon sens, reste irréalisable, du moins tant que le rôle social de chaque faculté n'aura pas été établi de façon impartiale, ce qui ne se fera probablement jamais.

PIERRE J. G. VENNAT
étudiant à l'Université Laval

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — Le samedi 5 h. 30

La neutralisation de...

(Suite de la page 15)

taille devrait permettre à M. Dulles de rencontrer l'accord résigné de ses interlocuteurs sur un minimum de "concessions" au point de vue soviétique.

Le rêve de M. Macmillan

C'est le moment qu'a choisi M. Macmillan pour se rendre à Moscou. L'invitation était pendante depuis plusieurs mois: pourquoi avoir choisi de l'accepter maintenant et avoir fait visiblement pression sur le Kremlin pour que le voyage se déroule avant le début de mars? Des motifs puissants de politique intérieure et extérieure paraissent l'expliquer.

Des élections générales auront lieu vraisemblablement cette année en Grande-Bretagne. Les milieux travaillistes eux-mêmes conviennent que si M. Macmillan réussissait lors de sa prochaine mission à provoquer un réel dégel des rapports Est-Ouest, que cela le servirait puissamment auprès de l'électorat. Lors même qu'il n'y réussirait pas pleinement, le seul fait de jouer en somme le rôle d'envoyé spécial, "d'éclaircisseur" de l'Occident, lui serait d'un précieux appoint dans la prochaine campagne électorale.

D'autre part, l'Angleterre aspire visiblement à jouer un rôle majeur dans les relations internationales, à cesser de passer pour le brillant second des Etats-Unis. Cette intention se manifeste d'autant plus que la formation d'un bloc continental européen et le rapprochement France-Allemagne démontrent que les candidats ne manquent pas au poste de "trait d'union" entre l'Est et l'Ouest. Enfin, plus que d'autres pays, la Grande-Bretagne a besoin d'une large détente politique pour déclencher une offensive pour la conquête des marchés des pays communistes. Cela sans compter qu'une contribution éminente à une détente internationale vaudrait à Londres un regain de prestige chez les membres africains et asiatiques du Commonwealth, fortement attirés par le neutralisme. En travaillant pour la paix et pour ses alliés, M. Macmillan oeuvrera donc au premier chef pour la Grande-Bretagne. On serait mal venu de le lui reprocher.

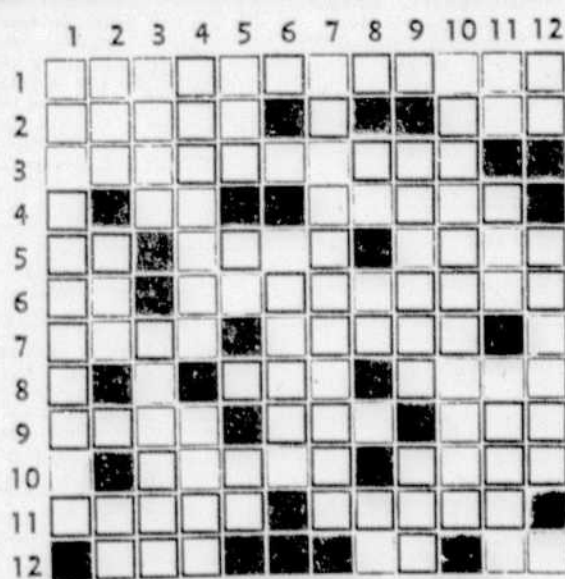
Vers une Allemagne neutre?

Mais de quel prix faudra-t-il éventuellement payer une pareille détente? Il semble en tout cas certain que s'il persiste à repousser les propositions soviétiques pour un nouveau statut de Berlin et pour une conférence de 28 Etats en vue d'un traité de paix avec "les Allemands", l'Occident devra par ailleurs modifier ses propres positions. Dans quel sens?

La carte maîtresse, et la seule valable peut-être, que l'Ouest soit en mesure de jouer, c'est d'exiger un règlement global du problème allemand qui comporterait en soi le règlement de la question de Berlin. Ce règlement de la question allemande se ramène aux moyens d'assurer une prompte réunification de ce pays: l'Occident semble devoir être amené à accepter une formule quelconque de Confédération des deux Allemagnes, confédération qui serait neutre et démilitarisée. L'idée d'ailleurs fait d'énormes progrès dans les chancelleries occidentales, ces dernières semaines.

Ce n'est évidemment pas la seule formule possible: il semble cependant que toute tentative sérieuse de règlement, compte tenu des exigences de Moscou, devrait se rapprocher de ce thème majeur. L'Association des deux Allemagnes dans un Etat confédéral neutre et démilitarisé, voilà qui pose en même temps tout le problème de la sécurité européenne. Le repliement des troupes occidentales sur le Rhin n'aurait-il pas la voie à l'absorption de l'Allemagne entière dans le monde communiste? Il semble que non en raison aussi bien de la stabilité politique et de l'expansion économique de l'Allemagne occidentale qu'en raison des comparaisons que depuis 15 ans bientôt ont pu faire et les Allemands de l'Est et ceux de l'Ouest. En échange de cette formidable concession, les Occidentaux seraient en mesure d'exiger une certaine libération de l'Europe orientale. La voie serait alors ouverte à cette coexistence et à cette concurrence pacifiques, dont parle tellement "K": il resterait à l'Occident à relever le défi que lui lance périodiquement le monde communiste.

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTALEMENT

- Il suivent un certain ordre
- Pour le sacrifice — Clair
- Choses dignes d'admiration
- Terminaison verbale — Pour éclairer
- Note — Enlèvement — Son point est recherché par le tireur
- Romains — Etaient brûlés vives autrefois
- Fameuse famille de ducs — Maison de campagne
- Couche — Pour serrer
- Echassier — Chant à deux — En cet endroit
- Lac d'Afrique — Bonne humeur
- Alerte — Etale en surface
- Mesure agraire — Note — Préposition

VERTICALEMENT

- Grande intimité
- Artère — Conditement — Sied
- Foyer — Marche de façon inégale
- Maladie nerveuse — Montre les dents
- Pour ouvrir — En totalité — En houle

Solution d'hier

- On y produit surtout de l'aluminium
- Soin attentif
- Note — Personnel — Entre amis
- Brouille — Emission d'un fluide
- Souvent attendue par le poète
- Au monde — Epoque — D'un goût piquant
- Abrogation — Enlève l'eau

Horizontalement:

- EMANCIPATION; NAPOLEON — NIE; CREE — USAGES; ELVES — ME; ERS — ASSE; ISSUE — EOLE; SECS — ER; REURS; ETALIE; NEVE; SEIN; UNE — EVITE; ROSACE — ALLEE

Verticalement:

- ENCHERISSEUR; MAI — RUSE — NO; APRES — SCE; NES; NOEL — BUSTE; CLEF — RE — AVEC; IE — EAU — ELEVE; POUSSIÈRE; ANS — STORE — TA; AME — LE — SEL; INGENIEUSE; OIE — ER — LIE; NES — RAISON

Chez dupuis Frères

le magasin de la famille canadienne

Chemises blanches

Sans repassage — 100% terylene

Ord. 6.95 chacune

SPECIAL **5.50**
2 pour \$10.

Encolures 13 1/2 à 17 1/2 et manches 32 à 34 dans ce groupe de belles chemises blanches, lavables sans repassage. Collet tenant (fused) à pointes courtes. Manchettes 2 façons se portant boutonnées ou avec boutons de manchettes.

*CIL — fibre POLYESTER

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620



Gants à 1/2 PRIX

Cuir importé ou cuir domestique

Ord. 4.95 à 13.50 la paire

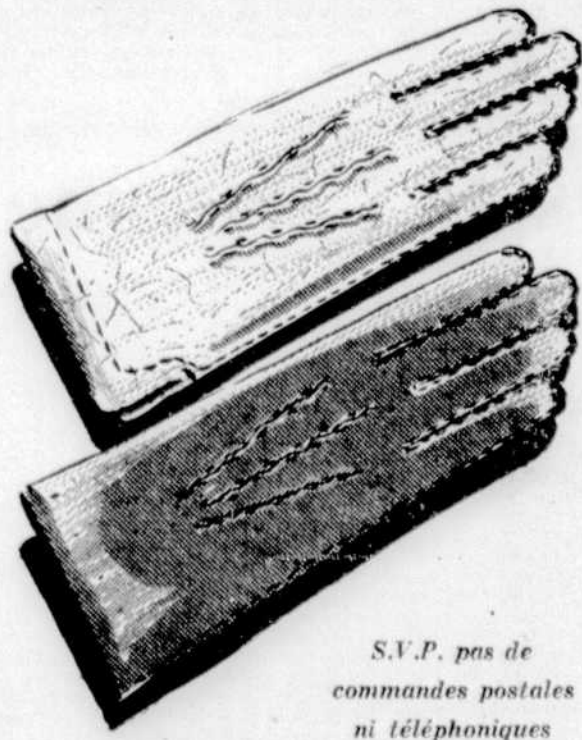
1-2 PRIX

2.48 à 6.75

la paire

Pointures 7 1/2 à 10 dans le groupe GRIS • BRUN • NOIR • BEIGE
Tout notre stock de gants doublés provenant des meilleurs manufacturiers canadiens ainsi qu'importations d'Angleterre, Italie et Hollande — vous est offert à ce bas prix spécial. Profitez de cette offre, achetez pour maintenant ou pour l'automne prochain.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (RAYON 620)



S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

Spécial aujourd'hui seulement!

Nouveaux souliers

La paire **7.95**

Récents modèles CUIRS CHOISIS en BRUN ou NOIR. Au goût, modèles avec empeigne unie ou de fantaisie, semelle épaisse, talon caoutchouc. Pointures 6 à 11 dans le groupe.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620



Chauds et luxueux Paletots d'hiver

pour hommes et jeunes gens

Pour répondre à la demande de notre clientèle nous sommes heureux de pouvoir vous offrir de nouveau ces valeurs exceptionnelles: paletots de coupe et de confection impeccables.

TISSUS importés d'Angleterre LAINE/CACHEMIRE, texture légère et chaude, d'apparence luxueuse aussi VELOURS TOUT LAINE très populaire, car tellement confortable et résistant.

MODELES devant droit, genre SLIP-ON, poches appliquées, petits revers, riche doublure.

TROIS TEINTES: • GRIS • BLEU • GRIS/BLEU.

TAILLES: 35 à 44 pour statures: courte, élancée, ordinaire, corpulente.

4250Velours tout laine
Ord. 69.50**3475**

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président — 865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

Victor 2-5151